Service des permis de conduire de la Pennsylvanie

pennsylvania
DEPARTMENT OF TRANSPORTATION
Bureau of Driver Licensing
www.dmv.pa.gov

PUB 95 (3-19) French Version

Partagez la route avec les motos et les véhicules

Les motocyclistes actuels sont nos amis, nos proches, nos voisins. Un motocycliste possède les mêmes droits et responsabilités sur la route que les chauffeurs d'autres véhicules. Les automobilistes devraient reconnaître ce fait et ne pas tenter de serrer les motos de près, ni d'ôter le droit de passage des motocyclistes.

Environ 4 000 accidents de moto par an ont lieu sur les routes de la Pennsylvanie. La moitié de ceux-ci ont impliqué un accident entre une moto et un autre genre de véhicule. Et presque deux tiers de ces accidents sont causés, non par le motocycliste, mais par le chauffeur de l'autre véhicule.

Faites attention aux motocyclistes Soyez conscient.e que les motos sont petites et qu'il se peut que ce soit difficile de les repérer. Les motos ont un profil bien plus petit que les autres véhicules, ce qui peut rendre la tâche de juger de la vitesse et de la distance d'une moto qui s'approche plus ardue.

Anticipez les manoeuvres d'un motocycliste. L'etat des routes, qui représentent des désagréments secondaires pour les chauffeurs de véhicules, représentent de grands dangers pour les motocyclistes.

Mettez plus de distance de sécurité Laissez trois ou quatre secondes lorsque vous suivez une moto, afin que le motocycliste ait assez de temps pour manœuvrer ou s'arrêter en cas d'urgence. Par temps sec, les motos sont capables de s'arrêter plus rapidement qu'un véhicule.

Signalez vos intentions Avant de changer de voie ou de vous joindre à la circulation, signalez vos intentions pour permettre au motocycliste de prévoir les flux de circulation et de trouver une position de voie sûre.

Ne vous laissez pas berner par un signe au fil clignotant sur une moto – les signaux des motos ne s'éteignent d'habitude pas d'eux-mêmes, et les motocyclistes oublient parfois de les éteindre. Attendez un moment pour vous assurer que la moto va bien faire un virage avant que vous ne continuiez.

Respectez les motos Les motos sont des véhicules de taille réelle, possédant les mêmes privilèges que les autres véhicules qui roulent. Accordez aux motocyclistes une largeur de voie entière. Quoiqu'il semble qu'il n'y ait assez de place dans la voie de circulation pour un véhicule et pour une moto, souvenez-vous que les motos ont besoin d'espace pour manœuvrer sans danger. Ne partagez pas la voie.

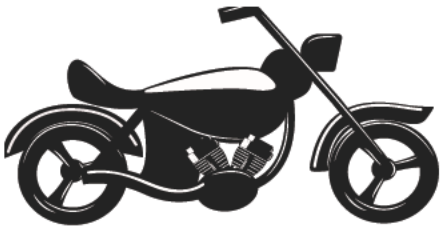

LES ACCIDENTS SONT LE PLUS SUSCEPTIBLES D'AVOIR LIEU DANS LES CONDITIONS À HAUT RISQUE SUIVANTES :

Virages à gauche
Environ la moitié de tous les accidents de moto impliquent un autre véhicule motorisé. Presque 40 pour cent ont été causés par un autre véhicule faisant un virage à gauche devant le motocycliste.

L'angle mort d'un véhicule
Souvenez-vous que les motocyclistes sont souvent cachés par l'angle mort d'un véhicule, ou qu'il est facile de les manquer en jetant un coup d'œil rapide, dû à leur petite taille. Effectuez toujours une vérification visuelle pour repérer des motos en regardant dans vos rétroviseurs et vos angles morts avant de vous joindre à une voie de circulation ou de la quitter, ainsi qu'aux intersections.

État de routes dangereux
Les motocyclistes sont susceptibles de changer de vitesse ou d'ajuster leur position au sein d'une voie de façon soudaine par réaction à l'état des routes et de la circulation, notamment aux nids-de-poule, au gravier, aux surfaces humides ou glissantes, aux joints de la chaussée, aux passages à niveau et aux chaussées à rainures.

Conditions météorologiques
Lorsque la surface de la route est humide ou givrée, la capacité des motocyclistes de freiner ou de gérer la situation est affaiblie.

Vents puissants
Une grande rafale de vent est capable de pousser une moto à travers une voie entière au cas où le motocycliste ne s'y attendrait pas. Les rafales de vent émanant de grands camions roulant sur l'autre voie peuvent s'avérer être vraiment dangereuses.

Grands véhicules
Un grand véhicule, comme une camionnette ou un camion, est susceptibles de bloquer la vision d'une moto pour un chauffeur. Le motocycliste va sembler surgir tout d'un coup.

Le partage de la route est une bonne indication que les automobilistes et les motos reconnaissent tous deux l'importance de la coopération. En maîtrisant les comportements agressifs et en conduisant en faisant preuve de sens commun, de courtoisie et en respectant la loi, les automobilistes et les motocyclistes pourront conduire ensemble sur la route.

Informations recueillies auprès du programme « Partagez la route » de la NHTSA [[National Highway Transit Safety Administration/Administration nationale de la sécurité de la circulation sur les autoroutes].

INTRODUCTION

Ce code est conçu pour vous aider à devenir un chauffeur sûr. **Il introduit nombre des lois de la Pennsylvanie qui régissent la conduite au volant. Il devrait être utilisé en tant que code général des lois, mais non en tant que substitution pour le Code des véhicules de Pennsylvanie, lequel contient des lois qui ont trait aux chauffeurs et véhicules de la Pennsylvanie. Veuillez également prendre note du fait que les informations contenues dans ce code sont susceptibles d'être modifiées.**

L'objectif de ce code est de vous préparer à passer l'examen pour chauffeurs et d'obtenir votre permis de conduire en Pennsylvanie. Cependant, les règles de la route et les principes du fonctionnement de la circulation qui sont introduits dans le cadre de ce code s'appliquent aux trois genres de véhicules reconnus par la Loi de la Pennsylvanie : les bicyclettes, les véhicules tirés par des chevaux et les véhicules à moteur. Par exemple, tous les cyclistes, de même que les automobilistes, doivent s'arrêter à un feu rouge.

Si vous êtes en train d'apprendre à conduire, ce code va vous fournir toutes les informations dont vous aurez besoin pour étudier en vue de votre examen pour chauffeurs. Si vous possédez déjà un Permis de conduire de Pennsylvanie, il vous est possible de vous servir de ce code pour réviser certaines des règles de la route que vous êtes susceptible d'avoir oubliées, ou d'apprendre certaines des règles qui sont susceptibles d'être nouvelles ou d'avoir changé depuis que vous avez obtenu votre permis de conduire.

IMPORTANT

Avant de passer l'Examen des connaissances, il vous faut remplir le Formulaire du Permis d'apprenti chauffeur non commercial (DL-180.

Si vous êtes âgé.e de moins de 18 ans, votre parent ou gardien devra remplir le Formulaire de Consentement du Parent ou du Gardien (DL-180TD

Vous pourrez accéder à ces deux Formulaires depuis notre site Web au www.dmv.pa.gov sous le lien pour Formulaires et Publications en haut de la page

Conduire est un privilège et non un droit. Ce privilège est assorti de nombreuses responsabilités. L'une des plus importantes responsabilités est de ne jamais boire et conduire en même temps.

Pour obtenir les horaires d'ouverture du Centre de permis de conduire le plus proche de vous, pour télécharger les Formulaires, publications, et fiches d'informations les plus récents ou pour avoir accès aux services en ligne PennDOT, y compris pour prendre rendez-vous pour votre Examen des compétences « en-route », visitez la page des Services pour chauffeurs et véhicules du site Web PennDOT

au www.dmv.pa.gov

Veuillez lire ce code avec attention, et bien apprendre et exercer les règles de la route afin de devenir un chauffeur sûr et de jouir de vos privilèges de chauffeur au sein de notre magnifique État.

CETTE PUBLICATION N'EST PAS À VENDRE

Table des matières

Chapitre 1 – Table des matières
Informations concernant le Permis d'apprenti chauffeur non commercial 1
Faire une demande de Permis d'apprenti chauffeur 1
Classification donneur d'organes 2
Classification Vétérans 2
Informations concernant le numéro de sécurité sociale 3
Normes de vision de la Pennsylvanie 3
Qui a besoin d'un Permis de conduire de Pennsylvanie. 3
Informations concernant le Permis d'apprenti chauffeur junior 3
De quelle classe de Permis de conduire avez-vous besoin 4
Classes de Permis de conduires 4
Examens 5
Examen des connaissances 5
Examen de la Route 5
Chapitre 2 – Signaux, Panneaux et Marquage de la chaussée 7
Signaux 7
Feux de circulation et flèches rouges, jaunes et verts 7
Signaux clignotants 8
Feux de circulation en panne 8
Signaux de métrage des bretelles 8
Signaux de contrôle de la voie 8
Signaux pour piétons 9
Signaux en zones scolaires 9
Signaux de passages à niveau 9
Panneaux 10
Panneaux de réglementation 10
Panneaux d'avertissement 13
Panneaux guides 19
Marquage de la chaussée 22
Questions de révision du chapitre 2 23
Clés aux réponses du chapitre 2 30
Chapitre 3 – Apprendre à conduire 31
Choisissez la sécurité avant tout 31
Les contrôles du véhicule: se préparer à conduire. 31
Les facteurs chauffeur 32
Le manque d'attention 32
Facteurs santé 33
L'alcool au volant 33
La drogue au volant 34
Compétences de conduite au quotidien 35
Gérer l'espace 35
Gérer la vitesse 38
Tourner, converger et dépasser 44
Les intersections 47
Les Virages 51
Les autoroutes et les échangeurs 52
Le stationnement 52
Astuces de stationnement en parallèle 53
Circonstances spéciales et urgences 54
Zone de travaux 54
Passages à niveau 55
Partage de la route avec les piétons,cyclistes, motocyclistes/chauffeurs de motocyclettes 55
Partage de la route avec les camions et les autobus 56
Les cars scolaires 58
Véhicules/situations d'urgence 59
Se mettre à l'écart : c'est la loi 59
Les véhicules tirés par des chevaux et les cavaliers 59
Passagers d'un camion à plateforme à découvert . 59
Chasses-Neige 60
Gérer l'agressivité au volant 60
Gérer les urgences au volant 60
Funérailles 64
Questions de révision du chapitre 3 65
Clés aux réponses du chapitre 3 78
Chapitre 4 – Informations concernant le Dossier du chauffeur .. 79
Le système de points de la Pennsylvanie 79
Que faire si vvous êtes appréhendé.e par la police .. 80
Accidents 81
Fuir ou déjouer la police 81
Conduite sous influence de l'alcool Ou une substance réglementée 81
Consommation d'alcool chez les mineurs 84
Permis de conduire compact (DLC) 84
Questions de révision du chapitre 4 86
Clés aux réponses du chapitre 4 88
Chapitre 5 – Les lois et problèmes connexes 89
Avis obligatoire de changements du nom et de l'adresse 89
Loi en matière de ceinture de sécurité 89
Loi en matière de dispositifs de retenue pour enfants 90
Astuces de sécurité pour les enfants et les animaux familiers 90
Informations concernant la sécurité des airs bags . 91
La loi en matière de personnes handicapées [Americans with Disabilities Act (ADA)] 91
Zones de stationnement pour personnes handicapées 92
Loi en matière de déchets 92
Inspection de sécurité et d'émissions du véhicule .. 92
Dépasser en toute sécurité (bicyclettes) 92
SMS 93
Respect de la loi en matière d'avertissements de conditions dangereuses émanant des dispositifs de contrôle de la circulation 93
Chapitre 6 – Références 94
Rendez-vous pour l'Examen de la Route et vérification spéciale des points 94
Programme d'examens non-CDL tiers 94
Formulaires et Publications 94
Cartes de l'État et du comté 94
Informations connexes 94
511PA 94
Intoxication au monoxyde de carbone 95

CHAPITRE 1 :
INFORMATIONS CONCERNANT LE PERMIS D'APPRENTI CHAUFFEUR NON COMMERCIAL

Ce chapitre fournit les informations dont vous avez besoin pour pouvoir obtenir un permis d'apprenti chauffeur en Pennsylvanie. Les domaines évoqués comprennent :

• Faire une demande de Permis d'apprenti • Les examens

FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS D'APPRENTI CHAUFFEUR

Il vous faut obtenir un permis d'apprenti chauffeur avant de pouvoir utiliser un véhicule à moteur en Pennsylvanie. Il vous faudra passer et réussir les Examens de vision, des connaissances et de la route pour obtenir votre permis de conduire. Le Formulaire (DL-180) du Permis d'apprenti chauffeur non commercial est valable pendant un (1) an à partir de la date de votre examen médical ; toutefois, la date de l'examen médical ne pourra pas être plus de six (6) mois avant votre 16e anniversaire.

Lorsque vous aurez au moins l'âge de 16 ans, veuillez suivre les étapes énumérées ci-dessous afin d'obtenir votre permis d'apprenti chauffeur non commercial. Il ne vous est pas possible de faire une demande de permis avant votre 16e anniversaire.

1. Remplissez le Formulaire (DL-180) de Permis d'apprenti chauffeur non commercial qui se trouve sur notre site Web au www.dmv.pa.gov sous le lien des Formulaires et Publications situé en haut de la page.
2. Votre prestataire de soins de santé doit remplir le verso du Formulaire (DL-180) de Permis d'apprenti chauffeur non commercial. Le Formulaire doit être rempli au plus tôt six (6) mois avant votre 16e anniversaire. Toutes les informations doivent être remplies.
3. Si l'examinateur du Permis de conduire n'arrive pas à déterminer si les informations contenues dans le Formulaire (DL-180) de Permis d'apprenti chauffeur non commercial satisfont aux normes médicales, votre permis d'apprenti chauffeur est susceptible d'avoir du retard. Il se peut que l'on exige de vous des examens médicaux complémentaires. Si vous avez une condition qui entrave sérieusement votre capacité à conduire, il se peut que l'on exige de vous que vous obteniez un permis d'apprenti chauffeur à double vérification, et que vous appreniez à conduire avec un moniteur certifié.
4. Si vous êtes âgé.e de moins de 18 ans, votre parent, votre gardien, la personne in loco parentis, ou l'époux.se qui est âgé.e d'au moins 18 ans devra remplir le Formulaire (DL-180TD) de Consentement de Parent ou de Gardien qui se trouve également sur notre site Web au www.dmv.pa.gov sous le lien des Formulaires et Publications situé en haut de la page. **Au cas où le parent, le gardien, la personne in loco parentis, ou l'époux.se qui est âgé.e d'au moins 18 ans ne peut pas accompagner le/la candidat.e, le Formulaire DL-180TD devra être signé par le parent, le gardien, la personne in loco parentis, ou l'époux.se qui est âgé.e d'au moins 18 ans en présence d'un notaire**. Des papiers d'identité en règle sont exigés et au cas où les noms de famille sont différents, une vérification de la relation est nécessaire. Si vous êtes âgé.e de plus de 18 ans, il vous faut présenter deux (2) preuves de domiciliation :
   - Des factures de services publics récentes (eau, gaz, électricité, câble, etc.).
   - Des dossiers fiscaux.
   - Des baux.
   - Formulaire W-2.
   - Permis de port d'arme en règle (citoyens américains uniquement).
   - Des documents d'hypothèque.

Après avoir étudié le code et avoir suivi les étapes énumérées ci-dessus, **apportez les articles énumérés ci-dessous au Centre de permis de conduire** lorsque vous serez prêt.e à passer votre Examen des connaissances :

- Votre Formulaire (DL-180) de Permis d'apprenti chauffeur non commercial rempli. **Ne postez pas ce Formulaire.** Si vous êtes âgé.e de moins de 18 ans, apportez également votre Formulaire (DL-180TD) de Consentement de Parent ou de Gardien rempli.
- Preuve de votre date de naissance et des papiers d'identité. Ces documents doivent être des originaux (des photocopies ne seront pas acceptées).
- Votre carte de sécurité sociale.
- Les frais applicables. (N.B. : Veuillez vous referrer au verso du Formulaire pour la/les forme.s de paiement acceptable.s)

NB : Les différents types de papiers d'identité qui peuvent être utilisés pour prouver votre date de naissance sont énumérés, ainsi que les frais applicables, au verso du Formulaire (DL-180) de Permis d'apprenti chauffeur non commercial.

Si vous ne vous faites pas faire d'examen oculaire chez votre prestataire de soins de santé ou chez votre optométriste, vous subirez un examen oculaire au Centre de permis de conduire. Si vous portez des lunettes ou des verres de contact, veuillez les avoir sur vous. Vous passerez ensuite l'Examen des connaissances concernant les panneaux, les lois, les règles de

conduite et les pratiques de sécurité qui sont décrites plus bas dans ce code. Après avoir réussi à l'Examen des connaissances, l'examinateur vous donnera votre permis d'apprenti chauffeur, lequel est valable pendant un (1) an. Lorsque vous recevrez votre permis d'apprenti chauffeur, vous aurez alors le droit de commencer à vous exercer à conduire. PennDOT recommande que les jeunes chauffeurs prennent rendez-vous pour leur Examen de la Route à ce moment-là, tant que la date d'examen ne se trouve pas avant la date d'admissibilité imprimée sur votre permis d'apprenti chauffeur.

Si vous êtes âgé.e de moins de 18 ans, il est exigé de vous que vous fassiez un minimum de 65 heures de développement des compétences au volant, y compris un minimum de 10 heures de conduite de nuit et cinq (5) heures de conduite par intempéries avant de passer votre Examen de la Route. Cette formation aidera à vous enseigner les compétences nécessaires pour devenir un chauffeur de qualité, et sûr.

RAPPEL : Il faut qu'un chauffeur qui a son permis de conduire et qui est âgé d'au moins 21 ans, ou un parent, un gardien, la personne in loco parentis, ou un.e époux.se âgé.e d'au moins 18 ans et qui a son permis de conduire occupe le siège du passager avant de votre véhicule en tout temps pendant la conduite. En outre, les chauffeurs de moins de 18 ans ne peuvent pas avoir plus de passagers dans leur véhicule qu'ils n'ont de ceintures de sécurité.

Après avoir attendu les six (6) mois obligatoires à compter de la date d'émission de votre permis, et lorsque vous avez votre certificat d'accomplissement des 65 heures de développement des compétences signé, y compris un minimum de 10 heures de conduite de nuit et cinq (5) heures de conduite par intempéries, vous pourrez passer votre Examen de la Route. Si votre permis d'apprenti chauffeur expire ou si vous ne réussissez pas à votre Examen de la Route après trois (3) essais, vous pourrez obtenir un Formulaire de Permis d'apprenti chauffeur non commercial pour Ajouter/Prolonger/Remplacer/Changer/Modifier (DL-31).

Si vous vous servez de votre permis d'apprenti chauffeur pour conduire en dehors du Commonwealth de Pennsylvanie, veuillez vérifier avec votre compagnie d'assurance et auprès du Ministère des Transports de l'autre État pour vous assurer que votre permis d'apprenti chauffeur est considéré comme valable.

Si des informations de votre permis d'apprenti chauffeur ne sont pas correctes, apportez avec vous les preuves des informations correctes à montrer à l'examinateur lorsque vous venez au Centre de permis de conduire pour passer votre examen.

Si vous échouez à l'Examen des connaissances, l'examinateur vous rendra le Formulaire (DL-180) de Permis d'apprenti chauffeur non commercial et votre Formulaire (DL-180TD) de Consentement de Parent ou de Gardien. Vous avez le droit de passer l'Examen des connaissances une seule fois, n'importe quel jour, quel que soit le lieu de l'examen. Conservez vos Formulaires dans un endroit sûr, puisqu'il vous faudra les avoir à nouveau sur vous lorsque vous passerez à nouveau l'examen.

CLASSIFICATION DONNEUR D'ORGANES

Chaque fois que vous renouvelez votre permis de conduire de Pennsylvanie, on vous demandera si vous souhaitez que la classification «DONNEUR D'ORGANES» figure sur votre permis de conduire. Veuillez vous décider avant de vous rendre au Centre de photos pour permis de conduire. Les mots « DONNEUR D'ORGANES » figure sur votre permis de conduire lorsque vous mettez, « Oui » pour être désigné en tant que donneur d'organes au Centre de photos pour permis de conduire.

Il est permis aux candidats âgés de moins de 18 ans de demander, et d'obtenir la classification de donneur d'organes sur leur permis de conduire ; toutefois, il leur faut avoir le consentement écrit d'un parent, d'un gardien, de la personne in loco parentis, ou de l'époux.se qui est âgé.e d'au moins 18 ans. Il peut indiquer leur consentement en cochant le cube approprié sur le Formulaire (DL-180TD) de Consentement de Parent ou de Gardien. Pour toutes informations concernant les Dons d'organes et de tissus, contactez le 1-877-DONOR-PA.

Il vous est également possible d'ajouter la classification « DONNEUR D'ORGANES » à votre dossier de chauffeur par le biais de notre site Web au www.dmv.pa.gov. Grâce à ce canal de services, vous pourrez imprimer une carte que vous porterez avec votre permis de conduire.

FONDS DE PLACEMENT POUR LA SENSIBILISATION AUX DONS D'ORGANES [DONS D'ORGANES AWARENESS TRUST FUND (ODTF)]

Vous avez l'opportunité de faire un don au Fonds de placement commémoratif pour la sensibilisation aux dons d'organes et de tissus du Gouverneur Robert P. Casey. Le Fonds de placement crée des fonds pour soutenir les divers programmes de dons d'organes du Commonwealth et fournit des informations publiques concernant ces programmes. Cochez le Formulaire de votre permis de conduire si vous souhaitez contribuer à ce Fonds. Cette contribution est ajoutée aux frais de votre permis de conduire et doit être comprise dans votre paiement lorsque vous envoyez votre Formulaire à PennDOT.

CLASSIFICATION DE VÉTÉRANS

Vous avez l'occasion d'ajouter une classification de vétéran sur votre permis de conduire, ce qui indique de façon claire que vous êtes un vétéran des Forces armées des États-Unis. Pour y avoir droit, il vous faut avoir servi au sein des Forces armées des États-Unis, y compris en tant que membre de la Réserve ou de la Guarde nationale, et vous devez avoir été libéré.e ou relaché.e dudit service dans des conditions autres que déshonorantes.

FONDS DE PLACEMENT POUR VÉTÉRANS [VETERANS TRUST FUND (VTF)]

Vous avez l'opportunité de faire un don déductible des impôts au VTF. Votre contribution aidera à soutenir les programmes et

les projets concernant les vétérans de Pennsylvanie et leurs familles. Du fait que cette contribution complémentaire ne fait pas partie des frais, veuillez ajouter le montant de votre don à votre paiement. Veuillez également cocher le cube approprié sur le Formulaire pour vous assurer que votre contribution est traitée de façon appropriée.

INFORMATIONS CONCERNANT LES NUMÉROS DE SÉCURITÉ SOCIALE

Le Service est sous obligation juridique d'obtenir votre numéro de sécurité sociale, votre taille et la couleur de vos yeux selon les dispositions de la Section 1510(a) et/ou 1609(a)(4) du Code des véhicules de Pennsylvanie. Ces informations servent en tant qu'informations d'identification dans un effort de minimiser les fraudes liées aux permis de conduire. Votre numéro de sécurité sociale ne fait pas partie de votre dossier de chauffeur public. La loi fédérale permet l'utilisation du numéro de sécurité sociale par des représentants de l'État chargés des permis de conduire aux fins de papiers d'identité. Votre numéro de sécurité sociale ne sera pas imprimé sur votre permis d'apprenti chauffeur ni sur votre permis de conduire.

LES NORMES DE VISION DE LA PENNSYLVANIE

Il se peut que vous voyiez mal d'un œil, mais que vous arriviez quand même à obtenir votre permis de conduire ; toutefois, vous êtes susceptible d'être obligé.e de porter des lunettes ou des verres de contact, de pouvoir conduire seulement de jour, ou de n'avoir la permission de conduire que des véhicules equipés de rétroviseurs de côté.

Si votre vision ne satisfait pas aux normes concernant la vision, l'examinateur vous donnera un Formulaire (DL-102) d'Examen de rapport oculaire. Il faut qu'un optométriste, un ophtalmologue ou votre médecin traitant vous fasse passer un examen oculaire et remplisse ce Formulaire. Lorsque ce Formulaire est rempli, il vous est alors possible de revenir au Centre de permis de conduire et de continuer les examens.

QUI A BESOIN D'UN PERMIS DE CONDUIRE EN PENNSYLVANIE ?

- Les personnes qui possèdent un permis de conduire étranger valable de leur pays d'origine ont le droit de conduire en Pennsylvanie pendant un maximum d'une année à compter de la date de leur entrée aux États-Unis, ou jusqu'à expiration de leur permis de conduire étranger, selon la première échéance. Les permis de conduire internationaux sont fortement recommandés, mais pas exigés. Des accords de réciprocité existent avec la France, l'Allemagne, la Corée et la Corée et Taïwan, lesquels permettent le transfert d'un permis de conduire non commercial valable sans avoir à passer l'examen de la route ou des connaissances ; toutefois, un Examen de Vision sera effectué. (Le transfert d'un permis de conduire de Porto Rico, de la France, ou de l'Allemagne ne peut pas être effectué le même jour.)
- Les personnes qui vivent en Pennsylvanie, qui sont âgées d'au moins 16 ans, et qui souhaitent conduire un véhicule à moteur.
- Les personnes qui viennent de déménager en Pennsylvanie et qui sont en train d'établir leur domiciliation en Pennsylvanie — si elles détiennent un permis de conduire valable d'un autre État, ou du Canada, doivent obtenir leur Permis de conduire de Pennsylvanie dans les 60 jours qui suivent leur déménagement en Pennsylvanie et renoncer au permis de conduire émis par leur ancien État.
- Les personnes des Forces armées des États-Unis dont l'adresse légale est en Pennsylvanie — ceci comprend les membres des composantes de réserve servant en Pennsylvanie, qui sont obligés d'obtenir un permis de conduire pour pouvoir utiliser un véhicule non militaire.

INFORMATIONS CONCERNANT LE PERMIS D'APPRENTI CHAUFFEUR JUNIOR

Votre permis d'apprenti chauffeur est valable pendant un (1) an à partir de la date d'émission imprimée sur votre premier permis d'apprenti chauffeur. Pendant cette période, il existe certaines limites concernant vos privilèges de conduite si vous avez moins de 18 ans.Ces limites sont les suivantes :

- Vous avez le droit de conduire uniquement sous la surveillance d'un chauffeur à permis qui est âgé d'au moins 21 ans, ou d'un parent, d'un gardien, de la personne in loco parentis, ou d'un époux.se qui a au moins 18 ans et qui détient un permis de conduire. Le chauffeur qui surveille doit être assis sur le siège avant.
- Vous n'avez pas le droit de transporter plus de passagers qu'il n'y a de ceintures de sécurité dans le véhicule que vous conduisez.

INFORMATIONS CONCERNANT LE PERMIS DE CONDUIRE JUNIOR

De même que pour le permis d'apprenti chauffeur junior, il existe des limites au permis de conduire junior. Ces limites sont les suivantes :

- Vous n'avez pas le droit de conduire entre les heures de 23h00 et de 5h00, à moins qu'un parent, un gardien, la personne in loco parentis, ou un époux.se qui a au moins 18 ans se trouve avec vous.

  Toutefois, vous avez le droit de conduire entre 23h00 et 5h00 si vous êtes impliqué.e dans des services publics ou caritatifs, si vous êtes membre d'un corps de pompiers volontaires, ou que vous travaillez pendant ces heures-là. Dans ces cas-là, il

vous faudra porter sur vous une déclaration notariée, ou un certificat d'autorisation émanant de votre employeur, de votre supérieur ou du chef des pompiers, lequel indiquera votre horaire probable d'activités. Cette déclaration notariée devra être placée avec votre permis de conduire.

- Vous n'avez pas le droit de transporter plus de passagers qu'il n'y a de ceintures de sécurité dans le véhicule que vous conduisez.
- Vous n'avez pas le droit de transporter plus d'un (1) passager de moins de 18 ans qui n'est pas un membre de famille proche, à moins qu'un parent, un gardien, la personne in loco parentis, ou un époux.se qui a au moins 18 ans se trouve avec vous. Après les premiers six (6) mois de conduite avec un permis junior, la limite monte à un maximum de trois (3) passagers de moins de 18 ans qui ne sont pas des membres de famille proche, à moins qu'un parent, un gardien, la personne in loco parentis, ou un époux.se qui a au moins 18 ans se trouve avec vous dans le véhicule. Cette plus grande limite ne s'applique pas à un chauffeur junior qui n'a jamais été impliqué dans un accident pour lequel vous étiez partiellement ou entièrement responsable ou qui a été déclaré coupable d'une infraction de conduite.
- Vous recevrez une suspension obligatoire de 90 jours si vous accumulez un minimum de six (6) points ou si vous êtes déclaré.e coupable d'avoir conduit au moins 26 miles par heure (mph) par-delà la vitesse limite affichée.
- Vous avez le droit d'obtenir un permis de conduire normal après avoir détenu le permis de conduire junior pendant un (1) an, si vous satisfaisez aux conditions suivantes :
  - Vous avez réussi à un cours de formation pour chauffeurs agréé par le Service d'Éducation de la Pennsylvanie.
  - Vous**n'avez pas** été impliqué.e dans un accident pour lequel vous êtes partiellement ou entièrement responsable depuis un (1) an.
  - Vous**n'avez pas** été déclaré.e coupable d'une infraction au Code des véhicules de Pennsylvanie depuis un (1) an.
  - Vous avez la permission de votre parent, gardien, personne in loco parentis, ou d'un.e époux.se qui a au moins 18 ans.

Si vous satisfaisez à ces exigences, vous avez le droit de faire une demande de permis de conduire normal en soumettant un Formulaire de Changement de Permis de conduire Junior pour un Permis de conduire non commercial normal (DL-59). Votre permis de conduire junior devient automatiquement un permis de conduire normal lorsque vous fêtez vos 18 ans.

DE QUELLE CLASSE DE PERMIS DE CONDUIRE AVEZ-VOUS BESOIN ?

En Pennsylvanie, les permis de conduire sont émis spécifiquement pour la classe et le genre de véhicule que vous conduisez. La classe de permis de conduire que vous devriez avoir dépend par conséquent spécifiquement du genre de véhicule que vous conduisez. En général, la plupart des candidats au Permis de conduire de Pennsylvanie conduisent des véhicules pour passagers ou des camionnettes standards. **Ce code est conçu pour fournir les informations dont vous avez besoin pour obtenir un permis de conduire non commercial de Classe C, qui est la classe qui couvre ce genre de véhicules.**

CLASSES DE PERMIS DE CONDUIRE

- **CLASSE A (âge minimum de 18 ans) :** Exigé pour conduire une combinaison de véhicules avec un poids nominal brut d'un minimum de 26 001 livres, de par quoi le.s véhicule.s remorqué.s est/sont de plus de 10 000 livres. Par exemple : un véhicule de loisirs, où le véhicule remorqueur a un poids nominal de 11 000 livres et le véhicule remorqué a un poids nominal de 15 500 livres (poids total combiné de 26 500 livres).
- **CLASSE B (âge minimum de 18 ans) :** Exigé pour conduire un seul véhicule avec un poids nominal brut de plus de 26 000 livres. Par exemple : les caravanes d'un poids nominal d'au moins 26 001 livres.
- **CLASSE C (âge minimum de 16 ans) :** Un permis de conduire de Classe C est émis pour les personnes âgées d'au moins 16 ans, qui ont démontré leurs qualifications dans la conduite de véhicules, à l'exception de ceux qui nécessitent une qualification de Classe M, et qui ne satisfont pas aux définitions de la Classe A ni de la Classe B. Tout pompier ou membre d'un contingent de secours ou d'urgence qui détient un permis de conduire de Classe C et qui possède un certificat d'autorisation du chef pompier ou du dirigeant du contingent de secours ou d'urgence, aura la permission de conduire des véhicules pour incendies ou pour urgence qui sont immatriculés avec ce contingent ou cette municipalité de services d'incendies, de secours ou d'urgences. Le détenteur d'une licence de Classe C a le droit de conduire un à cyclomoteur avec une transmission automatique et une capacité de cylindre d'un maximum de 50 CC ou une moto à trois roues avec une cabine fermée.
- **CLASSE M (âge minimum de 16 ans) :** Un permis de conduire de Classe M est émis pour les personnes âgées d'au moins 16 ans, qui ont démontré leur capacité à utiliser une ou moto ou un cyclomoteur. Si une personne est qualifiée à conduire seulement une moto ou un cyclomoteur, elle recevra un permis de conduire de Classe M. Si on vous fait passer un examen sur un cyclomoteur, une restriction « 8 » figurera sur votre permis de conduire. Cette restriction vous empêche de conduire une moto. Si on vous fait passer un examen sur une moto qui possède plus de deux (2) roues, une restriction « 9 » figurera sur votre permis de conduire. Cette restriction vous empêche de conduire une moto à deux roues. Veuillez vous référer au Code de la Pennsylvanie pour chauffeurs de motos (PUB 147) ou à la Fiche signalétique pour mobylettes, cyclomoteurs et motos située sur le Site Web PennDOT des Services pour chauffeurs et véhicules au Centre d'Informations sur les motos.

- **CLASSE COMMERCIALE A, B ou C:** Il est recommandé aux chauffeurs qui ont besoin d'un permis de conduire commercial d'obtenir le Code de la Pennsylvanie pour chauffeurs commerciaux (PUB 223), lequel contient toutes les informations détaillées qui sont nécessaires à la préparation aux examens. Ce code est disponible on Site Web PennDOT des Services pour chauffeurs et véhicules au Centre d'Informations pour chauffeurs commerciaux.

EXAMENS

EXAMEN DES CONNAISSANCES

L'Examen des connaissances mesure vos connaissances en ce qui concerne les panneaux de circulation, les lois de la Pennsylvanie en matière de conduite et les pratiques de conduite sécuritaire. L'Examen des connaissances peut être donné sous format à la fois écrit et audio dans les langues suivantes : l'espagnol, l'arabe, le chinois (mandarin), le français, le hindi, le coréen, le russe, l'ukrainien, le vietnamien, l'anglais, le birman, le grec, l'italien, le japonais, le népalais, le polonais, le somalien, et l'ourdou sur demande, à tous les Centres de permis de conduire partout dans le Commonwealth. Si vous échouez à l'Examen des connaissances, il vous sera permis de le passer à nouveau le jour calendaire suivant. **Il vous faut réussir à cet examen avant que vous ne puissiez recevoir un permis d'apprenti chauffeur valable.**

L'Examen des connaissances consiste en 18 questions à choix multiples. Il vous faut répondre à 15 questions correctement pour réussir à l'examen.

Des situations de conduite possibles sont disponibles sur notre site Web (www.dmv.pa.gov/Driver-Services/Teen- Drivers/Pages/default.aspx#.VpAM5aMo670) sous le Centre d'informations pour chauffeurs ados et la version en ligne de ce code sous le Centre d'informations pour chauffeurs ados. Vous avez la possibilité de télécharger l'application qui sert à s'exercer à l'examen du permis de conduire de la Pennsylvanie en vous servant des codes QR de droite.

Téléchargez pour votre Android™ directement à partir de Google Play: https://play.google com/store/apps/details?id=com.nicus a.pdt

Application pour s'exercer à l'examen du permis de conduire de la Pennsylvanie

Téléchargez pour votre iOS Device™ directement à partir du magasin des applications: https://itunes.apple.com/us/app/pa-chauffeurs-license-pratique/id925842053?mt=8

EXAMEN DE LA ROUTE

Si vous avez moins de 18 ans : nous permettons à nos jeunes chauffeurs de prendre rendez-vous pour leur examen des compétences jusqu'à six (6) mois d'avance. Les jeunes chauffeurs sont encouragés à s'organiser, et à prendre rendez-vous dès que possible. Nous recommandons à nos jeunes chauffeurs de profiter de cette opportunité.

Il faut prendre rendez-vous pour pouvoir passer l'Examen de la Route non commercial. Il vous est possible de prendre rendez-vous pour votre Examen de la Route sur le site Web des Services pour chauffeurs et véhicules au www.dmv.pa.gov. Si vous n'avez pas accès à l'Internet, vous pouvez prendre rendez-vous pour votre examen de chauffeur en appelant le numéro vert suivant : 1-800-423-5542.

En outre, PennDOT a recours à des commerces tiers certifiés pour faire passer l'examen des compétences, à un coût concurrentiel. Tous les examinateurs tiers sont certifiés par PennDOT, et l'examen est identique à l'examen que vous passeriez à un Centre de permis de conduire PennDOT. Pour obtenir une liste des entreprises participantes de votre région, visitez www.dmv.pa.gov.

Il vous faudra présenter les articles suivants à l'examinateur avant de passer votre Examen de la Route :

(Tous les articles doivent être valables et concernant le véhicule dont vous vous servez pour votre Examen de la Route.)

- Votre permis d'apprenti chauffeur valable.
- Un Formulaire (DL-180C) signé de certification du parent ou du gardien pour 65 heures de formation au volant, si vous avez moins de 18 ans.
- La carte d'enregistrement valable pour le véhicule que vous prévoyez conduire pour l'Examen de la Route.
- La preuve que le véhicule est assuré actuellement.
- Le permis de conduire valable de la personne, qui a au moins 21 ans ou est un parent, un gardien, la personne in loco parentis, ou l'époux.se qui a au moins 18 ans, qui vous accompagne au Centre de permis de conduire.

  Si vous n'apportez pas les originaux des documents (pas des photocopies) énumérés ci-dessus, vous ne pourrez pas passer l'examen.

Avant que l'examen ne commence, un examinateur de permis de conduire vérifiera pour s'assurer que votre véhicule a bien une carte d'enregistrement valable, une assurance à jour, une vignette d'inspection de l'État valable et, si cela est exigé, une vignette d'émission valable. Les phares, le klaxon, les freins, les essuie-glaces, le signe au fil, les rétroviseurs, les portes, les sièges et les pneus de votre véhicule seront également vérifiés pour s'assurer qu'ils fonctionnent bien et satisfont aux normes

de sécurité. S'il est jugé qu'une partie de votre véhicule n'est pas sécuritaire ou ne satisfait pas aux exigences de l'inspection de l'État, on ne vous permettra pas de passer l'Examen de la Route. Si votre véhicule est équipé de ceintures de sécurité, assurez-vous qu'elles sont bien propres et prêtes à être utilisées. Vous et l'examinateur serez obligés de les attacher au cours de l'Examen de la Route.

Si votre véhicule réussit à cette inspection, l'examinateur vous fera passer l'examen pour s'assurer que vous savez conduire de façon sécuritaire.

Vous échouerez à l'Examen de la Route si vous conduisez de façon risquée, si vous êtes en infraction de la loi, si vous causez un accident, si vous ne suivez pas les directives de l'examinateur's ou si vous commettez trop d'erreurs de conduite.

L'examinateur est susceptible de vous demander de faire les choses suivantes avant de passer l'Examen de la Route :

- **Contrôles du véhicule :** Faire marcher le klaxon, les phares (les phares de stationnement, phares de route et phares de croisement, les signes au fil), les essuie-glace, le frein à main (le frein d'urgence), les clignotants à quatre sens (les clignotants d'urgence), le dégivreur, etc. Si vous ne savez pas bien vous servir des contrôles de votre véhicule, vous échouerez à l'Examen de la Route.
- **Stationnement en parallèle :** stationnez votre véhicule à mi-chemin entre deux (2) montants dans un espace qui mesure 24 pieds de long sur huit (8) pieds de largeur. Votre véhicule tout entier doit tenir complètement dans l'espace, et vous ne pouvez pas toucher les montants à l'arrière ni à l'avant de votre véhicule, passer par-dessus la ligne peinte, ou monter sur le rebord du trottoir. Vous avez une (1) chance pour réussir à stationner votre véhicule en ayant recours à un maximum de trois (3) ajustements.

N.B.: Les véhicules équipés du Système perfectionné d'aide au stationnement (les véhicules à stationnement automatique) peuvent être utilisés pour l'examen ; toutefois, la fonction de stationnement automatique devra être éteinte et il n'est pas permis de l'activer au cours de l'Examen de la Route.

L'examinateur sera votre seul passager au cours de l'Examen de la Route. Lorsque l'Examen de la Route commence, l'on vous dira où conduire et quelles manœuvres effectuer. **Il sera fait très attention à la façon dont vous abordez et obéissez les panneaux d'avertissement, les panneaux d'arrêt, et les feux de circulation.** L'examinateur prendra note de la façon dont vous contrôlez votre véhicule, vous vous servez du signe au fil pour communiquer avec les autres chauffeurs, ou comment vous vous servez des autres contrôles du véhicule selon le besoin au cours de l'Examen.

SI VOUS RÉUSSISSEZ L'EXAMEN DE LA ROUTE AU CENTRE DE PERMIS DE CONDUIRE PENNDOT, vous recevrez votre permis de conduire à ce moment-là.

VOUS ÉCHOUEREZ À L'EXAMEN DE LA ROUTE POUR LES RAISONS SUIVANTES :

(Ce ne sont là que quelques exemples de raisons potentielles d'échec à l'Examen de la Route)

- Incapacité de vous servir des contrôles du véhicule
- Infraction aux lois de la circulation (p.ex. ne pas respecter un panneau S'arrêter)
- Conduire de façon risquée ou imprudente
- Commettre des erreurs de pratique de conduite sécuritaire
- Ne pas suivre les directives de l'examinateur
- Causer un accident
- Ne pas vous servir du signe au fil

Si vous avez moins de 18 ans et et que vous échouez à l'Examen de la Route, la loi de la Pennsylvanie exige que vous attendiez sept (7) jours avant de passer l'Examen de la Route à nouveau. Ce délai pour passer l'Examen vous donne le temps de vous exercer et d'améliorer vos compétences de conduite. Vous avez trois (3) chances avec chaque permis d'apprenti chauffeur de réussir à l'Examen de la Route avant la date d'expiration de votre permis d'apprenti chauffeur. Après le troisième échec, il vous faudra soumettre une nouvelle candidature pour prolonger votre permis d'apprenti chauffeur.

Si vous ne réussissez pas à l'Examen de la Route après trois (3) essais, ou si votre permis d'apprenti chauffeur expire, il vous est possible d'obtenir un Formulaire pour Ajouter/Prolonger/Remplacer/Changer/Modifier le Permis d'apprenti chauffeur non commercial (DL-31). Si vous n'avez pas passé ou réussi l'Examen de la Route dans un délai de trois (3) ans à partir de la date de votre examen médical, il vous faudra repartir à zéro avec un nouveau Formulaire (DL-180) de Permis d'apprenti chauffeur non commercial, et repasser l'Examen des connaissances.

CHAPITRE 2 : SIGNAUX, PANNEAUX ET MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

Ce chapitre fournit les informations qu'il vous faut connaître au sujet des routes de la Pennsylvanie. Il aborde les sujets suivants:

- Signalisation
- Panneaux
- Marquage de la chaussée

SIGNAUX

Les feux de circulation sont installés aux intersections pour contrôler le mouvement des véhicules et des piétons. Les feux de circulation sont disposés soit en lignes verticales, soit en lignes horizontales. Lorsqu'ils sont disposés en lignes verticales, le rouge se trouve toujours en haut et le vert, en bas. Lorsqu'ils sont disposés en lignes horizontales, le rouge se trouve toujours à gauche, et le vert à droite.

LES FEUX DE CIRCULATION ROUGES, JAUNES ET VERTS ET LA FLÈCHE

Lorsqu'il y a un **FEU ROUGE CONSTANT**, vous devez vous arrêter avant de traverser la ligne d'arrêt indiquée ou le passage pour piétons. Si vous ne voyez aucune ligne, arrêtez-vous avant de vous continuer dans l'intersection. Attendez un feu vert avant de repartir.

Vous avez le droit de faire un virage à droite pendant que le feu est rouge, à moins qu'un panneau **PAS DE VIRAGE PENDANT UN FEU ROUGE** ne se trouve à l'intersection. Vous devez tout d'abord vous arrêter, vérifier qu'il n'y pas de piétons et le cas échéant, leur céder le passage, et vérifier qu'il n'y pas de circulation.

Vous avez aussi le droit de faire un virage à gauche après vous être arreté.e à un feu rouge, si vous vous trouvez dans la voie gauche et que vous tournez à gauche depuis une rue à sens unique sur une autre rue à sens unique, à moins qu'un panneau ne vous interdise de faire un virage. Il vous faut vous arrêter et céder le passage aux céder le passage aux piétons et à la circulation.

UN FEU JAUNE CONSTANT vous avertit qu'un feu rouge constant va bientôt apparaître. Si vous conduisez vers une intersection et qu'un FEU JAUNE apparaît, ralentissez et préparez-vous à vous arrêter. Si vous vous trouvez au milieu d'une intersection et que vous ne pouvez pas vous arrêter en toute sécurité avant d'entrer dans l'intersection, continuez à rouler en faisant bien attention.

UN FEU VERT CONSTANT signifie que vous avez le droit de conduire à travers l'intersection, si la route est dégagée. Vous avez également le droit de tourner à droite ou à gauche à moins qu'un panneau ne vous l'interdise ; toutefois, lorsque vous faites un virage, il vous faut céder le passage aux autres véhicules et piétons qui se trouvent dans l'intersection.

UNE FLÈCHE ROUGE CONSTANTE signifie que vous devez vous arrêter et que vous n'avez pas le droit de faire un virage dans la direction indiquée par la flèche. Attendez une Flèche Verte ou une Flèche Jaune Clignotante avant de repartir. Les mêmes virages pendant feux rouges qui sont permis pendant un signal rouge constant sont également permis pendant une flèche rouge constante.

UNE FLÈCHE JAUNE CONSTANTE signifie que le mouvement permis par une flèche verte ou une flèche jaune clignotante va bientôt finir et que le signal va bientôt devenir rouge. Vous devriez ralentir et vous préparer à vous arrêter complètement avant d'entrer dans l'intersection. Si vous vous trouvez au milieu de l'intersection et que vous ne pouvez pas vous arrêter en toute sécurité avant d'entrer dans l'intersection, il vous est permis de compléter le virage commencé pendant la flèche précédente en faisant bien attention.

UNE FLÈCHE VERTE CONSTANTE signifie que vous avez le droit de faire un virage dans la direction indiquée par la flèche. Lorsque vous faites un virage pendant la phase verte de la flèche, votre virage est « protégé » voiture la circulation qui arrive est arrêtée par un feu rouge. Si la flèche verte devient un feu vert, vous pouvez toujours tourner dans cette direction, mais il vous fait céder le passage aux piétons et à la circulation qui arrive.

SIGNAUX CLIGNOTANTS

Un feu rouge clignotant a la même signification qu'un panneau **S'ARRÊTER**. Vous devez vous arrêter complètement. Ensuite, regardez des deux coter et continuez uniquement lorsque l'intersection est vide.

Un feu jaune clignotant signifie **PRUDENCE.** Ralentir, regardez des deux côtés et continuez avec prudence.

UNE FLÈCHE JAUNE CLIGNOTANTE

signifie que vous pouvez tourner dans la direction de la flèche en faisant bien attention, toutefois, il vous faut d'abord céder le passage à la circulation qui arrive et aux piétons. Lorsque vous tournez pendant la phase clignotante jaune de la flèche, votre virage n'est PAS protégé ; la circulation qui arrive aura un feu vert.

FEUX DE CIRCULATION EN PANNE

Un feu de circulation en panne devrait être considéré comme un panneau **S'ARRÊTER** à quatre sens.

SIGNAUX DE MÉTRAGE DES BRETELLES

Certaines des bretelles d'accès des autoroutes ont des feux de circulation au bout de la bretelle qui alternent entre le vert constant et le rouge constant. Les signaux de métrage des bretelles servent à contrôler le flux de la circulation vers des autoroutes saturées et fonctionnent d'habitude les grandes heures de pointe. Vous devez attendre le signal vert avant d'aller sur l'autoroute. Sur les bretelles à une seule voie, uniquement une (1) voiture a le droit d'entrer sur l'autoroute chaque fois que le feu devient vert. Pour les bretelles multivoies, il y aura un métrage pour chacune des voies. **Le feu ne protège pas votre entrée sur l'autoroute : il vous faut quand même guetter un espace sécuritaire dans la circulation avant d'entrer sur l'autoroute.**

SIGNAUX DE CONTRÔLE DE L'UTILISATION DES VOIES

Des signaux spéciaux sont également susceptibles d'être situés directement par-dessus les voies afin de contrôler la circulation. Ces signaux sont couramment utilisés aux postes de péage, sur les ponts, les tunnels et sur les routes multivoies dans les villes où la direction de la circulation change pour une certaine voie pour faciliter le flux de circulation à l'entrée ou à la sortie de la ville pendant les heures de pointe. Les signaux suivants indiquent comment certaines voies d'une rue ou d'une autoroute doivent être utilisées :

Une flèche verte constante pointant vers le bas par-dessus la voie de circulation signifie que vous pouvez utiliser cette voie.

Un « X » jaune constant par-dessus la voie de circulation signifie que vous devez changer de voies, car la direction de la circulation pour cette voie est sur le point d'être inversée. Préparez-vous à quitter la voie de façon sécuritaire.

Un « X » rouge constant par-dessus la voie signifie que vous n'avez pas le droit d'utiliser cette voie de circulation.

Une flèche blanche constante, en sens unique et tournant vers la gauche par-dessus une voie signifie que vous pouvez uniquement tourner à gauche, si vous vous trouvez dans cette voie-là.

Une flèche blanche constante, dans les deux sens et tournant vers la gauche par-dessus une voie signifie que vous avez uniquement le droit de tourner à gauche, si vous vous trouvez dans cette voie-là, mais la voie est partagée par des chauffeurs s'approchant dans le sens opposé et qui tournent à gauche.

SIGNAUX POUR PIÉTONS

Les piétons doivent se conformers aux signaux de circulation pour piétons. Les signaux pour piétons qu'il vous faut suivre sont les panneaux illuminés **MARCHER ET NE PAS MARCHER,** ou le pictogramme illuminé d'une personne en marche (signification : allez-y) et une main levée (signification : ne bougez pas). S'il ne se trouve pas de signaux pour piétons à l'intersection, les piétons doivent se conformer aux feux de circulation rouge, jaune et vert.

Les piétons ne sont parfois pas conscients de leurs responsabilités face aux signaux de circulation et signaux pour piétons. Faites attention à ceux de ces piétons qui sont susceptibles de ne pas respecter les signaux. Cédez toujours le passage aux piétons.

Lorsque le mot **MARCHER** s'allume de façon constante, ou qu'une personne en marche s'affiche, commencez à traverser, mais faites attention aux véhicules qui tournent et qui sont susceptibles de ne pas respecter la loi et céder le passage.

Lorsque les mots clignotants **NE PAS MARCHER** ou la main levée clignotante s'affiche :

a. Finissez de traverser, si vous vous trouvez déjà sur la rue.

b. **Ne commencez pas à traverser**, si vous n'avez pas encore quitté le bord du trottoir.

Lorsque les mots constants **NE PAS MARCHER**, ou la main levée s'affichent de façon constante, ne traversez pas.

PIÉTONS AVEUGLES

En présence d'un.e piéton.ne aveugle qui porte une canne blanche, ou qui marche avec un chien-guide, il vous faut ralentir, toujours céder le droit de passage et puis repartir en faisant bien attention. Soyez pret.e à arrêter votre véhicule afin d'empêcher un accident pour le/la piéton.ne, ou éviter de le/la mettre en danger.

SIGNAUX DE ZONES SCOLAIRES

Les signaux de zones scolaires sont des signaux jaunes clignotants placés sur les panneaux de vitesse limite des zones scolaires. Vous ne devez pas conduire à plus de 15 mph [miles à l'heure] lorsque les signaux jaunes clignotent, ou pendant les périodes indiquées sur le panneau. Dépasser la vitesse limite d'une zone scolaire vous causera trois (3) points dans votre dossier de conduite, et vous recevrez également une amende.

SIGNAUX DE PASSAGE À NIVEAU

Les chauffeurs sont prévenus d'un passage à niveau proche par le panneau de passage à niveau. Il faut s'approcher des passages à niveau en faisant bien attention en tout temps. Il vous faut toujours regarder des deux côtés et écouter pour voir si vous entendez un train qui s'approche ou tous signaux avant de conduire par-dessus les rails de la voie ferrée.

Il est obligatoire de s'arrêter à tous les passages à niveau lorsqu'il y a un signal d'un train qui s'approche. Ces signaux comprennent les feux rouges clignotants, une barrière de passage baissée, un signaleur avertissant, ou le signe audible d'un train qui s'approche. Ne continuez pas, et n'essayez pas non plus de contourner la barrière ou d'ignorer le signal d'un train qui s'approche. S'il n'y a pas de signal au passage à niveau, vous devez ralentir et vous préparer à vous arrêter, au cas où vous verriez ou entendriez un train s'approcher.

Continuez, tout en faisant bien attention, uniquement après que tous les signaux aient terminé, et là, seulement s'il n'y a aucun signe d'un train qui s'approche du passage à niveau.

Il vous faut vous arrêter si un train s'approche et a fait un signe audible, ou s'il est tout simplement visible et se trouve à proximité dangereuse du passage à niveau.

N'arrêtez pas votre véhicule sur les rails de la voie ferrée, qu'un train semble arriver ou pas. Si la circulation est bloquée à cause d'un feu de circulation, d'un PANNEAU S'arrêter ou pour toute autre raison que ce soit, assurez-vous de bien arrêter votre véhicule en un endroit où il n'est pas du tout à proximité des rails de la voie ferrée.

Consultez le Chapitre 3 pour de plus amples informations concernant la façon dont traverser l'intersection d'un chemin de fer et d'une autoroute de façon sécuritaire.

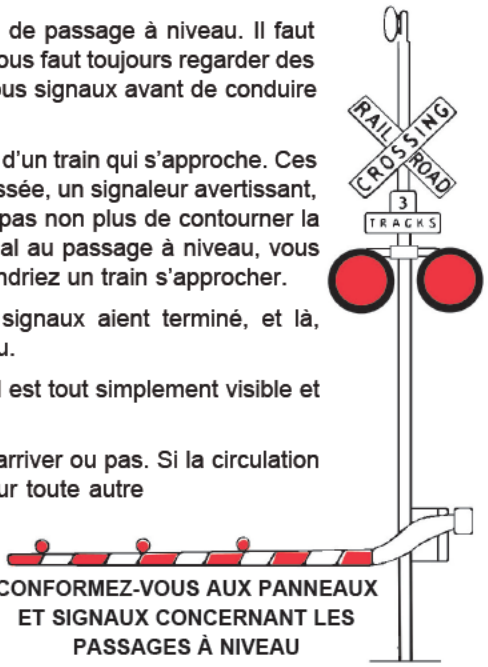

CONFORMEZ-VOUS AUX PANNEAUX ET SIGNAUX CONCERNANT LES PASSAGES À NIVEAU

PANNEAUX

Les panneaux se divisent en trois (3) catégories de base : panneaux de réglementation, d'avertissement et de guide. La plupart des panneaux au sein de chaque catégorie ont une forme et une couleur spéciales.

PANNEAUX DE RÉGLEMENTATION

Les panneaux de réglementation vous renseignent sur ce que, selon la loi, vous devez ou ne devez pas faire. Les réglementations affichées sur ces panneaux vous informent des vitesses limites, de la direction de la circulation, des restrictions concernant les virages, des restrictions de stationnement, …. Si vous ne vous conformez pas aux messages des panneaux de réglementation, vous êtes susceptible de faire l'objet d'une amende et de recevoir des points dans votre dossier de conduite du fait que vous êtes en effraction de la loi. Vous mettez également votre sécurité et celle des autres en danger en ne vous conformant pas aux messages des panneaux de réglementation – par exemple, en ne vous arrêtant pas au panneau **S'ARRÊTER**, en dépassant une autre voiture là où dépasser est dangereux, conduire plus vite que la vitesse limite affichée, ou conduire dans le mauvais sens dans une rue à sens unique.

D'habitude, les panneaux de réglementation sont des rectangles ou carrés verticaux noirs et blancs, tels les panneaux de **VITESSE LIMITE**. Certains panneaux de réglementation sont noirs, blancs et rouge, tels les panneaux **PAS DE VIRAGE À GAUCHE** avec un cercle et une barre oblique. D'autre panneaux de réglementation sont rouges et blancs, tels les panneaux **ARRÊTER, CÉDER LE PASSAGE, NE PAS ENTRER et MAUVAIS SENS**.

Le Panneau **S'ARRÊTER** est le seul panneau de forme octogonale (à 8 cotés) que vous allez voir sur l'autoroute. À une intersection avec un Panneau **S'ARRÊTER**, il vous faut vous arrêter complètement, vérifier qu'il n'y pas de piétons ou de circulation pour que l'intersection soit libre avant de vous remettre à rouler. Ralentir sans s'arrêter complètement est illégal.

Lorsque vous avisez un passage pour piétons ou une ligne d'arrêt (une barre blanche), arrêtez-vous avant que l'avant de votre véhicule n'atteigne la première ligne peinte. Si vous n'arrivez pas à voir la circulation, cédez le passage aux piétons et ensuite, avancez en faisant bien attention en delà de la ligne jusqu'à ce que vous puissiez bien voir. Vérifiez quil n'y pas de piétons ou de circulation, et continuez lorsque l'intersection est libre.

Ce panneau est également utilisé en liaison avec les panneaux s'arrêter. Ce panneau permet aux automobilistes de faire un virage à droite sans s'arrêter.

Un Panneau **S'ARRÊTER A QUATRE SENS** signifie qu'il y a quatre panneaux s'arrêter à cette intersection. La circulation en provenance des quatre directions doit s'arrêter.Le premier véhicule qui atteint l'intersection doit se remettre en marche en premier. Au cas où deux véhicules atteindraient l'intersection en même temps, le chauffeur de gauche doit céder le passage au chauffeur de droite. S'ils se font face, ils peuvent tous deux continuer en faisant bien attention, en faisant attention à des véhicules qui pourraient faire un virage.

Les panneaux **CÉDER LE PASSAGE** sont de forme triangulaire (à 3 cotés). Lorsque vous voyez ce panneau, il vous faut ralentir et vérifier pour voir s'il y a de la circulation, et céder le droit de passage aux piétons et à la circulation qui s'approche et traverse. Arrêtez-vous uniquement lorsque c'est nécessaire. Continuez lorsque vous pouvez le faire de façon sécuritaire sans interrompre le flux normal de la circulation. Souvenez-vous, il faut qu'il y ait un espace suffisant dans la circulation avant que vous ne puissiez repartir soit aux panneaux **S'ARRÊTER** soit aux panneaux **CÉDER LE PASSAGE**.

Ce panneau est utilisé en liaison avec les panneaux « céder le passage » en cas d'un pont ou d'un passage souterrain à sens unique pour avertir les automobilistes la route à sens unique les oblige à céder le droit de passage à la circulation en sens opposé.

PANNEAU CROIX DE VOIE FERRÉE Ce panneau est situé à un passage à niveau, là où les rails traversent la route. Il vous faut considérer le panneau à croix en tant que panneau **CÉDER LE PASSAGE** ; ralentir et préparez-vous à vous arrêter, si vous voyez ou vous entendez un train approcher. Consultez le Chapitre 3 pour de plus amples informations concernant la sécurité en cas de passage à niveau.

Les panneaux **NE PAS ENTRER** et **MAUVAIS SENS** collaborent l'un avec l'autre. Le panneau **NE PAS ENTRER** est placé à l'entrée des rues à sens unique et des bretelles. Lorsque vous voyez ce panneau, ne roulez pas sur cette rue ou cette bretelle dans la direction où vous vous dirigez.

Les panneaux **MAUVAIS SENS** sont placés plus loin dans la rue à sens unique ou la bretelle. Ils sont placés là pour attirer votre attention, si vous avez tourné par mégarde dans la rue ou sur la bretelle.

Le panneau **SENS UNIQUE** signifie que la circulation a droit de se déplacer uniquement dans la direction que le panneau indique. Si vous tournez sur une rue à sens unique en allant dans la direction opposée, il est fort probable que vous allez que vous ayez une collision frontale.

AUTOROUTES DIVISÉES

ce panneau signifie que la route où vous vous trouvez intersecte avec une autoroute divisée. L'autoroute divisée est en réalité deux (2) routes à sens unique qui sont séparées par un par une barrière médiane ou un rail de guidage. À la première route, vous pouvez uniquement tourner à droite, et à la seconde route, vous pouvez uniquement tourner à gauche.

CAMIONS INTERDITS

BICYCLETTES INTERDITES

PASSAGE DE PIÉTONS INTERDITES

CAMIONS INTERDITS, BICYCLETTES INTERDITES et PASSAGE DE PIÉTONS INTERDITS

Les camionneurs, les personnes qui font de la bicyclette et les piétons n'ont pas le droit de se servir des routes où ces panneaux sont placés.

Le panneaux suivants sont situés là où certaines actions sont interdites en permanence :

DEMI-TOUR INTERDIT

Ce panneau interdit les demis-tours. N'effectuez pas de virage complet pour aller dans la direction opposée.

VIRAGE À DROITE INTERDIT

Ce panneau indique que les virages à droite sont interdits. N'effectuez pas un virage à droite à cette intersection.

VIRAGE À GAUCHE INTERDIT

Ce panneau indique que les virages à gauche sont interdits. N'effectuez pas un virage à gauche à cette intersection.

STATIONNEMENT INTERDIT

Vous n'avez pas le droit de stationner votre véhicule aux endroits où ce panneau est placé.

INTERDICTION DE DÉPASSER

Ce panneau est susceptible d'être placé dans des lieux où il se peut que vous ne dépassiez pas d'autres véhicules allant dans la même direction. Il est souvent accompagné du panneau jaune en forme de fanion: **ZONE DE DÉPASSEMENT INTERDIT** (cf. les « Panneaux d'avertissement »).

Les panneaux suivants **PANNEAUX DE CONTRÔLE DE L'UTILISATION DE LA VOIE** (directionnel) sont placés à des intersections, ou aux alentours de celles-ci, par-dessus la voie de circulation qu'elles contrôlent pour indiquer quelle.s est/sont la/les manoeuvre.s permises à partir de cette voie.

Ce panneau indique qu'à la prochaine intersection, la circulation de la voie gauche devra tourner à gauche, et que la circulation dans la voie y adjoignant a le droit de tourner à gauche ou de continuer tout droit.

VIRAGE À GAUCHE UNIQUEMENT DEPUIS LA VOIE CENTRALE

Ce panneau indique là où une voie est réservée pour l'utilisation exclusive des véhicules qui tournent à gauche dans l'une ou l'autre direction, et ne doit pas être utilisée pour la circulation qui continue tout droit, ni pour dépasser.

PANNEAUX DE CONTROLE DE L'UTILISATION DE LA VOIE *(CONTINUATION)*

VIRAGE À GAUCHE OU À DROITE

TOUT DROIT OU VIRAGE À DROITE

Si vous vous trouvez sur une voie contrôlée par des comme ceux-ci, vous avez le droit de voyager dans l'une ou l'autre direction indiquée par les flèches.

VIRAGE À DROITE UNIQUEMENT

VIRAGE À GAUCHE UNIQUEMENT

Si vous vous trouvez sur une voie contrôlée par panneau avec une flèche de virage, où le mot « UNIQUEMENT » figure, lorsque vous atteignez l'intersection, vous devez faire le virage. Vous avez uniquement le droit de voyager dans la direction indiquée par la flèche, même si vous vous trouvez dans la voie « virages uniquement » par mégarde.

RESTEZ À DROITE

Ces panneaux orientent les chauffeurs à rester à droite de l'îlot de circulation où de la cloison intercalaire.

SIGNAUX DE VIRAGE À DROITE

Ce panneau est placé près d'un feu de circulation pour indiquer que ce signal contrôle les virages à droite.

Le panneau **VITESSE LIMITE** indique la vitesse légale maximale en conditions idéales pour l'étendue de l'autoroute où il se trouve. Votre sécurité est susceptible de dépendre d'une conduite plus lente que la vitesse limite affichée par intempéries.

LE SAVIEZ-VOUS : ACCIDENT ADOS

« Conduire trop vite par rapport aux conditions de la route » est la raison principale pour laquelle les chauffeurs de 16 et 17 ans sont impliqués dans des accidents.

Vous n'avez pas le droit de faire un virage pendant un feu rouge cycle à une intersection où l'un de ces panneaux est placé. Il vous faut attendre que le feu soit vert.

VIRAGE À GAUCHE DOIT CÉDER LE PASSAGE QUAND LA FLÈCHE JAUNE CLIGNOTE

Ce panneau se trouve couramment aux intersections, près du feu de circulation de virage à gauche, pour indiquer aux chauffeurs que les virages à gauche ne sont pas protégés lorsque la flèche jaune clignote.

VIRAGE À GAUCHE DOIT CÉDER LE PASSAGE AU FEU VERT

Ce panneau indique qu'un virage à gauche est permis, mais que vous devez céder le passage à la circulation qui arrive. Il se trouve couramment aux intersections, aux intersections, près du feu de circulation de virage à gauche, pour indiquer aux chauffeurs que les virages à gauche ne sont pas protégés le feu vert circulaire s'allume.

LA CIRCULATION DANS LE SENS OPPOSÉ A LE FEU VERT PROLONGÉ

Ce panneau se trouve là où la circulation qui vient dans le sens opposé est susceptible de continuer à rouler une fois votre feu de circulation devenu rouge.

STATIONNEMENT RÉSERVÉ

Quoique ce panneau ne soit pas en noir et blanc, il s'agit là d'un panneau réglementaire. Il démarque les endroits où le stationnement est réservé aux personnes handicapées ou aux vétérans sévèrement handicapés. Les véhicules stationnés dans ces espaces doivent afficher les plaques d'immatriculation agréées, ou les permis de stationnement. Les véhicules non autorisés stationnés dans ces espaces sont passibles d'une amende ou de frais de remorquage.

PANNEAUX D'AVERTISSEMENT

Les panneaux d'avertissement vous informent sur les conditions qui se trouvent un peu plus loin sur, ou près de la route. Ils vous avertissent de dangers ou changements potentiels des conditions de la route. Ils sont affichés avant que la condition ne se manifeste, et vous avez donc le temps de prévoir, de décider la façon dont vous allez réagir, de ralentir ou de changer votre itinéraire de voyage, si nécessaire. Les panneaux d'avertissement sont d'habitude en forme de losange avec des symboles ou des mots noirs sur fond jaune.

ZONE DE DÉPASSEMENT INTERDIT
Ceci est le seul panneau d'avertissement en forme de fanion. Ce panneau démarque le commencement d'une zone où il est interdit de dépasser, et il se trouve sur le côté gauche de la route faisant face au chauffeur.

PANNEAUX CHEVRONS
Il y a un changement abrupt dans la direction de la route, tel un virage à gauche ou à droite. La route fait un virage dans la direction indiquée par le chevron. Lorsqu'il est placé à un virage, il y aura un panneau d'avertissement de virage d'avance, et il se peut qu'il y ait plusieurs panneaux chevron situés dans le virage même.

VIRAGE À GAUCHE
La route fait un virage à gauche un peu plus loin. Il vous faut ralentir, rester au centre de votre voie, et vous préparer à traverser le virage de gauche.

VIRAGE À DROITE
La route fait un virage à droite un peu plus loin. Il vous faut ralentir, et positionner votre véhicule légèrement sur la droite du centre de la voie, tandis que vous traversez le virage de droite.

VIRAGE ABRUPT À GAUCHE
La route fait un virage abrupt à gauche un peu plus loin. Il vous faut ralentir considérablement, rester au centre de votre voie et vous préparer à traverser le virage à gauche abrupt. Certains panneaux de virages abrupts contiennent la vitesse recommandée affichée sur panneau même, ou en dessous de celui-ci.

VIRAGE ABRUPT À DROITE
La route fait un virage abrupt à droite un peu plus loin. Il vous faut ralentir considérablement, positionner votre véhicule légèrement sur la droite du centre de la voie et vous préparer à traverser virage à droite abrupt. Certains panneaux de virages abrupts contiennent une vitesse conseillée affichée sur panneau même, ou en dessous de celui-ci.

ENSEMBLES DE VIRAGES
La route un peu plus loin fait un virage, d'abord dans une direction, puis dans l'autre (un ensemble de deux (2) virages). Ralentir et préparez-vous à traverser cet ensemble de virages.

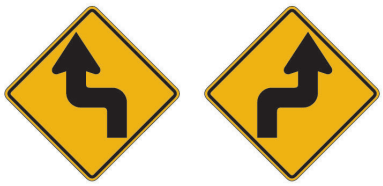

TOURNANTS ABRUPTS À DROITE ET À GAUCHE
La route un peu plus loin fait un tournant, d'abord dans une direction, puis dans l'autre. Ralentir et préparez-vous à traverser cet ensemble de tournants.

ROUTE SINUEUSE (SÉRIES DE VIRAGES)
Ce panneau indique qu'il y a au moins trois (3) virages de suite sur la route un peu plus loin.

GRANDE FLÈCHE DANS UNE DIRECTION
La route un peu plus loin change de direction à un angle extrême. Avant d'atteindre ce virage extrême, ralentir autant que vous le feriez pour faire un virage à une intersection.

LA ROUTE FAIT UN VIRAGE
La route principale fait un virage à gauche avec une route de côté entrant depuis la droite. Approchez-vous de l'intersection avec des soins redoublés. Les chauffeurs qui se préparent à accéder à la route principale sont susceptibles de ne pas pouvoir vous voir vous approcher dans le virage et pourront sortir devant vous, vous laissant très peu de place pour éviter un accident, si vous conduisez trop vite.

RENVERSEMENT DE CAMIONS
Ce panneau identifie les virages où les camions qui roulent à des vitesses excessives sont susceptibles de se renverser sur le côté.

PANNEAUX DES VITESSES RECOMMANDÉES
Ce panneau peut être utilisé avec n'importe quel panneau d'avertissement en forme de losange. La vitesse la plus élevée à laquelle vous pouvez rouler dans un virage à gauche abrupt est de 25 mph.

CIRCULATION CONVERGENTE
Ce panneau se trouve sur une route principale pour vous avertir que la circulation est susceptible de converger dans votre voie depuis une autre route ou une bretelle. Dans cet exemple, la circulation converge dans votre voie depuis la droite. La circulation qui converge doit céder le passage à la circulation qui se trouve déjà sur la route principale.

VOIE AJOUTÉE
Ce panneau se trouve à l'avance d'un endroit où deux routes convergent. Il signifie que converger n'est pas nécessaire, car la circulation qui converge se sert d'une nouvelle voie qui a été ajoutée à la route.

RÉGION DE CONVERGENCES
Ce panneau sert à vous avertir que vous allez converger avec une autre route tandis qu'une partie de la circulation sort et traverse votre trajectoire.

COMMENCEMENT DE L'AUTOROUTE DIVISÉE
L'autoroute un peu plus loin devient une autoroute divisée, avec deux routes à sens unique et une médiane ou cloison intercalaire séparant la circulation roulant dans des directions opposées. Restez à droite de la cloison intercalaire ou médiane.

FIN DE L'AUTOROUTE DIVISÉE
L'autoroute divisée sur laquelle vous roulez finit un peu plus loin. Vous vous trouverez alors sur une route avec une circulation allant dans les deux sens. Restez à droite de la ligne du centre et faites attention à la circulation qui arrive.

CIRCULATION DANS LES DEUX SENS UN PEU PLUS LOIN
La rue ou route à sens unique prend fin un peu plus loin. Vous roulerez alors sur une route à deux (2) voies de circulation qui roulent en directions opposées. Restez sur votre voie à droite de la ligne médiane. Ce panneau est susceptible d'être également placé par intervalles sur la route à deux sens.

LA VOIE PREND FIN
Ces panneaux vous avertissent que l'une (1) des voies d'une route multivoies va finir un peu plus loin. Dans ces exemples, la circulation de la voie droite doit converger à gauche.

PANNEAUX D'INTERSECTION
Les panneaux ci-dessous montrent des genres d'intersections. En vous montrant d'avance la façon dont les routes se joignent les unes aux autres, les panneaux vous informent de l'endroit où la route sur laquelle vous roulez ne continue pas tout droit à travers l'intersection. Les panneaux vous avertissent également de problèmes potentiels dans les évolutions des autres véhicules. Approchez-vous de tous ces genres d'intersection avec beaucoup de précautions en surveillant alentour et un peu plus loin, et préparez-vous à ralentir, si besoin est.

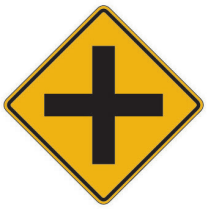

CROISEMENT DE ROUTES

ROUTE SECONDAIRE

INTERSECTION EN « T »

INTERSECTION EN « Y »

INTERSECTION CIRCULAIRE

LARGE FLÈCHE DANS LES DEUX DIRECTIONS
Ce panneau se trouve sur le côté le plus éloigné d'une intersection en T pour vous informer qu'il vous est uniquement possible de tourner à gauche ou à droite. La route sur laquelle vous vous trouvez ne continue pas tout droit à travers l'intersection.

PONT ÉTROIT OU PASSAGE SOUTERRAIN UN PEU PLUS LOIN
Chaque voie sur le pont ou dans le passage souterrain devient plus étroite, et en général,il n'y a pas d'accotement. Il vous faut ralentir et vous assurer que vous restez bien sur votre voie. Si un chauffeur qui s'approche depuis la direction opposée conduit un vehicule large ou qu'il empiète sur une portion de votre voie, attendez qu'il se soit éloigné.

GLISSANT PAR TEMPS HUMIDE
Des conditions particulièrement glissantes existent par temps humide. Dans ces conditions, ralentissez et accroissez la distance entre votre véhicule et celui des autres. N'accelerez pas ni ne freinez de façon soudaine. Prenez les virages très lentement.

PASSAGE DE CHEVREUILS
Ce panneau se trouve dans les endroits où les chevreuils traversent souvent, et des accidents impliquant des chevreuils ont eu lieu.

HAUTEUR LIMITÉE
Ce signe est susceptible de se trouver près d'un passage souterrain, ou à l'entrée d'un tunnel ou d'un garage de stationnement. N'y entrez pas si votre vehicule est plus grand que la hauteur figurant sur le signe.

PANNEAUX D'ACCOTEMENT
Ces panneaux se trouvent à l'avance d'endroits où l'accotement est plus bas que la route ou lorsque l'accotement est mou (pas goudronné). Le panneau **ACCOTEMENT BAS** est placé là où l'accotement s'affaisse jusqu'à trois (3) pouces en dessous du niveau de la route. Le panneau **AFFAISSEMENT D'ACCOTEMENT** est utilisé dans des affaissements situations d'affaissement encore plus sévères.

Si vous vous égarez de la route et l'une (1) de vos roues tombe sur un accotement bas ou sur un accotement mou, ne freinez pas brusquement ou ne tournez pas votre volant de façon abrupte pour essayer de regagner la route—vous pourriez facilement perdre le contrôle de votre véhicule ! Consultez le Chapitre 3 pour de plus amples informations concernant la façon dont vous rétablir en toute sécurité, une fois que vous avez glissé de la chaussée.

COLLINE/INCLINAISON
Une colline escarpée arrive un peu plus loin. Ralentir et apprêtez-vous à passer à une vitesse inférieure afin de pouvoir contrôler la vitesse à laquelle vous allez, et économiser vos freins.

FEUX DE CIRCULATION UN PEU PLUS LOIN
Des feux de circulation se trouvent à l'intersection un peu plus loin. Il se peut que vous ne puissiez pas les voir en raison d'un virage ou d'une colline. S'il y a le feu rouge (ou si le feu vient de devenir vert), il se peut qu'une ligne de véhicules soit arrêtée un peu plus loin. Lorsque vous apercevez ce panneau, ralentir et préparez-vous à vous arrêter si besoin est.

PANNEAU S'ARRÊTER UN PEU PLUS LOIN
Un Panneau **S'ARRÊTER** se trouve à l'intersection un peu plus loin. Il se peut que vous ne puissiez pas le voir en raison d'un virage, d'une colline ou de quelque chose d'autre qui obstrue votre champ de vision. Il se peut également qu'il y ait une ligne de véhicules arrêtés un peu plus loin au Panneau **S'ARRÊTER**, que vous ne pouvez pas encore voir. Lorsque vous apercevez ce panneau, ralentir pour vous préparer à vous arrêter.

PASSAGE DE BICYCLETTES
Il se peut que ces cyclistes traversent votre route un peu plus loin. Préparez-vous à si besoin est. Ce panneau aura soit un fond jaune (comme indiqué ici) ou un fond jaune-vert fluorescent fond.

PASSAGE À NIVEAU UN PEU PLUS LOIN
Vous vous approchez d'un passage à niveau. Lorsque vous apercevez ce panneau, commencez à guetter un train, des yeux et des oreilles. Ce panneau est placé avec assez d'avance pour vous permettre de vous arrêter avant que vous n'ayez atteint la voie ferrée, si besoin est. Consultez le Chapitre 3 pour de plus amples informations concernant la sécurité en ce qui concerne les passages à niveau.

INTERSECTION AVANCÉE/PANNEAU DE PASSAGE À NIVEAU

La route qui intersecte a un passage à niveau à très peu de distance de l'intersection. Si vous prévoyez de faire un virage sur la route qui intersecte, et au cas où un train s'approcherait, apprêtez-vous à vous arrêter.

LES BICYCLETTES/LES VÉHICULES À MOTEUR PARTAGENT LA ROUTE

Utilisé aux endroits étroits de la route (pas d'accotement, voies étroites, etc.) pour vous avertir que, en tant qu'automobiliste, il vous faut fournir un espace adéquat aux cyclistes et partager la route.

PIÉTONS QUI TRAVERSENT

Utilisé à un passage pour piétons ou à l'avance pour des endroits où les piétons sont susceptibles de traverser votre chemin. Apprêtez-vous à ralentir ou à vous arrêter, si besoin est. Ce panneau pourra, soit avoir un fond jaune (comme indiqué ici) soit un fond jaune-vert fluorescent.

ÉCOLE

Ceci est l'unique panneau de forme pentagonale qui soit utilisé sur la route. Il signifie que vous vous approchez d'une zone scolaire. Si le panneau est accompagné d'une flèche qui pointe vers le bas, cela signifie que vous vous trouvez dans le passage pour piétons de la zone scolaire. Il vous faut ralentir, faire attention aux enfants qui traversent la route et vous arrêter, si besoin est. Ce panneau pourra, soit avoir un fond jaune (comme indiqué ici) soit un fond jaune-vert fluorescent.

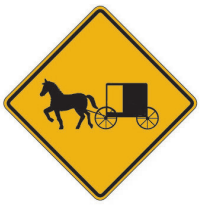

VÉHICULE TIRÉ PAR DES CHEVAUX

Ce panneau se trouve dans les endroits où des véhicules lents, tirés par des chevaux traversent ou partagent la route avec les véhicules motorisés.

OBJETS ADJACENTS À LA ROUTE

Les objets qui se trouvent près du bord de la route ont parfois besoin d'un indiqueur pour avertir les chauffeurs du danger potentiel. Ceci comprend les soutiens de passages souterrains, la sortie des ponts, les gardes-fous et autres structures. Dans certains cas, il se peut qu'il n'y ait aucun objet impliqué, mais plutôt une condition sur le côté de la route, à savoir un affaissement ou un changement abrupt dans l'alignement de la route. Des objets et des conditions de ce genre sont indiqués par les indiqueurs suivants, où les rayures sont orientées dans la direction vers laquelle il vous faut rouler pour éviter le danger :

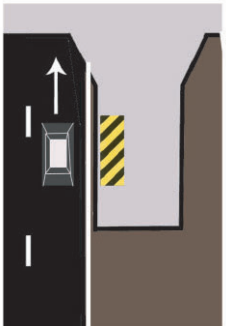

Danger à droite
Restez à gauche

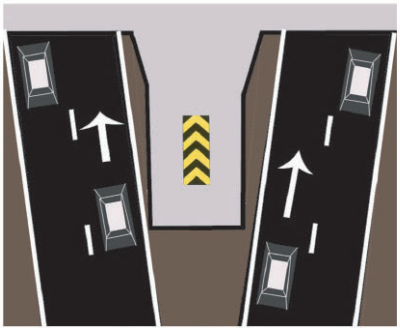

Danger au centre
Restez à gauche ou à droite

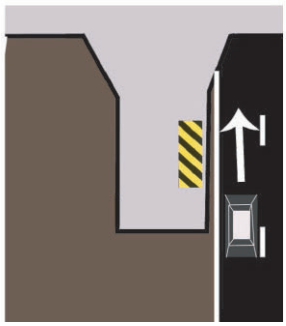

Danger à gauche
Restez à droite

PANNEAUX DE ZONES DE TRAVAUX (PANNEAUX DE ZONES DE TRAVAUX ROUTIERS ET DE CONSTRUCTION)

Les panneaux des zones de travaux sont en général en forme de losange, tout comme les panneaux d'avertissement, mais ils sont de couleur orange avec des lettres noires au lieu de couleur jaune avec des lettres noires. Ces panneaux identifient les zones d'entretien, de construction ou de service où les travailleurs ou leur équipement sont susceptibles de se trouver sur la route, ou près d'elle. Restez vigilant et ralentissez lorsque vous apercevez ces panneaux.

Allumez vos phares lorsque vous roulez à travers une zone de travaux, quelle que soit l'heure. C'est exigé par la loi pour **toutes** les zones de travaux affichées, pas simplement pour celles qui sont en activité. Avec les phares allumés, votre véhicule est plus facilement visible pour le reste de la circulation ainsi que pour les travailleurs de l'autoroute. Si un agent de police vous arrête pour une infraction de circulation dans une zone de travaux, et que les phares de votre véhicule ne sont pas allumés, vous ferez l'objet d'une amende supplémentaire de $25.

Ces panneaux de **ZONE DE TRAVAUX** se trouvent au début et à la fin d'une zone de travaux en activité. Une zone de travaux en activité est la portion d'une zone de travaux où les travailleurs de construction, d'entretien et de service se trouvent sur la voie routière, ou sur l'accotement de l'autoroute près d'une voie ouverte à la circulation.

TRAVAUX SUR LA VOIE UN PEU PLUS LOIN

Ce panneau vous informe qu'il y a des travaux sur la voie un peu plus loin et vous recommande également de ralentir.

VOIE FERMÉE UN PEU PLUS LOIN

Ce panneau vous informe qu'une certaine voie sera fermée à une distance spécifique un peu plus loin.

TRAVAILLEURS UN PEU PLUS LOIN

Les travailleurs sont susceptibles de se trouver sur la route, ou tout près, faites donc très attention lorsque vous roulez à travers cette zone.

ROUTE FERMÉE / INONDATION

Ce panneau vous informe que la route un peu plus loin est fermée pour cause d'inondation. Il vous faut avoir recours à un autre itinéraire. Consultez le Chapter 3 concernant la marche à suivre en cas de routes inondées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les travailleurs des autoroutes sont munis de formulaires pour signaler à la police les automobilistes qui conduisent trop vite, ou de façon non sécuritaire, à travers les zones de travaux. La police est alors susceptible de faire un procès-verbal, dont découleront des amendes et des points.

SIGNALEUR UN PEU PLUS LOIN (ROUTE EN CONSTRUCTION UN PEU PLUS LOIN)

Le panneau de gauche montre un signaleur qui contrôle la circulation un peu plus loin. Comme indiqué à droite, le signaleur a recours aux signaux **ARRÊTER** et **RALENTIR**, ou à un drapeau rouge pour vous prévenir de vous arrêter ou de ralentir. Faites très attention aux signaleurs lorsque vous vous approchez, et vous roulez à travers une zone de travaux.

LA CIRCULATION DOIT S'ARRÊTER ET ATTENDRE

LA CIRCULATION DOIT ROULER LENTEMENT

TABLEAUX À FLÈCHES ÉLECTRIQUES

De grands tableaux de flèches clignotantes électroniques (roulez/convergez à droite ou à gauche) placés sur la route ou juchés sur des véhicules avertissent les automobilistes qui s'approchent des fermetures des voies. Commencez à converger bien avant le panneau. Un panneau à flèche affichant l'un des messages indiqués dans la figure à l'extrême droite (attention) indique qu'il se trouve une zone de travaux un peu plus loin près de la voie de circulation. Redoublez de vigilance en conduisant.

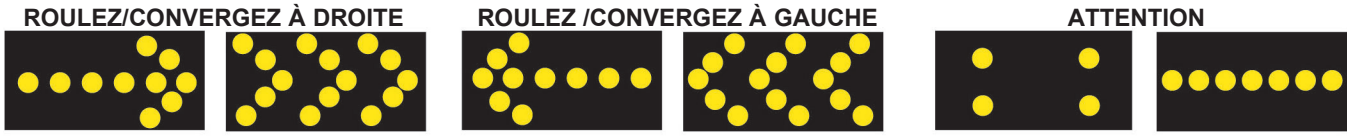

DISPOSITIFS DE CANALISATION

Des fûts, des tubes, des cônes et des tableaux verticaux sont tous des dispositifs utilisés dans les zones de travaux pour vous guider à travers les changements de circulation et vous protéger des dangers liés aux travaux routiers.

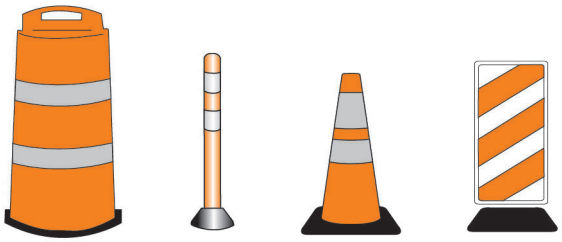

PANNEAUX GUIDES

Les panneaux guides fournissent des informations concernant les routes qui s'intersectent, vous aident à vous diriger vers des villes ou des municipalités, et vous montrent les points d'intérêt le long de l'autoroute. Les panneaux guides vous aident également à trouver des hôpitaux, des stations-service, des restaurants et des motels. D'habitude, ces panneaux sont des rectangles horizontaux.

PANNEAUX GUIDES SUR AUTOROUTES/VOIES RAPIDES

Les trois panneaux suivants sont des exemples de panneaux guides sur les autoroutes et les voies rapides. Ils sont verts avec des lettres blanches. La plupart des panneaux sur les autoroutes et les voies rapides sont placés de la même façon. Par exemple, il y a d'habitude un panneau d'avance, suivi d'un autre panneau d'avance. Le troisième panneau se trouve alors à la sortie. Plusieurs panneaux sont nécessaires, car, dû à la grande vitesse et à la forte circulation sur les autoroutes, les chauffeurs sont susceptibles de manquer un seul panneau. Également, il se peut que les automobilistes doivent effectuer au moins un changement de voie afin de sortir de l'autoroute.

CHIFFRES DE SORTIE

Les chiffres de sortie correspondent aux indiqueurs des miles. Ce changement permet aux automobilistes de calculer rapidement les distances entre les sorties, p.ex., la distance entre la Sortie 95 et la Sortie 20 est de 75 miles.

Si un panneau jaune affichant le message **SORTIE UNIQUEMENT** se trouve sur le panneau d'une autoroute, la voie au-dessous du panneau ne continuera pas à travers l'interchange ; la voie va plutôt se séparer de la route pour former une bretelle. Si vous vous trouvez sur une voie où se trouve un panneau **SORTIE UNIQUEMENT**, vous avez le droit de changer de voies, ou vous devez sortir de l'autoroute si vous restez sur cette voie-là.

DE PETITES ASTUCES POUR VOUS AIDER À REPÉRER DE QUEL CÔTÉ DE L'AUTOROUTE SORTIR :

La sortie 13 pour la Route 22 se situera du côté gauche de l'autoroute.

La sortie 7 pour la Route 22 se situera du côté droit de l'autoroute.

- Le petit panneau vert **SORTIE** à chiffres au-dessus du panneau vert rectangulaire sera sur la **gauche** du panneau, si la sortie se trouve sur le côté **gauche** de l'autoroute.
- Le petit panneau vert **SORTIE** à chiffres au-dessus du panneau vert rectangulaire sera sur le côté **droit** du panneau, si la sortie se trouve sur le côté **droit** de l'autoroute.
- Si le panneau a des flèches blanches, la flèche pointera dans la direction de la sortie

LE SYSTÈME DE NUMÉROTAGE DES AUTOROUTES

Le panneau rouge, blanc et bleu en forme de bouclier indique qu'une autoroute est interétatique. Ces autoroutes interétatiques sont numérotées pour aider les automobilistes à se retrouver à travers des régions qui ne leur sont pas familières. Un code est utilisé pour indiquer si la route va principalement en direction de l'est et de l'ouest, ou du nord et du sud, et pour indiquer si la route se trouve dans la partie est, médiane ou ouest des États-Unis.

Le décodage du système de numérotage des autoroutes interétatiques. Les chiffres affichés sur les panneaux en forme de bouclier des autoroutes interétatiques peuvent constituer une grande assistance pour s'orienter lorsque vous comprenez la façon dont ils sont agencés. En général, ils suivent les schémas suivants :

- Les autoroutes interétatiques **paires** à un ou deux chiffres sont en général des routes est-ouest. Au niveau national, les chiffres montent entre la I-10 au sud et la I-94 au nord. En Pennsylvanie, la I-76 est située dans la partie sud de l'État, et la I-84 et la I-80 sont situées dans la partie sud de l'État.
- Les autoroutes interétatiques **impaires** à un ou deux chiffres sont en général des routes nord-sud. Les chiffres montent entre la I-5 sur la cote ouest et la I-95 sur la cote est. En Pennsylvanie, la I-79 est située dans la part partie nord de l'État, et la I-95 est située dans la partie est de l'État.
- Les autoroutes interétatiques **paires** à trois chiffres relient les autres grandes autoroutes. Si le premier des trois (3) chiffres est un chiffre pair, l'autoroute d'habitude relie les autoroutes interétatiques situées aux deux extrémités, telle la I-276 à Philadelphia. De telles routes sont souvent désignées comme « boucles » ou « autoroute périphérique ».
- Si le premier des trois (3) chiffres est un chiffre **impair,** l'autoroute est d'habitude une route dite d'« embranchement » qui relie une autre autoroute interétatique uniquement à l'une (1) des extrémités, parfois en passant par le centre-ville, telle la I-180 à Williamsport.

INDIQUEURS DE MILES

Les indiqueurs de miles sont utilisés sur certaines autoroutes pour indiquer le nombre de miles depuis le point où la route de circulation est entrée dans l'État ou depuis son point de départ, si elle ne s'étend pas jusqu'aux limites de l'État. Les chiffres commencent à zéro dans la partie ouest de l'État dans le cas des routes est-ouest et dans la partie sud de l'État dans le cas des routes nord-sud. Les chiffres montent au fur et à mesure que vous voyagez vers l'est ou vers le nord, et descendent au fur et à mesure que vous voyagez vers l'ouest ou vers le sud. Par exemple, lorsque vous entrez en Pennsylvanie depuis la partie ouest de la voie rapide I-80, les indiqueurs des miles commencent à 1 mile et montent au fur et à mesure que vous voyagez vers l'est. Être capable de lire les indiqueurs peut vous aider à savoir exactement où vous vous trouvez et vous fournir un emplacement approximatif, au cas où il vous faudrait appeler l'assistance routière.

INDIQUEURS DE ROUTE

Les panneaux suivants indiquent la route sur laquelle vous vous trouvez.

Le repère de route vous indique que la route est la **Route de circulation U.S. 22**.

Le repère en forme de trapèze vous indique qu'il s'agit de la **Route de circulation Pennsylvania 39.**

La **plaque de jonction** située sur ce repère de route vous indique que vous vous approchez de l'intersection de la Route de circulation U.S. 22.

La **plaque de direction** de ce repère de route vous indique que vous voyagez ouest sur la Route de circulation U.S. 22.

La **flèche complémentaire** de cet assemblage de repères de route signifie que vous vous approchez d'un virage à droite pour continuer sur la Route de circulation U.S. 22 ouest.

Le panneau de repère de route et le panneau indiquateur affichant le mot « VERS » ["TO"] et la flèche complémentaire signifient que, si vous souhaitez accéder à la Route de circulation U.S. 22, il vous faut continuer un peu plus loin.

PANNEAUX DE SERVICE

Les panneaux suivants sont des exemples de panneaux de service. Ces panneaux-là sont carrés ou rectangulaires, avec des lettres ou des symboles bleus et blancs, et ils indiquent là où se trouvent divers genres de services situés à la prochaine sortie.

HÔPITAL

TÉLÉPHONE

ALIMENTATION

ESSENCE

DIÉSEL

HÉBERGEMENT

PANNEAUX DE DIRECTION POUR TOURISTES

Ce genre de panneaux est carré ou rectangulaire et pourra être bleu ou brun avec des lettres blanches, et indique les lieux touristiques, à savoir les musées, les monuments historiques, ou les parcs de l'État ou nationaux.

MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

La plupart des routes ont des marquages permanents pour indiquer le milieu de la route, les voies de circulation ou les bords de la route. Les marquages qui indiquent le milieu de la route consistent en des lignes continues ou en pointillé. Ces marquages de la chaussée indiquent également des utilisations spéciales de la voie. Les lignes jaunes divisent la circulation qui roule en directions opposées. Les lignes jaunes servent à démarquer le milieu des routes à deux sens, et à démarquer le bord gauche des autoroutes divisées, rues à sens unique et bretelles. Les lignes blanches continues divisent les voies de circulation qui roule dans la même direction. Les lignes blanches continues servent également à démarquer le bord droit de la route.

En règle générale, il est permis de traverser les lignes de circulation en pointillé, et non les lignes continues, sauf lorsque vous faites un virage. Des exemples de marquages diffèrent de la chaussée et leur signification suivent ci-dessous :

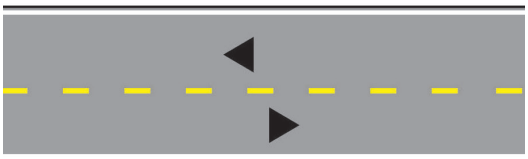

Une seule ligne jaune médiane en pointillé démarque le milieu d'une double voie à deux sens. Il est permis de dépasser de chaque côté, dans des conditions sécuritaires. Lorsque vous dépassez, vous devez vous servir de la voie de la circulation qui arrive.

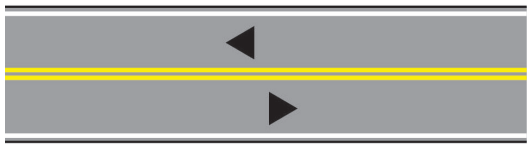

Une ligne médiane double continue indique le milieu d'une route à deux sens. Même sans le panneau **NE PAS DÉPASSER**, dépasser lorsque la circulation roule dans l'une ou l'autre direction n'est pas permis sur les routes marquées de cette façon.

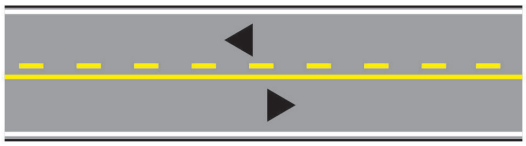

L'association d'une ligne jaune continue et d'une ligne médiane jaune en pointillé indique également le centre d'une route à deux sens. Vous avez le droit de dépasser si la ligne en pointillé se trouve de votre côté de la route et dans des conditions sécuritaires, mais vous n'avez pas le droit de dépasser lorsque la ligne jaune continue se trouve de votre côté de la route.

Les schémas de marquage de ce genre se trouvent sur nombre d'autoroutes à trois ou cinq voies. La ligne jaune médiane continue du dehors signifie que vous ne pouvez pas vous servir de la voie du milieu pour dépasser. La ligne jaune médiane continue et en pointillé du dedans indique que les véhicules qui roulent dans l'une ou l'autre direction ont le droit de se servir de la voie du milieu uniquement pour les virages à gauche. Consultez le Chapitre 3 pour de plus amples informations concernant comment se servir des voies de virage du milieu de façon sécuritaire.

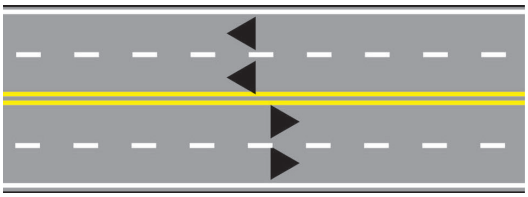

Les autoroutes multivoies sans médianes (c'est-à-dire sans cloisons intercalaires) sont souvent marquées comme indiqué ici. Les lignes en pointillé blanc indiquent quelles sont les voies qui peuvent être utilisées par les véhicules qui roulent dans la même direction. Vous avez le droit de traverser les lignes blanches en pointillé pour dépasser (assurez-vous que la voie de dépassement est vide), mais vous n'avez pas le droit de traverser la double ligne jaune médiane pour dépasser. La circulation roule dans des directions opposées dans la voie à la gauche de la ligne médiane jaune.

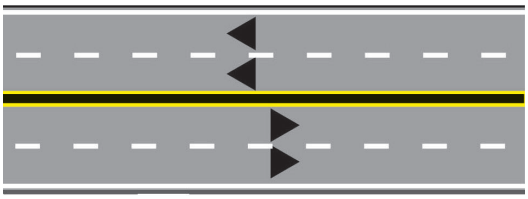

Ce schéma est utilisé sur la plupart des autoroutes avec médianes et à accès limité (avec une cloison intercalaire au milieu). Le bord droit de la route est démarqué avec une ligne blanche continue. Le bord gauche de chaque côté est démarqué avec une ligne jaune continue. Les voies de circulation de chacun des côtés sont démarquées avec une ligne blanche en pointillé, laquelle peut être traversée.

Le marquage de la chaussée comprend également des mots peints sur la chaussée même, et des flèches qui agréent les messages affichés sur les panneaux de réglementation d'avertissement. Les exemples comprennent les mots **S'ARRÊTER UN PEU PLUS LOIN** avant une intersection avec le panneau **S'ARRÊTER, CÉDER LE PASSAGE** ou des triangles blancs peints en travers de la voie pour indiquer qu'il vous faut céder le passage à la circulation qui s'approche, **ÉCOLE** avant une zone scolaire, **R X R** avant un passage à niveau, **VOIE POUR BICYCLETTES** pour une voie réservée aux cyclistes, **UNIQUEMENT** avec une flèche qui pointe à gauche ou à droite pour indiquer que la voie est réservée uniquement aux tournants et de grandes flèches blanches pour indiquer la direction de la circulation sur des rues à sens unique et des bretelles d'autoroute.

QUESTIONS DE RÉVISION DU CHAPITRE 2

1. LORSQUE VOUS VOYEZ CE PANNEAU, IL VOUS FAUT :

A. Vous arrêter complètement, vérifier qu'il n'y pas de piétons, et de la circulation transversale
B. Ralentir sans vous arrêter complètement
C. Vous arrêter complètement et entendre le feu vert
D. Ralentir et vérifier qu'il n'y pas de circulation

2. CECI EST LA FORME FORME ET LA COULEUR D'UN PANNEAU_____.

A. S'arrêter
B. Mauvais sens
C. Céder le passage
D. Ne pas entrer

3. CE PANNEAU SIGNIFIE :

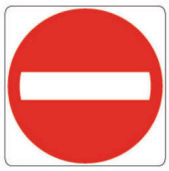

A. S'arrêter
B. Demis-tours interdits
C. Céder le passage
D. Ne pas entrer

4. CE PANNEAU SIGNIFIE :

A. Demis-tours interdits
B. Virages interdits
C. Virages à gauche interdits
D. Virages à droite interdits

5. CE PANNEAU SIGNIFIE :

A. Demis-tours interdits
B. Virages à gauche interdits
C. Virages à droite interdits
D. Virages à droite interdits

6. CE PANNEAU SIGNIFIE :

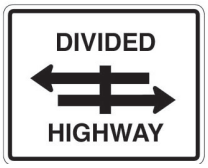

A. Vous devez tourner à gauche ou à droite
B. Vous vous approchez d'une intersection en T
C. La route sur laquelle vous vous trouvez intersecte avec une autoroute divisée
D. Indique une passerelle située au-dessus de l'autoroute divisée

7. IL VOUS FAUT FAIRE TRÈS ATTENTION LORSQUE VOUS CONDUISEZ PRÈS DE PIÉTONS QUI ONT UNE CANNE BLANCHE CAR :

A. Ils sont sourds
B. Ils ont un handicap mental
C. Ils sont aveugles
D. Ils ont du mal à marcher

8. LORSQUE VOUS CONDUISEZ PRÈS DE PIÉTONS QUI ONT UNE CANNE BLANCHE OU QUI SE SERVENT D'UN CHIEN-GUIDE, VOUS DEVEZ :

A. Ralentir et vous préparer à vous arrêter
B. Prendre le droit de passage
C. Continuer normalement
D. Éloignez-vous rapidement

9. S'IL N'Y A PAS DE SIGNAL À UN PASSAGE À NIVEAU, VOUS DEVEZ :

A. Ralentir et vous préparer à vous arrêter si vous voyez ou vous entendez un train s'approcher
B. Vous dépêcher de traverser la voie ferrée
C. Traverser la voie ferrée à une vitesse normale
D. Traverser lentement la voie ferrée

10. VOUS AVEZ LE DROIT DE CONTOURNER LES BARRIÈRES D'UN À NIVEAU :

A. Une fois le train passé
B. Jamais
C. Lorsque les lumières ont cessé de clignoter
D. Lorsque les autres chauffeurs se mettent à contourner les barrières

11. SI VOUS APERCEVEZ CE PANNEAU AU-DESSUS DE VOTRE VOIE, VOUS :

A. N'avez pas le droit de sortir de l'autoroute dans cette voie-là
B. Avez le droit de continuer à travers l'interchange ou de sortir de l'autoroute dans cette voie-là
C. Avez le droit de rester dans cette voie et de continuer à travers l'interchange
D. Devez sortir de l'autoroute si vous restez dans cette voie-là

12. LES PANNEAUX GUIDES SUR LES AUTOROUTES ET LES VOIES RAPIDES SONT :

A. Oranges avec des lettres noires
B. Verts avec des lettres blanches
C. Jaunes avec des lettres noires
D. Rouge avec des lettres blanches

13. CE PANNEAU EST UTILISÉ POUR AVERTIR LES CHAUFFEURS CONCERNANT :

A. Des intersections à venir
B. Des travaux de construction sur la route
C. Des virages sur la route un peu plus loin
D. Des changements dans les voies de circulation

14. CE PANNEAU VOUS INDIQUE QUE :

A. Les virages ne sont pas permis sur cette route-là
B. La route devient étroite un peu plus loin
C. Il y a une série de virages un peu plus loin
D. La route est susceptible d'être glissante par temps humide

15. CE PANNEAU SIGNIFIE :

A. Un virage à gauche un peu plus loin
B. Une série de virages
C. Un tournant en S un peu plus loin
D. Glissant par temps humide

16. CE PANNEAU INDIQUE QUE :

A. Une colline escarpée se trouve un peu plus loin
B. Il est défendu aux camions de passer sur cette colline
C. Un chemin forestier se trouve un peu plus loin
D. Des camions se trouvent sur la colline

17. UN PANNEAU JAUNE ET NOIR EN FORME DE LOSANGE :

A. Vous avertit concernant les conditions de la route ou dans ses alentours
B. Vous aide à vous orienter vers des villes et des municipalités un peu plus loin
C. Vous informe au sujet des lois et des réglementations en matière de circulation
D. Vous informe au sujet de travaux de construction sur la route un peu plus loin

18. LE PANNEAU DE CETTE FORME ET DE CETTE COULEUR EST UN PANNEAU _____ .

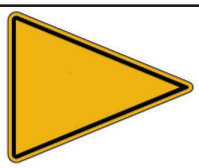

A. Dépassement interdit
B. Mauvais sens
C. Passage à niveau
D. S'arrêter

19. LESQUELS DE CES PANNEAUX SONT UTILISÉS POUR INDIQUER LA FIN DE L'AUTOROUTE DIVISÉE ?

A. 2
B. 4
C. 3
D. 1

20. CE PANNEAU EST UTILISÉ POUR AVERTIR LES CHAUFFEURS QUE :

A. La voie prend fin, convergez à gauche
B. Il y a des virages sur la route un peu plus loin
C. Des intersections viennent un peu plus loin
D. Travaux de construction sur la route

21. CE PANNEAU INDIQUE UN GENRE DE :

A. Intersection
B. Virage sur la route
C. Virage à droite
D. Changement de voie

22. CE PANNEAU INDIQUE UN GENRE DE :

A. Virage à droite
B. Intersection
C. Changement de voie
D. Virage sur la route

23. QU'EST-CE QUI DEVRAIT VOUS INQUIÉTER LE PLUS LORSQUE VOUS APERCEVEZ CE PANNEAU ?

A. De conduire avec vos phares déréglés, car l'un des côtés de votre voiture est plus haut que l'autre
B. D'endommager l'un de vos pneus, si vous dérivez sur l'accotement
C. De faire de l'aquaplanage si l'y a de l'eau sur l'accotement
D. De perdre le contrôle de votre véhicule, si vous dérivez sur l'accotement à cause d'une dénivellation

24. QUELLE EST LA SIGNIFICATION DE CE PANNEAU ?

A. Le feu de circulation un peu plus loin est rouge
B. Le feu de circulation un peu plus loin est en pointillé
C. Le feu de circulation un peu plus loin est vert
D. Il y a des feux de circulation un peu plus loin

25. CE PANNEAU SIGNIFIE :

A. L'autoroute divisée prend fin
B. Une rue à sens unique commence
C. La rue à sens unique prend fin
D. L'autoroute divisée commence

26. DU HAUT EN BAS, LES ÉNONCÉS SUIVANTS SONT DANS LE BON ORDRE EN CE QUI CONCERNE LES FEUX DE CIRCULATION :

A. Rouge, jaune, vert
B. Rouge, vert, jaune
C. Vert, rouge, jaune
D. Vert, jaune, rouge

27. SI UNE FLÈCHE VERTE DEVIENT UN FEU VERT, VOUS :

A. Pouvez quand même tourner, mais il vous faut céder le passage à la circulation
B. Ne pouvez plus tourner et devez continuer tout droit
C. Avez toujours le droit de passage pour tourner
D. Ne devez plus tourner dans le sens indiqué par la flèche

28. UN FEU JAUNE CONSTANT À UNE INTERSECTION SIGNIFIE :

A. Allez-y
B. Cédez le passage aux autres voitures
C. Ralentissez et préparez-vous à vous arrêter
D. Arrêtez-vous

29. UNE FLÈCHE JAUNE CLIGNOTANTE SIGNIFIE QUE VOUS :

A. Devriez-vous arrêter et continuer à tourner lorsqu'une flèche verte apparaît
B. Devriez ralentir et vous préparez à vous arrêter
C. Pouvez tourner, mais il vous faut tout d'abord céder le passage à la circulation et aux piétons
D. Avez le droit de passage pour tourner

30. UN FEU JAUNE CLIGNOTANT SIGNIFIE QUE VOUS DEVRIEZ :

A. Ralentir et continuer avec prudence
B. Continuer à passer si la voie est libre
C. Vous arrêter et repartir lorsqu'il y a le feu vert
D. Vous arrêter et repartir lorsque la voie est libre

31. IL VOUS FAUT VOUS ARRÊTER LORSQUE VOUS VOYEZ :

A. Un feu rouge qui clignote
B. Un feu jaune constant
C. Une flèche jaune
D. Un feu jaune qui clignote

32. UN FEU VERT CONSTANT À UNE INTERSECTION SIGNIFIE QUE VOUS :

A. Devez ralentir et vous préparer à vous arrêter
B. Devez vous arrêter et vérifier qu'il n'y a pas de circulation avant de repartir
C. Vous avez le droit de passer à travers l'intersection si la route est libre
D. Vous n'avez pas le droit de faire un virage à droite

33. UN FEU JAUNE CONSTANT SIGNIFIE QU'UN FEU _____VA BIENTÔT S'ALLUMER.

A. Jaune clignotant
B. Vert constant
C. Rouge constant
D. Rouge clignotant

34. VOUS AVEZ LE DROIT DE CONTINUER AVEC PRUDENCE EN CAS DE FEU JAUNE SI :

A. Il y a un véhicule d'urgence qui traverse la voie
B. Il n'y a aucun piéton
C. Vous tournez à droite
D. Vous vous trouvez au milieu de l'intersection

35. VOUS AVEZ LE DROIT DE FAIRE UN VIRAGE À GAUCHE À UN FEU ROUGE SI :

A. Il n'y a pas de circulation qui arrive dans le sens opposé
B. Vous faites un virage à partir d'une rue à deux sens dans une rue à sens unique
C. Vous faites un virage à partir d'une rue à sens unique dans une autre rue à sens unique
D. La voiture devant vous fait un virage à gauche

36. SI LE FEU DE CIRCULATION EST EN POINTILLÉ OU EST EN PANNE, VOUS DEVRIEZ :

A Vous arrêter et attendre qu'il soit réparé
B Vous arrêter et attendre qu'un agent de police arrive
C. Continuer comme si c'était un panneau S'ARRÊTER à quatre sens
D. Continuer comme si de rien n'était

37. VOUS AVEZ LE DROIT DE FAIRE UN VIRAGE À UN FEU ROUGE SI VOUS :

A. Vous vous arrêtez tout d'abord et vous vérifiez qu'il n'y a pas de circulation ni de piétons
B. Avez une flèche rouge de virage à droite
C. Êtes dans la voie gauche
D. Commencez par ralentir

38. LORSQUE VOUS FAITES UN VIRAGE À DROITE À UN FEU VERT, VOUS DEVEZ :

A. Continuer à conduire à une vitesse normale
B. Vous arrêter et vérifier la circulation qui arrive
C. Céder le passage aux piétons
D. Accélérer

39. LA VITESSE LIMITE EST _____ MILES PAR HEURE LORSQU'IL Y A DES FEUX JAUNES CLIGNOTANTS SUR LE PANNEAU DE VITESSE DANS UNE ZONE SCOLAIRE.

A. 25
B. 15
C. 20
D. 35

40. UN FEU ROUGE CLIGNOTANT À UN PASSAGE À NIVEAU SIGNIFIE :

A. Arrêtez-vous, et ne repartez pas jusqu'à la fin des signaux
B. Ralentissez et repartez si la voie est libre
C. Repartez en faisant bien attention
D. Vous avez le droit de passage

41. CETTE FLÈCHE VERTE SUR UN SIGNAL DE CONTRÔLE DE LA VOIE SIGNIFIE QUE :

A. Vous avez le droit de vous servir de cette voie
B. La circulation n'est pas permise dans cette voie
C. Vous avez le droit de passage
D. Vous devez converger dans cette voie

42. CE PANNEAU SIGNIFIE :

A. Il y a des piétons un peu plus loin
B. Fin de la zone de construction
C. École un peu plus loin
D. Il y a un signaleur un peu plus loin

43. CE PANNEAU SIGNIFIE QUE :

A. Un groupe de service communautaire ramasse les détritus le long de l'autoroute un peu plus loin
B. Il y a des travailleurs sur la route ou tout près dans la zone de travaux un peu plus loin
C. Il y a des enfants qui jouent un peu plus loin
D. Il y a un passage pour piétons un peu plus loin

44. LORSQU'UN PANNEAU À FLÈCHE DANS UNE ZONE DE TRAVAUX AFFICHE L'UN DES SCHÉMAS SUIVANTS, CELA SIGNIFIE :

A. Les ampoules du panneau sont brûlées
B. Conduisez en faisant bien attention
C. Changez de voie sur-le-champ
D. Réglez votre radio à une station qui fournit des mises à jour à propos de la circulation

45. LA VOIE DU MILIEU DANS CETTE ILLUSTRATION SERT :

A. À la circulation normale
B. Aux virages à gauche uniquement
C. À dépasser uniquement
D. Aux véhicules d'urgence uniquement

46. VOUS AVEZ LE DROIT DE DÉPASSER SI LA LIGNE QUI DIVISE LES DEUX VOIES A UNE LIGNE _____.

A. En pointillé blanc
B. Jaune double continu
C. Jaune continu
D. Blanche continue

47. LES VOIES DE CIRCULATION SE DIRIGEANT DANS LA MÊME DIRECTION SONT DIVISÉES PAR DES LIGNES _____.

A. Jaunes
B. Blanches
C. Rouges
D. Noires

48. VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE DÉPASSER UNE AUTRE VOITURE DE L'AUTRE CÔTÉ D'UNE LIGNE MÉDIANE _____.

A. À la fois continue et en pointillé jaune
B. Unique en pointillé jaune
C. Double jaune continu
D. Unique en pointillé blanc

49. VOUS AVEZ LE DROIT DE TRAVERSER DES LIGNES JAUNES CONTINUES :

A. Pour dépasser la circulation qui se dirige dans la même direction
B. Pendant les périodes de clarté uniquement
C. En tout temps
D. Lorsque vous faites un virage

50. LE BORD DE LA ROUTE DU CÔTÉ DROIT EST MARQUÉ AVEC UNE LIGNE _____ .

A. En pointillé blanc
B. Jaune continu
C. Blanche continu
D. En jaune pointillé audio

51. LES VOIES DE CIRCULATION SE DIRIGEANT DANS DES DIRECTIONS OPPOSÉES SONT DIVISÉES PAR DES LIGNES _____ .

A. Blanches
B. Rouges
C. Noires
D. Jaunes

52. LORSQUE VOUS APERCEVEZ CE PANNEAU NOIR ET JAUNE, CELA SIGNIFIE :

A. La route à droite est pour la circulation àsens unique uniquement
B. Il y a un détour à droite en raison de travaux routiers
C. Ralentissez, car la route un peu plus loin change de direction à un angle aigu
D. Il y a une route qui intersecte un peu plus loin sur votre droite

53. LORSQUE VOUS APERCEVEZ CE PANNEAU, CELA SIGNIFIE :

A. Il y a un objet sur la route
B. Il y a de la circulation qui arrive à droite
C. La route fait un virage aigu à gauche
D. Il y a un point de convergence un peu plus loin

54. À UNE INTERSECTION CONTRÔLÉE PAR UN PANNEAU « S'ARRÊTER », S'IL NE VOUS EST PAS POSSIBLE DE BIEN VOIR LA CIRCULATION DES RUES QUI S'INTERSÈCTENT LORSQUE VOUS VOUS ARRÊTEZ DERRIÈRE LA BARRE DE HAUT BLANCHE PEINTE SUR LA CHAUSSÉE, VOUS DEVRIEZ :

A. Attendre 5 secondes, puis repartir.
B. Klaxonner avant de repartir
C. Abaisser vos fenêtres, écouter s'il y a de la circulation, et puis repartir
D. Avancer lentement, vérifier qu'il n'y a pas de circulation ni de piétons, et repartir lorsque la voie est libre

55. LA VITESSE LIMITE AFFICHÉE INDIQUE :

A. La vitesse légale limite minimum
B. La vitesse exacte à laquelle vous devez rouler pour éviter une contravention
C. La vitesse maximale sécuritaire dans des conditions routières et météorologiques idéales
D. La vitesse maximale sécuritaire quel que soit l'État des routes

56. LEQUEL DES PANNEAUX SUIVANTS SE TROUVE SUR UNE AUTOROUTE AVEC UNE CIRCULATION DANS LES DEUX SENS ?

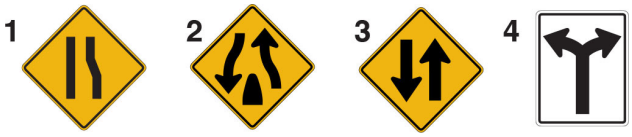

A. 1
B. 2
C. 3
D. 4

57. DEPUIS LA VOIE CENTRALE, QUELLES SONT LES MANŒUVRES QUE VOUS POUVEZ EFFECTUER ?

A. Des virages à gauche
B. Des demis-tours
C. Dépasser la circulation qui roule plus lentement
D. Tout ce qui précède

58. LEQUEL DES PANNEAUX SUIVANTS SIGNIFIE QUE LES CHAUFFEURS DOIVENT SERRER À DROITE ?

A. 2
B. 1
C. 3
D. 4

CLÉS AUX RÉPONSES DU CHAPITRE 2

1.	A	21.	A	41.	A
2.	C	22.	B	42.	D
3.	D	23.	D	43.	B
4.	A	24.	D	44.	B
5.	C	25.	D	45.	B
6.	C	26.	A	46.	A
7.	C	27.	A	47.	B
8.	A	28.	C	48.	C
9.	A	29.	C	49.	D
10.	B	30.	A	50.	C
11.	D	31.	A	51.	D
12.	B	32.	C	52.	C
13.	C	33.	C	53.	C
14.	C	34.	D	54.	D
15.	D	35.	C	55.	C
16.	A	36.	C	56.	C
17.	A	37.	A	57.	A
18.	A	38.	C	58.	A
19.	A	39.	B		
20.	A	40.	A		

CHAPITRE 3 : APPRENDRE À CONDUIRE

Ce chapitre fournit des informations pour vous aider à devenir un bon chauffeur. Il couvre les sujets suivants :

- La sécurité avant tout
- Conduire au quotidien
- Les critères chauffeur
- Les circonstances inhabituelles et les urgences

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Vous avez des choix importants à faire – parfois avant même de faire démarrer votre véhicule – lesquels auront un impact sur votre sécurité lorsque vous serez au volant. Commencez par vous assurer que vous et votre véhicule êtes bien « aptes à conduire ».

LE CONTRÔLE DU VÉHICULE : COMMENT SE PRÉPARER À CONDUIRE

1. **La sécurité des pneus –** Les pneus constituent une partie importante de la sécurité au volant. Assurez-vous que vos pneus ont le filetage et la pression d'air appropriés avant de vous mettre au volant. Avant d'entrer dans votre véhicule, vérifiez la pression des pneus en utilisant la pression par pouces carrés recommandée dans le manuel du propriétaire du véhicule ou dans le montant de la porte latérale du véhicule. Ayez recours à un manomètre de pneus pour vérifier votre pression. Vérifiez vos pneus « à froid » — c'est-à-dire, avant d'avoir conduit, ou trois heures minimum après avoir conduit. Si votre pression dépasse le chiffre qui figure sur le montant de la porte, dégonflez jusqu'à ce que la pression concorde. Si votre pression est trop basse, gonflez (ou demandez à un professionnel des pneus de vous aider) jusqu'à atteindre le chiffre correct.

   Il vous est également possible de mesurer la profondeur de la bande de roulement en ayant recours à « l'examen du centime ». Une fois par mois, ou avant d'entamer un long voyage, vérifiez l'état de vos pneus en ce qui concerne leur usage et des dommages éventuels. Une façon facile de vérifier l'état de vos pneus est d'avoir recours à l'examen du centime.

   1. Prenez un centime, et tenez le corps d'Abraham Lincoln entre le pouce et l'index.
   2. Choisissez un endroit de votre pneu où la bande de roulement semble être la plus basse, et placez la tête de Lincoln à l'intérieur de l'une des rainures.
   3. Si n'importe quelle partie de la tête à Lincoln est recouverte par la bande de roulement, cela signifie que vous conduisez avec le bon montant de bande de roulement. Si votre bande de roulement tombe en dessous de cela, la capacité de votre voiture à agripper la route dans des conditions défavorables se trouve grandement réduite.

   Gardez les outils nécessaires pour changer le pneu de votre véhicule en tout temps, à savoir un pneu de rechange, une clé à ergot, un cric, une lampe de poche, des fusées éclairantes et des triangles réfléchissants, des cales pour les roues, une trousse de réparation de pneus et des gants, pour n'en nommer que quelques-uns. Pour de plus amples informations sur la façon dont changer un pneu, veuillez consulter la page 63.
2. **Liquides –** Vérifiez tous les niveaux des liquides, à savoir l'huile du moteur, le lave-glace, et le carburant et remplissez selon le besoin, en vous conformant aux directives du manuel du propriétaire de votre véhicule.
3. **Ajustez le siège du chauffeur –** Il vous faut pouvoir atteindre les pédales et les autres contrôles facilement, et voir clairement à travers le pare-brise. Le manuel du propriétaire fournit des informations sur la façon dont ajuster l'équipement de votre véhicule.
4. **Attachez votre ceinture de sécurité –** Attachez à chaque fois votre ceinture de sécurité pour les genoux et votre ceinture de sécurité pour les épaules. Faites attention aux informations concernant la loi de la Pennsylvanie en matière de dispositifs de retenue pour les enfants et les informations concernant la sécurité des Airs Bags qui se trouve au Chapitre 5.

ATTACHER VOTRE CEINTURE DE SÉCURITÉ
est la chose la plus efficace que vous puissiez faire pour pour réduire les risques de mort et de blessures.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En 2017, 80,2 % des personnes impliquées dans des accidents en Pennsylvanie avaient attaché leur ceinture de sécurité. De toutes les tranches d'âge, Les chauffeurs âgés de 16 à 24 ans avaient le chiffre le plus élevé de lésions et d'accidents fatals sans ceinture e sécurité et le taux d'utilisation de la ceinture de sécurité le plus bas.

5. **Sécurisez les articles libres du compartiment passager –** En cas d'accident, les articles libres de votre véhicule deviennent des projectiles qui continuent à voyager à la même vitesse à laquelle votre véhicule allait avant la collision. Rangez les objets les plus pesants, tels les sacs à dos, les bagages et les outils, dans le coffre, dans la mesure du possible, ou attachez-les avec les ceintures de sécurité du véhicule. Ne mettez jamais d'objets sur la plateforme de la fenêtre arrière.
6. **Ajustez les rétroviseurs internes et externes –** Pour vous assurer qu'il n'y a pas d'angles morts autour de votre véhicule, il se peut qu'il faille ajuster le rétroviseur interne et externe de façon différente pour chaque chauffeur. Le rétroviseur interne doit être agencé de sorte que vous puissiez voir la circulation directement derrière votre véhicule. Le(s) rétroviseur(s) externe(s) doit/doivent être agencé(s) de sorte que lorsque vous vous penchez à gauche ou à droite, vous pouvez seulement voir le côté de votre véhicule. Agencez les miroirs après avoir ajusté votre siège.

N.B. : Il est interdit d'attacher quelque objet ou matériau que ce soit au rétroviseur interne en conduisant. Il n'est pas permis de pendre, placer ou attacher quoi que ce soit au rétroviseur interne qui est susceptible de bloquer ou nuire à la vision à travers le pare-brise avant. Il est permis d'attacher les tags, permis et affiches uniquement au rétroviseur interne lorsque le véhicule est stationné.

7. **Le pare-brise** – Il est interdit de placer quoi que ce soit sur le pare-brise avant qui bloquerait la vision de la route pour le chauffeur.
8. **Ajustez la ventilation** – Vous devez maintenir un apport constant d'air frais dans votre véhicule. Ceci vous aide à rester vigilants et vous protège du monoxyde de carbone (gaz d'échappement) intoxicant pendant que vous conduisez. Consultez le Chapitre 6 pour de plus amples informations concernant l'intoxication au monoxyde de carbone.
9. **Ajustez l'appuie-tête** – Un appuie-tête qui soutient correctement l'arrière de votre tête peut empêcher ou réduire la gravité de lésions au cou dans le cadre d'un accident. Ajustez votre appuie-tête de sorte que le haut est atteint au moins le haut de vos oreilles. Vérifiez votre manuel du propriétaire pour des directives supplémentaires.
10. **Portez vos verres de prescription/lentilles de contact** – Si vous portez normalement des verres correcteurs, portez-les toujours en conduisant. Ne portez pas de lunettes de soleil ou de lentilles de contact teintées en conduisant de nuit.
11. **Verrouillez vos portes** – verrouillez vos portes et attachez votre ceinture de sécurité ; cela aide à assurer que vous ne serez pas éjecté.e de votre véhicule en cas d'accident. Être éjecté.e d'un véhicule accroît vos chances de décès de 75 pour cent. Ceci réduit également les chances d'être aggressé.e dans votre voiture, ou attaqué.e de quelque façon que ce soit lorsque vous vous arrêtez à une intersection ou que vous entrez dans un parc de stationnement.

LES CRITÈRES CHAUFFEURS

Il se peut que votre véhicule soit prêt, mais votre sécurité dépend tout autant des critères chauffeur suivants.

LE MANQUE D'ATTENTION

Un manque d'attention assez grand pour causer un accident peut découler de distractions sur la route, ou d'un manque de sommeil.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La distraction et le manque d'attention du chauffeur aux conditions de la route et de la circulation sont responsables de 25 à 30 pour cent des accidents de circulation signalés par la police. Ceci équivaut à environ 1,2 million d'accidents annuellement.

DISTRACTIONS AU VOLANT

Tout ce qui vous cause de **1)** détourner votre attention du volant, **2)** ne plus regarder la route ou **3)** ôter vos mains du volant, constitue une distraction. Vous ne serez pas en mesure de réagir aussi rapidement dans les situations suivantes :

- Manger, boire ou fumer. Ces activités causent des problèmes de sécurité, car elles demandent que vous ôtiez vos mains du volant et que vous cessiez de regarder la route. Les chauffeurs qui mangent ou boivent tout en conduisant ont du mal à contrôler leur véhicule, à rester dans leur voie et doivent freiner plus souvent.
- Ajuster des dispositifs audio tels la radio, les magnétophones, les lecteurs CD, les lecteurs Ipod/Mp3. N.B. : les casques/et les oreillettes peuvent uniquement être utilisés dans une seule oreille aux fins de communication.
- Parler au téléphone portable (que ce soit avec les mains libres ou pas). Veuillez consulter le Chapitre 5 pour de plus amples informations concernant les lois anti-SMS.
- Communiquer avec d'autres passagers. Ceci peut également constituer un problème, en particulier pour les chauffeurs adolescents. **Si vous êtes un chauffeur ado et que vous transportez d'autres ados, les statistiques démontrent que vous êtes plus susceptible d'avoir un accident que si vous conduisez seul.e ou que vous conduisez avec des passagers adultes.**
- Chercher ou déplacer un objet dans le véhicule.
- Lire, écrire ou échanger des SMS.
- Soins de beauté personnels (se coiffer, se maquiller).
- Regarder avec curiosité en passant devant les lieux d'un accident ou une zone de travaux.
- Regarder les personnes, les objets ou événements ayant lieu sur le bord de la route.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les recherches démontrent qu'un chauffeur normal, et qui se concentre, ne va pas remarquer un évènement important sur la route, tel un autre chauffeur qui commet une erreur, trois (3) pour cent du temps. Un adulte composant un numéro sur son téléphone portable manquera ce même évènement 13 pour cent du temps. Un adolescent composant un numéro sur son téléphone portable le manquera 53 pour cent du temps.

MANQUE DE SOMMEIL

Lorsque vous êtes fatigué.e, vous réagissez plus lentement, votre jugement et votre vision sont diminués, et vous avez du mal à comprendre les choses et à vous en souvenir. Conduire en état d'épuisement a des effets semblables à ceux causés par l'alcool. Être debout pendant 18 heures diminue votre capacité de bien conduire presque autant qu'un taux d'alcoolémie de 0,05 pour cent. Être debout pendant 24 heures de suite diminue votre capacité de bien conduire tout autant qu'un taux d'alcoolémie de 0,10 pour cent. Si vous êtes assez fatigué.e, il se peut que vous vous endormiez sans même vous en rendre compte. S'endormir au volant pendant l'espace ne serait-ce que de quelques secondes est capable de vous tuer. Les ados qui dorment moins de huit (8) heures par nuit courent des risques accrus d'accidents de voiture. **La meilleure chose à faire lorsque vous commencez à vous sentir fatigué.e tout en conduisant, c'est de vous arrêter de conduire**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Chaque année aux U.S., s'endormir au volant cause un minimum de 100 000 accidents.
- 1 500 personnes meurent et 40 000 sont blessées pendant ces accidents.
- **Des 100 000 accidents de voiture liés à la somnolence au volant annuellement, presque la moitié implique des chauffeurs entre 15 et 24 ans.**

LES FACTEURS SANTÉ

Votre sécurité au volant peut être influencée par des problèmes liés à des conditions médicales ayant trait à la vision, à l'ouïe.

- Faites-vous faire un examen chez votre ophtalmologue tous les un (1) ou deux (2) ans. Votre vision périphérique (de côté), votre jugement concernant la distance et votre capacité de voir dans des conditions d'éclairage faible sont susceptibles de se détériorer à cause d'une maladie, ou dans le cadre du processus normal du vieillissement. Il se peut que vous ne le sachiez pas toujours et que vous ne puissiez pas être en mesure de prendre les mesures adéquates, à moins que votre vision ne soit examinée de façon régulière. Si vous avez besoin de porter des lunettes ou des lentilles de contact, assurez-vous de bien les porter chaque fois que vous conduisez.
- Votre ouïe est capable de vous avertir de dangers que vous ne pouvez pas voir, tel un autre véhicule dans votre angle mort. L'ouïe est également importante pour vous avertir qu'un véhicule d'urgence (à savoir une voiture de police, de pompiers, ou une ambulance) s'approche, ou pour détecter un train à un passage à niveau.
- Nombre de maladies et de conditions médicales, même de petits maux tels un torticolis ou un genou meurtri, sont susceptibles d'avoir un impact grave sur votre capacité de contrôler votre véhicule de façon efficace. Les problèmes de santé les plus dangereux comprennent les troubles épileptiques qui entraînent des pertes de conscience, le diabète et les maladies cardiaques. En Pennsylvanie, les docteurs sont tenus de signaler à PennDOT les personnes qu'ils une diagnostiquées comme ayant une condition qui diminuerait leur capacité de conduire en toute sécurité.

L'ALCOOL AU VOLANT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aux U.S., une (1) personne meurt toutes les demi-heures et une (1) personne est blessée toutes les (2) minutes, car quelqu'un conduisait en buvant.

- En Pennsylvanie et à travers le pays, les chauffeurs en état d'ivresse sont responsables de milliers de décès et de blessures de circulation. Environ 40 pour cent de tous les décès de circulation impliquent des chauffeurs en état d'ivresse.
- Des statistiques de Pennsylvanie récentes montrent que 30 pour cent des chauffeurs âgés de 16 à 20 ans qui sont morts dans le cadre d'accidents de voiture avaient bu. Ceci, en dépit du fait qu'ici en Pennsylvanie, ainsi que dans tous les autres états des U.S., il y a ***des lois tolérance zéro***, ce qui signifie que vous n'avez pas le droit de boire en dessous de l'âge de 21 ans.
- Si vous êtes un chauffeur de moins de 21 ans et que votre taux d'alcoolémie est de 0,02 pour cent ou plus, on vous considère comme conduisant sous l'emprise de l'alcool.
- Même le montant le plus minime d'alcool est capable de réduire votre concentration, votre perception, votre jugement et votre mémoire, et vos compétences de chauffeur en souffriront. **Personne ne peut boire et conduire de façon sécuritaire**.
- Le plus haut votre taux d'alcoolémie, le plus d'erreurs vous allez commettre en conduisant. Votre vision et votre jugement en seront influencés, vos réactions vont ralentir, et vous allez perdre votre capacité de contrôler votre véhicule de façon sécuritaire et efficace. Et, tandis que l'alcool vous dérobe de vos compétences, il a pour effet de vous donner une confiance dangereuse en vous-même. Par conséquent, les chauffeurs en état d'ivresse peuvent avoir perdu le contrôle sans même s'en rendre compte.
- Beaucoup de monde croit que c'est uniquement boire beaucoup qui est dangereux. Ceci est faux. Même les chauffeurs dont le taux d'alcoolémie est de 0,04 (la moitié de la « limite légale » de 0,08 pour un adulte âgé d'au moins 21 ans) sont entre deux (2) et sept (7) fois plus susceptibles d'être impliqués dans un accident que les chauffeurs qui n'ont pas d'alcool dans le sang. Même si votre taux d'alcoolémie est bien en dessous de la limite légale, vous mettez quand même votre vie, et la vie d'autrui, en danger. **Le seul montant d'alcool que vous pouvez boire en toute sécurité avant de vous mettre au volant est de zéro.**

- L'alcool influence les personnes différemment. Votre taux d'alcoolémie est influencé par votre âge, votre poids, votre sexe, votre état physique, le montant de nourriture que vous avez consommé, et les médicaments que vous avez dans votre système. En outre, diverses boissons sont également susceptibles de contenir des montants d'alcool variés. Assurez-vous de bien connaître le taux d'alcool des boissons que vous consommez. Vous devriez considérer une (1) boisson comme étant 1,5 once d'alcool à 80°, 12 onces de bière normale, ou 5 onces de vin.
- Afin de gérer boire et conduire de façon responsable, ne buvez pas plus d'une (1) boisson par heure, si vous êtes à l'âge de boire légalement. Une personne de poids moyen a besoin d'au moins une (1) heure pour digérer l'alcool qui se trouve dans chaque boisson. Prendre plus d'une (1) boisson par heure est très susceptible de catapulter votre taux d'alcoolémie en delà de la limite légale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une personne de sexe féminin qui pèse 110 livres aura un taux d'alcoolémie de 0,03 après avoir bu seulement 8 onces de bière légère – à savoir moins d'une bouteille ou d'une canette entière. Une personne de sexe masculin pesant 140 livres aura un taux d'alcoolémie de 0,025 après avoir bu une bouteille ou canette entière de 12 onces de bière légère.

- Cependant, la règle de boire seulement une (1) boisson par heure ne marche pas pour tout le monde. L'alcool est plus concentré chez les personnes de petite stature, et dû à la différence avec laquelle nos corps traitent l'alcool, une femme qui boit un montant égal pendant la même période de temps qu'un homme du même poids est susceptible d'avoir un taux d'alcoolémie plus élevé.
- Seul le passage du temps est capable de vous rendre sobre. Il vous est impossible de réduire votre taux d'alcoolémie en buvant du café ou d'autres boissons caféinées, ou en prenant une douche froide.

SOYEZ PRUDENTS.

NE CONDUISEZ PAS APRÈS AVOIR BU QUELQUE MONTANT D'ALCOOL QUE CE SOIT, ET EMPÊCHEZ CEUX QUI BOIVENT DE CONDUIRE !

Consultez le Chapitre 4 pour de plus amples informations concernant les sanctions pour la consommation d'alcool chez les mineurs et sous l'emprise de l'alcool.

LA DROGUE AU VOLANT

Conduire avec ses facultés affaiblies est à la fois illégal et fatal. Non seulement l'alcool affaiblit votre capacité de conduire de façon sécuritaire, mais nombre de drogues illégales ainsi que de médicaments sur ordonnance et en vente libre sont également susceptibles d'affaiblir votre capacité de conduire de façon sécuritaire. Les médicaments/drogue autres que l'alcool sont impliqués dans environ 20 pour cent de morts parmi les automobilistes annuellement. En outre, mélanger les médicaments/drogue et l'alcool accroît encore plus les effets secondaires et augmente énormément le risque de causer un accident.

Les médicaments/drogue influencent le fonctionnement de votre cerveau et sont susceptibles de grandement affaiblir votre capacité de conduire de façon sécuritaire. Par exemple, la marijuana peut ralentir votre délai de réaction, affaiblit votre évaluation du temps et des distances, et diminue votre coordination. La cocaïne ou la méthamphétamine peuvent rendre un chauffeur agressif et imprudent en conduisant, et certains genres de sédatifs peuvent vous donner le vertige et sommeil. Les opioïdes peuvent vous donner sommeil et peuvent ralentir votre délai de réaction. Les médicaments sur ordonnance et en vente libre tels les somnifères, les médicaments antitussifs, les antihistaminiques et les décongestionnants sont susceptibles d'influencer vos compétences de chauffeur de beaucoup de façons différentes. Il est impératif de toujours lire l'étiquetage d'avertissement concernant les effets secondaires d'un médicament avant de vous mettre au volant. En cas de questions concernant les effets secondaires d'un certain médicament, il est impératif de consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien avant de vous mettre au volant. Souvenez-vous : lorsque l'étiquetage d'avertissement dit : ne pas utiliser de matériel pesant — votre véhicule est considéré en tant que « matériel pesant » !

Si vous avez un souci concernant l'utilisation de substances de l'un de vos proches, ou de la vôtre, le service d'assistance téléphonique de la Pennsylvanie « Get Help Now » (recevez de l'aide immédiatement) est disponible au numéro vert suivant: 1-800-662-HELP (4357). Cette ressource gratuite est dotée d'un personnel qui est prêt à répondre à toutes vos questions 24 heures sur 24, et à vous relier à des prestataires de soins.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon le sondage de la route effectué en 2013-2014 par la NHTSA [National Highway Traffic Safety Agency, Service national de sécurité de la circulation sur autoroutes], concernant l'usage de l'alcool et de la drogue par les chauffeurs, presque 1 sur 4 chauffeur a testé positif pour un minimum d'une drogue qui est susceptible d'avoir un impact sur leurs capacités de chauffeur sécuritaire.
- 43 % de chauffeurs tués dans des accidents de voiture ont reçu un dépistage positif pour la drogue… 37 % ont reçu un dépistage positif pour l'alcool.
- Les médicaments sur ordonnance sont également susceptibles d'influence la façon dont vous conduisez. Consultez votre médecin traitant lorsque vous commencez n'importe quel nouveau médicament, et assurez-vous que vous êtes bien conscient.e des éventuels effets secondaires.

LES COMPÉTENCES DU CHAUFFEUR AU QUOTIDIEN

Cette partie commence par mettre en évidence les causes particulières de types d'accidents et de grands accidents parmi les nouveaux chauffeurs de Pennsylvanie. Les compétences de conduite sécuritaire énumérées ci-dessous sont décrites dans cette partie :

- Gérer l'espace
- Aborder les intersections
- Gérer la vitesse
- Aborder les virages
- Faire un virage, converger et dépasser
- Aborder les autoroutes et les échangeurs

La plupart des accidents sont le résultat d'une erreur humaine. Soit le chauffeur n'arrive pas à saisir la façon dont se servir de son véhicule ou du système de l'autoroute, soit il/elle ne fait pas assez attention aux panneaux, signaux, marquages de la chaussée ou aux actions des autres chauffeurs, soit encore il/elle prend de mauvaises décisions. Les chauffeurs qui ont moins de cinq (5) ans d'expérience sont ceux qui feront probablement le plus d'erreurs qui mènent à des accidents.

FAIT ACCIDENTS ADOS

En 2017, 7,2 % de tous les chauffeurs âgés de 16 de Pennsylvanie ont été impliqués dans des accidents signalés en Pennsylvanie.

- Une révision des 10 raisons les plus fréquentes pour lesquelles les nouveaux chauffeurs de Pennsylvanie (ceux âgés de 16 et 17 ans) se sont trouvés impliqués dans des accidents en 2017 se trouve ci-dessous. Les jeunes chauffeurs et tous les chauffeurs doivent être conscients de ces facteurs critiques :
  - **Conduire trop vite par rapport aux conditions**
  - **Continuer sans autorisation après s'être arrêté.e**
  - **Virages inappropriés ou négligents**
  - **Conduite inappropriée**
  - **Manque d'expérience**
  - **Talonnage**
  - **Excès de vitesse**
  - **Compenser trop ou pas assez à un tournant**
  - **Distractions**
  - **Ralentir ou s'arrêter de façon soudaine**
- Les plus grandes sortes d'accidents dans lesquels les nouveaux chauffeurs (ceux âgés de 16 et 17 ans) en Pennsylvanie sont impliqués comprennent :

1) Entrer en collision avec un objet immobile ; **2)** Les accidents où les routes se croisent, telles les allées, les bretelles d'accès, et les intersections ; **3)** collisions arrière ; et **4)** collisions de face. Environ 92 pour cent de la totalité des accidents et 93 pour cent des morts sont le résultat d'accidents liés simplement avec ces quatre (4) genres d'accidents. Pour éviter des accidents de voiture, il faut apprendre et appliquer les compétences de conduite sécuritaire qui font l'objet du présent chapitre.

GÉRER L'ESPACE

- Si un autre chauffeur près de vous commet une erreur, il vous faudra du temps pour réagir à la situation. La seule façon de vous assurer que vous aurez assez de temps pour réagir, c'est de laisser beaucoup d'espace entre vous et les véhicules qui vous entourent.
- Comme le démontre le diagramme de droite, il y a **six (6) zones différentes d'espace** qui entourent votre véhicule, qu'il vous faut pouvoir gérer.
- Il vaut mieux laisser une marge d'espace sur tous les côtés de votre véhicule.

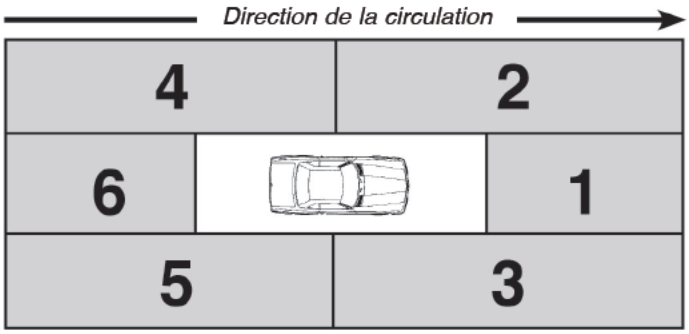

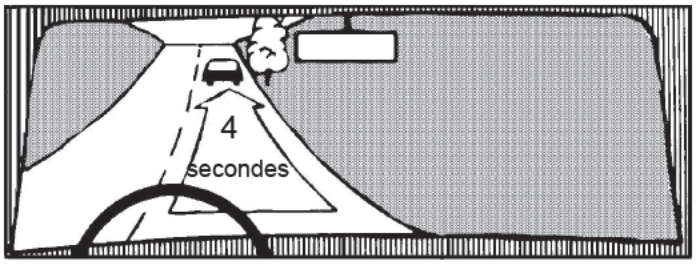

GARDEZ UNE MARGE D'ESPACE À L'AVANT (LA RÈGLE DES 4 SECONDES)

- Quelle est la bonne distance de sécurité ? Une distance de 4 secondes, tel que démontré ci-dessus dans la **Zone 1** du diagramme de gestion de l'espace, vous permet de conduire ou de freiner afin d'éviter un danger de façon sécuritaire sur l'autoroute, lorsque la chaussée est sèche.
- Si vous suivez de trop près, et que le véhicule devant vous s'arrête ou ralentit soudainement, il ne vous sera pas possible d'éviter un accident.

- Conserver une bonne distance de sécurité vous permet de réagir au problème à l'avant de votre véhicule, sans avoir besoin de vous arrêter en panique, ce qui pourrait causer que le chauffeur qui vous suit entre en collision avec l'arrière de votre véhicule.
- Pour évaluer votre distance, observez le pare-chocs du véhicule devant vous. Lorsque le pare-chocs dépasse un marquage sur la route, ou un objet sur le bord de la route comme un poteau téléphonique, commencez à compter combien de secondes il vous faut pour atteindre cette même partie de la route. Si vous passez devant le marquage ou l'objet moins de quatre (4) secondes plus tard, cela signifie que vous suivez de trop près.

Il vous faudra parfois un peu d'espace en plus devant vous.

Laissez une plus grande distance que d'habitude lorsque :

- Vous voyagez sur des routes qui sont mouillées ou glissantes, ou qui ne sont pas goudronnées — il y a moins de traction, et freiner prend par conséquent plus de temps.
- Le chauffeur derrière vous cherche à vous dépasser — il faut qu'il y ait de l'espace devant vous pour que le chauffeur qui dépasse puisse se mettre devant vous.
- Vous suivez un chauffeur dont la vision arrière est obstruée — les chauffeurs de camions, de voitures, de camionnettes, ou de voitures tirant des caravanes ou des remorques sont susceptibles de ralentir de façon soudaine sans se rendre compte que vous vous trouvez derrière eux.
- Vous suivez un grand véhicule qui obstrue votre vision à l'avant — vous avez besoin d'espace en plus pour pouvoir y voir autour du véhicule.
- Vous suivez un chauffeur qui transporte une cargaison pesante, ou qui tire une remorque — le poids supplémentaire rend la tâche de s'arrêter plus ardue.
- Vous vous approchez de véhicules qui roulent lentement, y compris les bicyclettes.
- Vous suivez les bus scolaires, les taxis, les bus publics et privés, et les camions qui transportent des substances dangereuses — ces véhicules doivent s'arrêter aux passages à niveau et faire d'autres arrêts inattendus.
- Vous conduisez en descente — et il est plus difficile pour vos freins d'arrêter votre véhicule, surtout lorsque vous allez vite.
- Vous êtes arrêté.e sur une montée — le véhicule devant vous est susceptible de rouler en arrière et d'entrer en collision avec votre véhicule lorsque la circulation se remet à en marche.

CONSERVER UNE MARGE D'ESPACE SUR LE CÔTÉ

Une marge d'espace sur le côté, comme indiqué dans les **zones 2 et 3** du diagramme de gestion de l'espace, vous donne de la place pour réagir, au cas où un autre véhicule passerait soudain sur votre voie. Ces zones constituent vos voies de fuite potentielles.

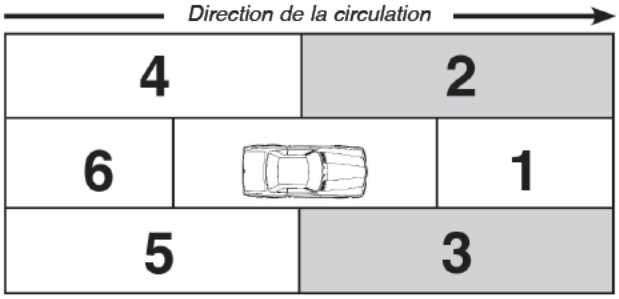

Points clés dont se souvenir :

- Évitez de conduire le long des autres véhicules sur les rues multivoies. Elles obstruent votre vue et entravent votre close chemin d'évasion, et vous vous trouvez probablement dans leur angle mort.
- Conservez autant d'espace que possible entre le côté de votre véhicule et les véhicules qui arrivent.
- Céder le passage aux véhicules qui entrent l'autoroute en mettant votre signe au fil et vous déplaçant vers une voie intérieure, s'il est sécuritaire de le faire.
- Conservez un espace entre votre véhicule et les véhicules stationnés. Il se peut que quelqu'un ouvre la porte de sa voiture ou sorte d'entre les véhicules stationnés, ou bien, un véhicule pourra sortir tout d'un coup.
- Si vous ne possédez pas au moins huit (8) pieds d'espace sur au moins l'un des côtés de votre véhicule à utiliser en tant que voie d'évasion, il vous faudra laisser plus d'espace à l'avant en augmentant votre distance entre la prochaine voiture.

D'habitude, vous conduisez au centre de votre voie. Mais vous rencontrerez parfois des dangers des deux côtés de la route. Tout comme dans l'exemple qui figure à droite, il se peut qu'il y ait des véhicules stationnés à votre droite et des véhicules qui arrivent à votre gauche. Dans ce cas-là, la meilleure chose à faire est de ralentir et de faire un compromis en conduisant au milieu, entre les véhicules qui arrivent et les véhicules stationnés.

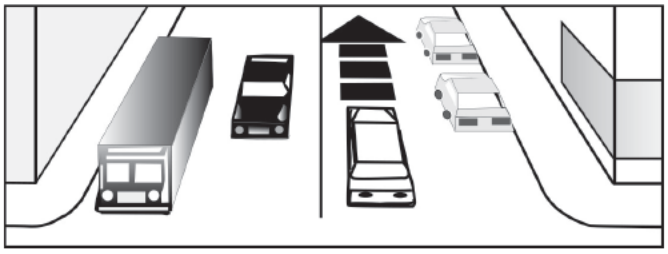

CONSERVEZ UNE MARGE D'ESPACE À L'ARRIÈRE

Comme indiqué dans la **zone 6** du diagramme de gestion de l'espace, le chauffeur qui vous suit a plus de contrôle sur l'espace vide que vous, mais il vous est possible de l'aider en conservant une vitesse constante et en signalant avant de ne devoir ralentir pour un virage. Si vous remarquez que quelqu'un vous suit de trop près (talonnage), passez dans la voie droite, si possible. S'il n'y a pas de voie droite, il vous est possible d'encourager le talonneur à passer autour de vous en attendant jusqu'à ce que la route un peu plus loin soit vide, puis en tapotant doucement vos freins pour réduire votre vitesse petit à petit. Également, cherchez une voie d'évasion sur le côté lorsque vous vous préparez à ralentir ou à vous arrêter.

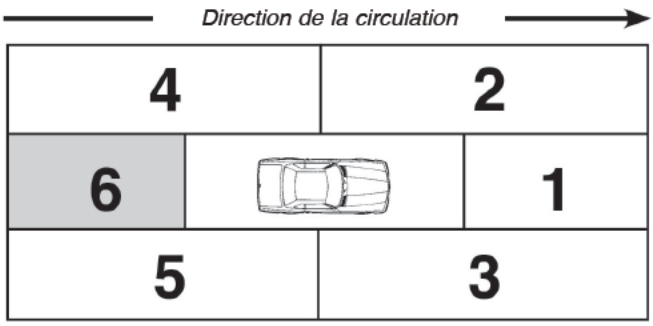

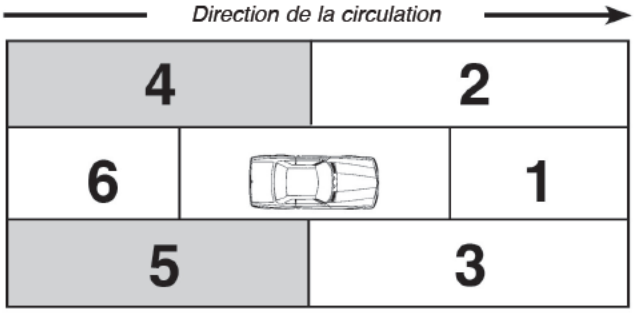

Finalement, faites attention à ce qui se passe dans les zones de côté à gauche et de côté à droite derrière vous (**zones 4 et 5** du diagramme de gestion de l'espace). Il vous faut être au courant de la distance des autres véhicules par rapport au vôtre, et de la vitesse à laquelle ils roulent. Ces zones sont des angles morts, vérifiez-les toujours en tournant la tête chaque fois que vous changez de voie.

GARDEZ VOTRE VÉHICULE LÀ OÙ IL EST VISIBLE

Évitez de conduire votre véhicule dans l'angle mort d'un autre chauffeur. Un angle mort est n'importe quel endroit autour d'un véhicule qu'un chauffeur ne peut pas voir sans devoir bouger la tête. Voici quelques bonnes règles qui vous aideront à éviter cette erreur :

- Évitez de conduire de l'autre côté, et légèrement à l'arrière d'un autre véhicule pendant longtemps. Ces deux positions sont des angles morts pour l'autre chauffeur. Il vous faut soit accélérer, soit ralentir pour vous ôter de l'angle mort du chauffeur.
- Lorsque vous dépassez un autre véhicule, dépassez l'angle mort du chauffeur aussi rapidement que possible et de façon aussi sécuritaire que vous le pouvez. Le plus longtemps vous restez dans l'angle mort, le plus longtemps vous êtes tous deux en danger.

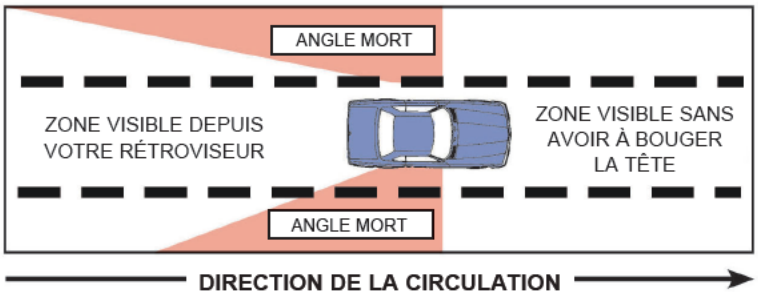

REGARDER EN AVANT

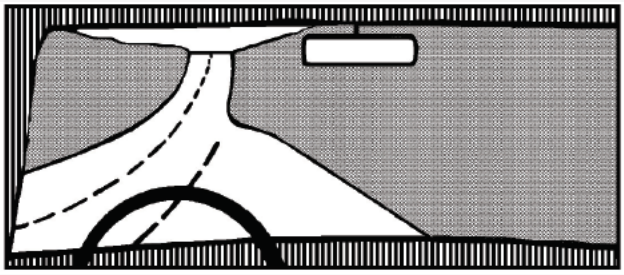

- Le chauffeur de ce pictogramme se trouve dans une voie qui va bientôt s'achever. Si ce chauffeur ne change pas de voie, il se peut qu'il lui faille effectuer un changement rapide de voie, ou s'arrêter et attendre que la circulation cesse.
- Pour éviter des changements de dernière minute, il vous faut regarder assez loin devant vous pour pouvoir voir, et réagir à temps. Il vous faut pouvoir identifier les situations problématiques avec 12 à 15 secondes d'avance — environ une rue en ville, ou un quart de mile à la vitesse autoroute.

Votre capacité de gérer les situations de circulation dangereuse dépend largement de la recherche et de l'identification des problèmes bien à l'avance. Regarder loin devant vous ne signifie pas que vous devez simplement garder le regard fixé sur le centre de la route. Il vous faut continuellement observer la route tout entière, y compris sur les côtés.

Lorsque vous observez la circulation autour de vous, repérez :

- Les véhicules et personnes qui entrent sur la route devant vous et qui sont susceptibles de se déplacer bien plus lentement.
- Un véhicule qui a ralenti ou qui s'est arrêté un peu plus loin, et qui attend que d'autres voitures passent avant de faire un virage.
- Les panneaux qui avertissent d'un danger un peu plus loin.
- Les panneaux qui vous informent d'endroits un peu plus loin et/ou qui fournissent des informations sur la façon dont y arriver.

REGARDER SUR LES CÔTÉS

Regarder sur les côtés est surtout important aux intersections, aux allées, aux entrées et aux sorties des centres commerciaux, et aux entrées et aux sorties des autoroutes — tout endroit où un flux de circulation en rencontre un autre.

LORSQUE VOUS ARRIVEZ À UNE INTERSECTION, SUIVEZ LA RÈGLE DU « GAUCHE-DROITE-GAUCHE » :

- Regardez d'abord à gauche, car les véhicules qui arrivent de la gauche sont plus près de vous.
- Regardez à droite.
- Regardez à nouveau à gauche avant de sortir. Il se peut que vous voyiez des véhicules que vous n'aviez pas vus la première fois que vous avez regardé.

Lorsque vous entrez dans l'intersection, regardez à nouveau à gauche et à droite. **Ne vous attendez pas à ce que les autres voitures s'arrêtent, même avec un panneau ou un signal s'arreter**. Si votre vision de la rue transversale est obstruée par des bâtiments, des arbustes ou des véhicules stationnés, conduisez lentement jusqu'à ce que vous puissiez voir clairement

REGARDER À L'ARRIÈRE

Vous devez également vérifier la circulation qui se trouve derrière vous aussi souvent que possible. Ceci est de grande importance lorsque vous vous préparez à changer de voies ou à faire marche arrière.

Changer de voie comprend :

- Changer d'une voie à une autre le long d'une route.
- Accéder à une autoroute depuis une voie d'accès.
- Accéder à une route depuis le bord du trottoir ou l'accotement.

Avant de changer de voies, faites le signal de virage approprié. Regardez dans vos rétroviseurs internes et externes et assurez-vous que personne ne va vous dépasser. Ne dépendez pas uniquement des rétroviseurs ou des capteurs, regardez par-dessus votre épaule gauche et votre épaule droite pour vous assurer qu'il n'y a personne dans les angles morts de votre véhicule. Vérifiez ces endroits rapidement. N'ôtez pas le regard de la route devant vous pendant plus d'une seconde. Sur les routes à trois (3) voies ou plus, vérifiez toutes les voies avant de faire un changement de voie — quelqu'un d'autre dans une autre voie est susceptible d'également se préparer à aller au même endroit que vous.

Faire marche arrière :

Lorsque vous faites marche arrière, vérifiez toujours à l'arrière de votre véhicule — faites ceci avant de vous mettre en voiture. Les enfants et les petits objets sont difficiles à repérer depuis le siège du chauffeur. Avant de faire marche arrière, tournez la tête afin de pouvoir voir à travers la fenêtre arrière. Ne dépendez pas uniquement des rétroviseurs et des capteurs.

GÉRER LA VITESSE

Quelle est la vitesse sécuritaire ? Aller trop vite : ça veut dire quoi, au juste ? Il n'est pas de réponse simple à ces questions, car il n'est de vitesse qui soit sécuritaire en tout temps. En plus de la vitesse limite affichée, il faut prendre en considération les conditions de la route, les conditions de visibilité et le flux de la circulation lorsque vous choisissez une vitesse sécuritaire à laquelle conduire. Également, lorsque vous vous préparez à changer de vitesse, communiquer votre intention aux autres chauffeurs vous aidera à rester en sécurité.

FAIT ACCIDENTS ADOS

« Conduire trop vite par rapport aux conditions » est la raison No 1 pour laquelle les chauffeurs de 16 et 17 ans sont impliqués dans des accidents.

VITESSE LIMITE AFFICHÉE

La vitesse limite affichée indique la vitesse maximale sécuritaire de conduite sous des conditions de route idéales, de circulation et de météorologie.

- La vitesse limite maximale en Pennsylvanie est de 70.
- La vitesse limite maximale sur les autoroutes interétatiques est affichée après chaque échangeur.
- Sur d'autres autoroutes, la vitesse limite maximale est affichée en principe à des intervalles d'environ mile.
- Dans les zones scolaires, la vitesse limite est de 15 m/h lorsque les feux sur le panneau de la zone scolaire clignotent ou pendant la période de temps indiquée sur les panneaux. La vitesse limite en zone scolaire est plus basse que les autres vitesses limites.

Lorsque la route est mouillée ou glissante, lorsque vous avez du mal à voir, ou lorsque quoi que ce soit d'autre rend les conditions moins que parfaites, conduisez en dessous de la vitesse limite affichée. Même si vous conduisez dans les confins de la vitesse limite affichée, il se peut que vous receviez quand même une contravention pour faire de l'excès de vitesse au vu des conditions.

CONDUIRE ÉCO

Conduire de façon sécuritaire fait plus que simplement vous protéger : cela vous économise de l'argent et réduit la pollution dans l'air. Conduire une voiture comprend de nombreuses dépenses, y compris l'essence, l'entretien, et les pneus. Les chauffeurs et propriétaires de voiture peuvent prendre plusieurs mesures pour minimiser ces dépenses sans encourir de frais supplémentaires.

Des habitudes de conduite astucieuses

1. Ralentissez. La consommation de carburant s'accroît d'environ 5 % tous les cinq miles par heure au-dessus de 60 m/h.
2. Allez-y doucement sur les pédales. Des embrayages rapides et des arrêts abrupts sont susceptibles d'accroître l'utilisation de carburant de 40 %, mais réduisent le temps de voyage d'uniquement 4 %.
3. Conduisez au frais. Évitez de conduire pendant les périodes les plus chaudes de la journée. Un air plus frais et dense peut augmenter la puissance et le kilométrage.
4. Restez au frais. Servez-vous de la climatisation de votre voiture lorsque vous conduisez à plus de 40 m/h.
5. Conduisez pour vous réchauffer. Même par les jours les plus froids, cela prend uniquement 30 secondes pour chauffer le moteur de votre véhicule.
6. Restez en croisière. Profitez d'économies de carburant moyennes de 7 % en vous servant de votre régulateur « croisière » de vitesse lorsque vous conduisez sur des autoroutes plates.
7. Fiez-vous au signal. Lorsque le signal du diagnostic embarqué (OBD, On-Board Diagnostics) de votre véhicule s'allume, il est possible que les économies de carburant diminuent, et les émissions augmentent. Si le signal OBD s'allume, consultez votre concessionnaire automobile pour de plus amples informations.
8. Conduisez de façon sécuritaire. Conservez assez de distance entre vous et les autres véhicules. Ceci non seulement vous protège, mais cela empêche également l'usure de votre véhicule.
9. Servez-vous de votre voiture. Si votre véhicule a un paramétrage « ECO », servez-vous-en. Ceci amoindrira les entrées de pédale d'accélérateur, optimisera les points de changement de vitesse, et diminuera l'impact de la climatisation sur le moteur.
10. Arrêtez-le. La marche au ralenti gaspille le carburant et peut être interdite. Si vous avez besoin de faire de la marche au ralenti, passez au point mort ou stationnez-vous de sorte que le moteur ne travaille pas contre vos freins et vous coûte plus de carburant.
11. Conduisez moins. Il y a nombre de façons de réduire les frais et d'économiser de l'argent en conduisant moins. Ayez recours aux transports en commun, faites de la bicyclette ou de la marche, ou faites du covoiturage. En outre, rassembler les courses économise du temps et de l'essence.
12. Faites votre propre éducation. Il y a plusieurs ressources disponibles pour vous commencer et continuer à vous éduquer concernant les pratiques de conduite les plus sécuritaires.

CONDUIRE DE NUIT

Les taux d'accident les plus élevés ont lieu pendant la nuit. Les accidents les plus graves se passent au crépuscule ou dans l'obscurité. En général, les taux de fatalité au volant sont trois (3) à quatre (4) fois plus élevés de nuit que de jour. Comparé à conduire de jour, conduire de nuit est plus dangereux.

En voici les raisons :

- Votre vision est sévèrement limitée la nuit.
- L'éblouissement causé par les phares d'autres véhicules est susceptible de vous aveugler provisoirement.
- Beaucoup de personnes qui sont fatiguées ou sous l'emprise de l'alcool sont susceptibles de conduire de nuit.

Lorsqu'il y a moins de lumière, votre capacité d'évaluer les distances se trouve diminuée, votre capacité de voir les couleurs est réduite, et votre capacité de voir ce qui se trouve dans votre vision de côté est réduite. En tant que chauffeur, il vous faut toujours être prêt à réagir au cas où vous verriez soudain quelque chose d'inattendu sur la route devant vous — tels un piéton, un cycliste, un animal, etc. — et vous êtes bien plus susceptible d'être surpris.e de nuit. Par rapport aux panneaux et aux autres objets sur le côté de la route, les piétons sont les plus difficiles à apercevoir de nuit.

Il vous faut vous servir de vos phares correctement de nuit et à d'autres moments, selon les lois en vigueur. Les phares ont un double objectif : vous aider à voir, et vous aider à être vu.e. Nettoyez vos phares au moins une fois par semaine. Faites-le lorsque vous achetez de l'essence pour votre véhicule — des phares sales sont susceptibles de ne fournir que la moitié de leur éclairage normal.

Les lois de l'État exigent des chauffeurs qu'ils se servent de leurs phares dans les cas suivants :

- Lorsqu'ils n'arrivent pas à voir en raison d'un éclairage insuffisant par temps couvert, ou en cas de grande circulation lorsque leur véhicule semble se fondre dans le décor.
- Lorsqu'il y a des conditions atmosphériques défavorables, y compris la pluie, la neige, la neige fondue, la grêle, le brouillard, la fumée ou le smog. Par mauvais temps, servez-vous uniquement feux de croisement. Les feux de route réduisent la visibilité en fait dans ces conditions.
- Lorsqu'ils ne parviennent pas à voir les piétons ou les véhicules sur l'autoroute à une distance de 1 000 pieds à l'avant du véhicule qu'ils conduisent.
- Entre le coucher du soleil et l'aurore.
- Lorsqu'ils conduisent à travers des zones de travaux.
- En tout temps lorsque les essuie-glace de votre véhicule sont en usage continu ou intermittent en raison des conditions météorologiques.

N. B. Les feux de croisement de jour ne suffisent pas. Vos phares arrière doivent également être allumés.

Les lois de l'État imposent des amendes qui commencent à 25 USD et avec les frais connexes, la pénalité s'élève à 100 USD pour les chauffeurs qui ne se servent pas de leurs phares lorsqu'ils y sont obligés !

D'autres informations de sécurité importantes concernant les phares et la conduite de nuit :

- Lorsque vous conduisez de nuit, servez-vous de vos feux de croisement dès que vous apercevez un autre véhicule s'approcher vers vous sur la voie, du fait que les feux de route pourraient « aveugler » l'autre chauffeur. Les lois de la Pennsylvanie exigent que vous vous serviez des feux de croisement chaque fois que vous vous trouvez à moins de 500 pieds d'un véhicule qui vient à vous, et lorsque vous suivez un autre véhicule à moins de 300 pieds.
- Si un véhicule se servant de feux de route arrive vers vous, faites clignoter vos feux de route rapidement plusieurs fois. Si le chauffeur ne baisse pas ses phares, regarder à droite de la route. Ceci vous protégera d'être « aveuglé.e » par les phares de l'autre véhicule, et vous permettra d'y voir assez pour continuer jusqu'à ce que l'autre véhicule vous dépasse.
- Essayer de ne pas vous venger sur l'autre chauffeur en gardant vos feux de route allumés, car sinon, vous risquez tous deux d'être « aveuglés ».
- Si l'éblouissement causé par les phares d'un véhicule qui vous suit est gênant du fait qu'ils se reflètent sur votre rétroviseur interne, il vous est possible de changer le rétroviseur interne de son réglage de jour à son réglage de nuit.
- Ne « roulez pas plus vite que vos phares » en roulant si vite que vous n'arriveriez pas à vous arrêter à temps pour éviter un danger qui apparaît sur la route illuminée par vos phares devant vous. Les feux de croisement brillent uniquement 250 pieds plus loin. Même sur la chaussée sèche, il faut plus de 250 pieds pour s'arrêter si vous roulez à 55 m/h. Pour éviter de rouler plus vite que vos phares sur une route sombre la nuit, il vous faut éviter de rouler à plus de 45 m/h.

LES CONDITIONS DE LA ROUTE

Votre capacité de vous arrêter est énormément influencée par les conditions de la route. Il vous faut réduire votre vitesse lorsque les conditions de la route sont médiocres, pour pouvoir continuer à contrôler votre véhicule. Vous serez en grand danger si vous roulez trop vite sur des routes glissantes, surtout dans les virages. **Prenez les tournants et les virages plus lentement lorsque la route est glissante.**

- **La chaussée**
  Toutes les routes sont glissantes lorsqu'elles sont humides, mais faites surtout attention sur les routes qui ont des panneaux d'avertissement disant **GLISSANT LORSQUE HUMIDE**. La chaussée devient très glissante durant les

premières 10 à 15 minutes d'une averse. La pluie fait remonter l'huile contenue dans l'asphalte à la surface. Ce problème s'accroît par temps chaud, lorsque la chaleur et l'eau font monter encore plus d'huile à la surface de la route. Par temps froid et humide, faites encore plus attention lorsque vous conduisez sur des parties de la route qui sont ombragées par des arbres et des bâtiments ; ces zones gèlent plus rapidement et sont les dernières à sécher.

- **L'aquaplanage**
  Roulant à des vitesses excessives, votre véhicule est susceptible de commencer à aquaplaner sur une route humide. L'aquaplanage commence lorsque vos pneus perdent leur emprise sur la route et glissent comme des skis sur un film d'eau. Le plus vite vous conduisez sur une route humide, le mois efficace vos pneus deviennent à essuyer l'eau qui se trouve sur la route. Il est possible que vous fassiez de l'aquaplanage à des vitesses aussi basses que 35 m/h, lorsque l'eau a uniquement 1/10 de pouce de profondeur. Des pneus usés aggravent le problème. L'aquaplanage peut être réduit en conduisant plus lentement.

Si vous faites de l'aquaplanage, faites comme suit :

1. Gardez les deux mains sur le volant.
2. Enlevez lentement votre pied de l'accélérateur pour permettre à votre véhicule de ralentir. N'appuyez pas brusquement sur les freins et n'essayez pas non plus de tourner tout d'un coup, car cela fera déraper votre véhicule. Tandis que votre véhicule ralentit, le montant de bande de roulement du pneu en contact avec la route augmente, et vous commencez à avoir une meilleure traction.
3. Tournez lentement, et seulement autant que nécessaire pour que votre véhicule reste sur la route.
4. S'il vous faut vous servir de vos freins, freinez doucement. *(Consultez la section « S'il vous faut freiner tout d'un coup » plus bas dans ce chapitre pour d'importantes informations concernant l'utilisation conventionnelle par rapport aux freins antiblocage en cas d'arrêts d'urgence.)*

- **La neige et la glace**
  Lorsque vous conduisez sur de la neige ou de la glace, il vous faut ajuster la façon dont vous conduisez pour vous adapter à n'importe quelle situation. La traction de vos pneus sur route se trouve grandement réduite, ce qui a un grand impact sur votre capacité de pilotage et de freinage. Également, c'est extrêmement dangereux autour de 32° (Fahrenheit), lorsque la précipitation devient de la pluie ou de la neige fondue — une amende couche d'eau par-dessus de la glace est plus glissante que de la glace seule.

  Méfiez-vous du verglas, une condition qui arrive sur les routes dégagées lorsqu'une amende couche de glace se forme due aux températures en baisse. Lorsque la route paraît humide, mais qu'il n'y a pas de pulvérisation émanant des pneus des autres véhicules, il se peut qu'il y ait du verglas.

  De par la loi qui a pris effet le 10 juillet 2006, les automobilistes feront face à de grandes amendes si la neige ou la glace qui tombe de leur véhicule cause des blessures, ou tue d'autres automobilistes ou piétons. Lorsque la neige ou la glace est déplacée, ou tombe d'un véhicule en mouvement et frappe un autre véhicule ou un piéton, causant un accident fatal ou des blessures corporelles, le chauffeur du véhicule duquel la neige ou la glace est tombée est soumis à une amende de 200 USD à 1 000 USD pour chacune des infractions. PennDOT exhorte les automobilistes à ôter toute la glace et la neige de leurs véhicules avant de se mettre au volant.

Lorsque la route devient glissante, il vous faut :

- Ralentir de 5 à 10 m/h sur les routes humides et augmenter votre distance de cinq (5) ou six (6) secondes.
- Sur des routes couvertes de glace ou de neige, il vous faut ralentir encore plus. Sur de la neige entassée, diminuez votre vitesse de moitié ; sur de la glace, avancez au ralenti. Laissez environ 10 fois plus d'espace que par temps normaux entre vous et le véhicule devant vous.
- Freinez doucement, relâchez si vous commencez à déraper et remettez-vous à freiner lorsque vous reprenez le contrôle de la situation. (Consultez la partie « S'il vous faut freiner soudainement » plus bas dans ce chapitre pour des informations importantes concernant l'utilisation conventionnelle par rapport aux freins antiblocage en cas d'arrêts d'urgence.)
- Ne vous servez pas de votre contrôle de vitesse de croisière lorsque vous conduisez sur des routes glissantes. La neige, la glace, la neige fondue et la pluie peuvent causer un patinage de roues et une perte de contrôle. La seule façon de faire cesser le patinage de vos roues et de reprendre le contrôle est de diminuer la puissance. Toutefois, l'actionnement du système de contrôle de vitesse de croisière continuera à appliquer de la puissance, ce qui empêche vos roues de patiner.
- Ajustez votre vitesse pour éviter de rencontrer d'autres véhicules dans des zones glissantes, à savoir des endroits ombragés et du givrage sur les ponts par temps froid. Ceci réduira le risque de déraper et d'entrer en collision avec les autres véhicules.
- Sur des routes verglacées ou pleines de neige, essayez de prévoir votre arrivée à une intersection en laissant votre véhicule descendre en route libre jusqu'à ce que le feu devienne vert et que les véhicules devant vous ont commencé à rouler. De cette façon, vous n'aurez pas à freiner et puis accélérer pour vous remettre en marche. Également, lorsque vous êtes en montée, gardez une distance suffisance entre votre véhicule et celui à quelque distance de vous, pour n'avoir pas besoin de ralentir ni de vous arrêter. Avant de commencer à descendre une pente, passez à une vitesse plus basse pour avoir un meilleur contrôle du véhicule.

CONDITIONS DE VISIBILITÉ

En plus de la nuit, le brouillard et la neige constituent des conditions qui réduisent la visibilité et peuvent diminuer de façon notoire votre capacité de voir à l'avant, et de réagir rapidement et de façon sécuritaire aux événements qui se passent autour de vous.

Le brouillard est probablement l'environnement le plus dangereux où conduire. Vous ne pouvez pas voir ce que vous vous apprêtez à heurter, et les autres ne peuvent pas non plus vous voir.

N'entamez pas un voyage si le brouillard est si dense qu'il est impossible d'y voir. Si vous êtes pris dans un brouillard épais, la meilleure chose à faire est de sortir complètement de la route, de préférence dans une aire de stationnement, et d'attendre que le brouillard se dissipe. Pendant que vous êtes stationné.e, allumez vos feux de détresse pour rendre votre véhicule plus visible, et gardez votre ceinture de sécurité attachée.

Lorsqu'il vous faut conduire dans des CONDITIONS DE BROUILLARD, souvenez-vous toujours de faire les deux (2) choses suivantes :

1. **Ralentissez assez pour pouvoir vous arrêter de façon sécuritaire dans la distance que vous arrivez à voir.** Il vous faudra soigneusement vérifier votre indicateur de vitesse, car le brouillard enlève presque toutes les informations visuelles qui vous informent sur la vitesse à laquelle vous roulez ; ceci signifie que vous pouvez accélérer sans même vous en rendre compte.
2. **Allumez vos feux de croisement (et vos phares antibrouillard, si votre véhicule en a) pour que les autres puissent vous voir.** Faites cela qu'il fasse jour ou nuit. Ne vous servez pas de vos feux de route. Leur lumière est dirigée vers le haut et dans le brouillard, qui reflète la lumière dans vos yeux, créant un éblouissement et vous empêchant de voir devant vous.

La neige peut également grandement limiter votre visibilité.

Pour accroître votre capacité de voir lorsque vous conduisez dans des conditions d'enneigement, faites les six (6) choses suivantes :

1. **Dégagez toutes les fenêtres, le capot, le coffre et le toit de votre véhicule avant de commencer à conduire dans la neige. S**i vous ne le faites pas, la neige va s'envoler de votre véhicule et sur votre pare-brise, obstruant votre vision, ou pourrait s'envoler de votre véhicule sur le pare-brise d'un chauffeur qui vous suit.
   Si de la neige ou de la glace d'un véhicule en mouvement atteint un autre véhicule ou un piéton, causant un accident fatal ou de sévères lésions corporelles, le chauffeur du véhicule est susceptible de faire l'objet d'une amende.
2. **Dégagez vos phares, vos feux arrière et les signaux directionaux de neige, de glace et de poussière.** Ceci aide les chauffeurs à vous voir et vous aide vous-même à voir ce qui se trouve à l'avant. Un phare sale réduit l'émission de lumière de plus de 50 pour cent.
3. **Faites chauffer votre moteur avant de vous mettre à rouler.** Ceci permet au dégivreur de chauffer le pare-brise et de fondre la glace que vous n'avez pas réussi à ôter.
4. **Servez-vous de vos essuie-glace pour que votre pare-brise soit aussi dégagé que possible.** Assurez-vous que le réservoir de votre lave-glace est plein, et que vous vous servez d'un liquide qui ne gèlera pas.
5. **Gardez le dégivreur allumé pour dégager les fenêtres embuées.** Si votre véhicule est assez nouveau, votre dégivreur pourra faire partie de votre système de climatisation. Lisez le manuel du propriétaire pour apprendre comment ajuster les réglages du dégivreur de votre véhicule.
6. **Allumez vos feux de croisement, même de jour.** Ceci augmente votre visibilité par rapport aux autres chauffeurs.

LA LOI EN MATIÈRE DE PHARES/ESSUIE-GLACE

Cette loi, qui est entrée en vigueur le 28 janvier 2007, exige des automobilistes qu'ils allument leurs phares chaque fois que les essuie-glace de leurs véhicules sont en usage soit continu, soit intermittent en raison des conditions météorologiques. Vos feux de croisement de jour ne suffisent pas. Vos phares arrière doivent être également allumés. Les automobilistes qui ne se conforment pas à cette loi sont susceptibles de faire l'objet d'une amende 25 USD, et la pénalité totale, avec les coûts et autres frais connexes, pourrait s'élever à 100 USD.

LE FLUX DE LA CIRCULATION

- Les accidents arrivent souvent lorsque certains chauffeurs roulent plus vite ou plus lentement que les autres véhicules de la route. Efforcez-vous de toujours conduire en même temps que le flux de la circulation dans les limites de la vitesse limite affichée.
- Il se peut qu'il vous faille ajuster votre vitesse pour maintenir votre marge d'espace en fonction de ce que fait la circulation autour de vous. Par exemple, lorsque vous roulez avec un beaucoup d'autres véhicules le long d'une autoroute, il vous arrivera souvent de rouler dans angle mort de quelqu'un, sans aucune marge pour les urgences. Lorsque ceci vous arrive, ralentissez jusqu'à deux (2) ou trois (3) m/h, ce qui encouragera la circulation autour de vous de se dégager, de telle sorte que vous ne serez plus bloqué.e.
- Vous êtes susceptible de devoir également vous ajuster au flux de la circulation s'il y a plus d'un (1) danger potentiel un peu plus loin devant vous auquel vous devrez faire face au même moment. Par exemple, avec un cycliste à votre droite, la solution sécuritaire est de vous déplacer sur le côté gauche pour créer une grande marge lorsque vous le dépassez. Toutefois, s'il y a également un véhicule qui arrive, ceci crée un problème, car vous souhaiteriez normalement vous déplacer sur la droite de votre voie dans ce cas-là. Vous devez faire face à cette situation en faisant uniquement face à une (1) condition de circulation à la fois. Ralentissez pour laisser le véhicule qui arrive passer, puis déplacez-vous vers la gauche afin de dépasser le cycliste, laissant un espace suffisant pour raisons de sécurité.
- Également, lorsque vous vous approchez des lieux d'une urgence, d'un attroupement de policiers ou d'une dépanneuse prenant en remorque un véhicule en panne, il vous faut vous déplacer dans la voie non adjacente. S'il vous est impossible de changer de voie, il vous faut alors ralentir jusqu'à atteindre la vitesse prudente appropriée.

NE GÉREZ QU'UNE CONDITION DE CIRCULATION À LA FOIS

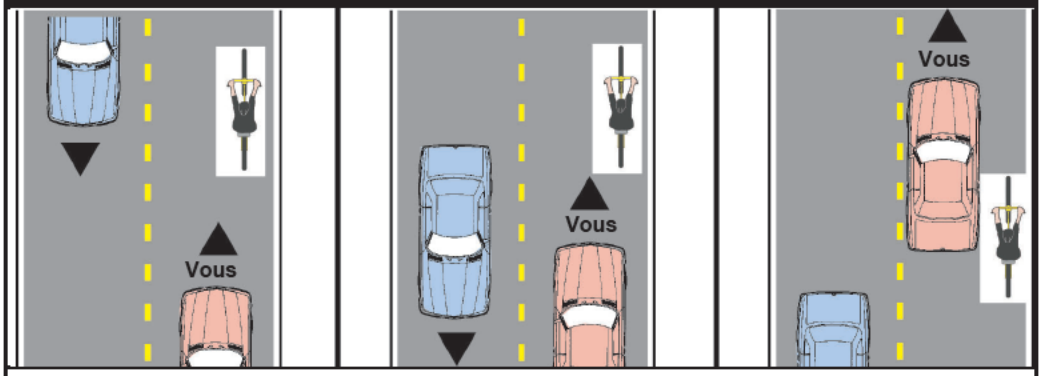

Ralentissez derrière un cycliste, laissez le véhicule qui arrive passer, puis déplacez-vous vers la gauche afin de dépasser le cycliste, laissant un espace d'un minimum de 4 pieds pour raisons de sécurité.

RÉACTIONS FACE À UNE CIRCULATION LENTE

Méfiez-vous des véhicules qui ont du mal à rouler à la même vitesse que le reste de la circulation au moment d'entrer sur la route ; cela leur prend plus longtemps d'accélérer. Ceci comprend les grands camions, ainsi que les équipements des fermes, et les véhicules tirés par des chevaux. Les camions, surtout sur des montées étendues ou escarpées, se servent d'habitude de leurs clignotants pour avertir les autres chauffeurs qu'ils roulent lentement.

En zones rurale, un triangle orange est affiché à l'arrière des tracteurs fermiers et des véhicules tirés par des chevaux qui sont conçus pour rouler à une vitesse maximale de 25 m/h ; ceci est une vitesse plus lente que celle à laquelle le reste de la circulation roule normalement. Dans certaines zones de Pennsylvanie, il n'est pas du tout inhabituel de partager la route avec des tracteurs fermiers et des véhicules tirés par des chevaux. Conservez une distance sécuritaire derrière eux, et ne klaxonnez pas pour les dépasser.

COMMENT COMMUNIQUER VOS INTENTIONS AUX AUTRES CHAUFFEURS

Les accidents arrivent souvent car un (1) chauffeur fait une chose à laquelle l'autre chauffeur ne s'attendait pas. Pour aider à éviter les accidents, communiquez avec les chauffeurs le long de la route.

Communiquez aux autres chauffeurs là où vous vous trouvez, et ce que vous vous préparez à faire en :

- **Signalant lorsque vous ralentissez ou que vous vous arrêtez.** Vos feux de freinage annoncent aux autres chauffeurs que vous êtes en train de ralentir ou de vous arrêter. Si vous allez freiner là où les autres chauffeurs ne s'y attendent peut-être pas, tapotez rapidement votre pédale de freinage trois (3) ou quatre (4) fois. S'il vous faut conduire en dessous de 40 m/h le long d'une autoroute à accès limité, servez-vous de vos clignotants de danger (à quatre voies) pour avertir les chauffeurs

qui se trouvent derrière vous.

- **Signalant lorsque vous changez de direction.** Signaler communique aux autres que vous souhaitez faire un virage, mais cela ne vous donne pas pour autant le droit de le faire. Selon la loi de Pennsylvanie, il vous faut toujours vous servir de vos clignotants au moins **100 pieds** avant de tourner, si vous roulez à moins de 35 m/h. Si vous roulez à un minimum de 35 m/h, il vous faut alors signaler au moins **300 pieds** avant de tourner. Si les clignotants de votre véhicule ne fonctionnent pas, ayez recours à ces signaux manuels.

SIGNAUX MANUELS		
VIRAGE À GAUCHE	VIRAGE À DROITE	JE RALENTIS OU JE M'ARRÊTE
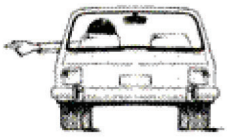	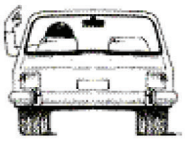	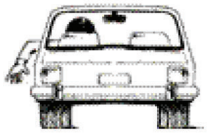

- **Ayant recours à vos signaux d'urgence**. Si votre véhicule tombe en panne au milieu de l'autoroute, il vous faut vous déplacer sur le côté de la route. Signalez, puis sortez de la route avec prudence, et allumez vos feux de détresse (à quatre voies) pour avertir les autres chauffeurs. Éloignez-vous autant que possible de la route, et stationnez-vous dans un endroit où les chauffeurs peuvent facilement vous repérer. Soulevez votre capot pour communiquer aux autres chauffeurs que véhicule est en panne.
- **Vous servant de votre klaxon.** Votre klaxon attire immédiatement l'attention des autres chauffeurs. Servez-vous-en lorsque vous croyez qu'un autre chauffeur ou qu'un piéton ne peut pas vous voir – par exemple, si un enfant se met à courir dans la rue, ou si vous croyez qu'un autre véhicule s'apprête à entrer en collision avec vous. Également, si vous perdez contrôle de votre véhicule, avertissez les autres chauffeurs en actionnant votre klaxon.

TOURNER, CONVERGER ET DÉPASSER

Il vous faut vous concentrer sur nombre de facteurs lorsque vous prenez un tournant. La vitesse à laquelle vous roulez est probablement le facteur le plus important. Lorsque vous faites un tournant, réduisez votre vitesse jusqu'à pouvoir maintenir le contrôle de votre véhicule, ce qui vous permet de rester dans votre voie pendant le virage, et de réagir à des situations inattendues. Guettez les piétons et le reste de la circulation dans la rue où vous tournez. Nombre de rues ont des panneaux, des signaux ou du marquage censés vous guider. Certains panneaux affichent les voies dont vous pouvez, ou vous devez vous servir pour tourner.

PRENDRE UN VIRAGE DE FAÇON SÉCURITAIRE

1. **Signalez trois (3) à quatre (4) secondes avant de faire le tournant.**
2. **Positionnez votre véhicule dans la voie appropriée.**
3. **Contrôlez votre vitesse.**
4. **Completez votre tournant dans la voie appropriée.**

FAIT ACCIDENTS ADOS

Les virages inappropriés ou négligents sont une des causes fréquentes d'accident parmi les chauffeurs nouveaux et jeunes. En 2017, les virages inappropriés ou négligents ont été un facteur qui a contribué à 459 accidents impliquant des chauffeurs âgés de 17 en Pennsylvanie.

VIRAGES À GAUCHE ET À DROITE

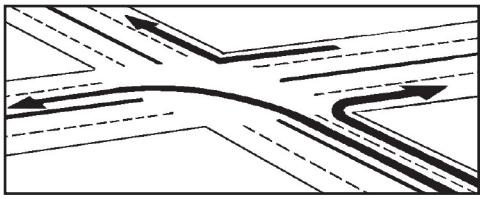

Sur les rues ou autoroutes à deux-voie et allant dans les deux sens, prenez les virages à gauche en restant aussi près que possible de la ligne médiane. Faites le virage à droite en restant aussi près que possible du bord droit de la route.

Pour faire un virage à gauche sur les rues et autoroutes multivoies, commencez depuis la voie gauche. Si vous faites un virage à droite, commencez depuis la voie droite. Si vous faites un virage sur une autoroute, où il y a plus d'une (1) voie dans la direction dans laquelle vous souhaitez rouler, tournez sur la voie la plus proche qui va dans cette même direction. Tournez sur la voie gauche lorsque vous faites un virage à gauche, et tournez sur la voie droite lorsque vous faites un virage à droite. Si vous souhaitez changer de voie, attendez d'avoir pris votre tournant de façon sécuritaire.

LES VIRAGES DEPUIS, OU SUR UNE VOIE DE VIRAGE CENTRALE

Si vous apercevez une voie au milieu d'une rue à deux sens démarquée des deux côtés par deux (2) lignes — l'une, extérieure, en traits continus, et l'autre, intérieure, en pointillé — cela signifie que cette voie doit uniquement être utilisée pour les virages à gauche (consultez le diagramme du Chapitre 2). Les chauffeurs qui roulent dans l'une ou l'autre direction

doivent se servir de cette voie pour commencer leurs virages à gauche, et les chauffeurs qui accèdent à la route ont également le droit de se servir de cette voie pour finir leur virage à gauche depuis une rue transversale avant d'intégrer le reste de la circulation.

Il y a plusieurs conflits de circulation potentiels dans cette situation :

- Lorsque vous accédez à la voie centrale pour tourner à gauche dans une allée ou une rue transversale, il vous faut guetter à la fois les véhicules qui arrivent dans la voie de virage centrale, et les véhicules qui font des virages depuis des allées et des rues transversales (sur votre gauche) dans la voie de virage centrale.
- Lorsque vous faites un virage à gauche depuis une allée ou une rue transversale dans une voie centrale, il vous faut guetter la circulation qui approche sur votre gauche, ainsi que les chauffeurs qui se trouvent déjà dans la voie centrale et se préparent à faire un virage depuis l'une des directions.

SUIVEZ LES DIRECTIVES CI-DESSOUS POUR VOUS SERVIR DES VOIES DE VIRAGE CENTRALES DE FAÇON SÉCURITAIRE

1. **Mettez votre signe au fil gauche au** moins trois (3) à quatre (4) secondes avant de passer dans la voie de virage à gauche.
2. **N'entrez pas dans la voie de virage centrale trop vite.** Le plus longtemps vous roulez dans la voie centrale, le plus il est probable que vous allez vous retrouver face à face avec quelqu'un qui arrive dans la direction opposée**.**
3. **Lorsque vous passez dans la voie de virage centrale, entrez-y complètement.** Ne laissez pas l'arrière de votre véhicule dans la voie de circulation normale, à faire obstruction à la circulation.
4. **Tournez uniquement lorsque vous pouvez le faire de façon sécuritaire.** Guettez les véhicules qui arrivent vers vous dans la même voie, et assurez-vous qu'il y a un espace suffisant avant de faire un virage à travers la circulation qui approche. Si vous passez dans la voie centrale depuis une rue transversale, guettez la circulation transversale et la circulation dans la voie centrale qui se prépare à faire un virage.

DEMI-TOURS

Les demi-tours sont permis uniquement s'ils peuvent être effectués sans mettre le reste de la circulation en danger. Lorsque vous sélectionnez un endroit pour faire demi-tour, assurez-vous que les chauffeurs qui arrivent dans toutes les directions se trouvent à un minimum de 500 pieds de vous, et qu'ils peuvent vous voir clairement. Les demi-tours ne sont pas permis dans les virages ou lorsque vous vous approchez du sommet d'une colline. Les demi-tours sont également illégaux aux endroits où il y a ce panneau.

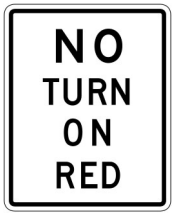

VIRAGES À DROITE À UN FEU ROUGE

À moins que vous ne voyiez ce panneau, vous avez le droit de faire un virage à droite au feu rouge si la voie est dégagée. Avant de faire votre virage à droite, il vous faut toujours tout d'abord vous arrêter, et céder le passage aux piétons et à la circulation transversale. Si vous tournez depuis une rue à sens unique sur une autre rue à sens unique, vous avez également le droit de tourner à gauche à un feu rouge après vous être arrêté.e, si la voie est dégagée et qu'il n'y a pas de panneau **PAS DE VIRAGE AU FEU ROUGE**. Ce panneau est placé normalement sur le côté de la route sur le côté le plus proche de l'intersection et près du signal de la circulation sur le côté le plus éloigné de l'intersection.

TRAVERSER LA CIRCULATION

Lorsque vous traversez de la circulation, il vous faut assez d'espace pour le faire de façon sécuritaire. Le montant d'espace qu'il vous faut pour traverser la circulation dépend de la route, des conditions météorologiques et de la circulation qui approche.

Souvenez-vous :

- S'arrêter à mi-chemin à travers une rue est sécuritaire uniquement lorsqu'il y a une voie de virage dans la médiane centrale qui est assez grande pour contenir tout votre véhicule.
- Si vous traversez ou que vous faites un virage, assurez-vous qu'il n'y a pas de véhicules ni de piétons qui vous font obstruction. Vous n'auriez pas envie d'être pris.e au beau milieu d'une intersection avec la circulation qui s'approche de vous.
- Même si vous avez le feu vert, n'entrez pas dans une intersection s'il y a des véhicules qui vous font obstruction. Attendez jusqu'à ce que vous soyez sûr.e que vous arriverez bien à passer l'intersection entière avant de vous y engager.
- N'avancez pas devant un véhicule qui s'approche avec le signe au fil allumé pour entrer ou pour traverser une rue. Le chauffeur est susceptible de se préparer à faire un virage dans une rue ou une allée juste après vous, d'avoir changé d'avis, ou d'avoir oublié d'éteindre son signe au fil. Ceci est surtout vrai pour les motos ; il est possible que leur signe au fil ne s'éteigne pas de lui-même. **Attendez jusqu'à ce l'autre chauffeur se mette à tourner pour du bon avant de continuer.**
- Faites preuve de prudence lorsque vous croisez de la circulation dans des zones contenant des collines ou des virages, où vous ne pouvez pas voir, ni être vu.e non plus.

CONVERGER AVEC LA CIRCULATION

Converger avec la circulation requiert également un bon jugement de la part du chauffeur. Que vous changiez de voies sur une autoroute ou que vous entriez l'autoroute depuis une bretelle, il vous faut assez d'espace pour vous insérer de façon sécuritaire dans le flux de la circulation.

Les bretelles d'accès aux autoroutes sont souvent munies de voies d'accélération. Ces voies se trouvent à côté des voies de circulation principales et doivent être assez longues pour vous permettre d'accélérer à la vitesse de la circulation avant que vous n'entriez dans l'autoroute même. Ces voies permettent également aux chauffeurs de l'autoroute de vous apercevoir avant que vous n'entriez sur l'autoroute. **Il est illégal de dépasser un véhicule devant vous dans une voie d'accélération.**

Suivez ces trois phases pour converger avec la circulation depuis une voie d'accélération

1. **Allumez votre signe au fil, et guêtez une ouverture dans la circulation.**
2. **Accélérez jusqu'à la vitesse de la circulation.**
3. **Convergez par l'ouverture dans la circulation.**

DÉPASSER

Dépasser est une partie importante de conduire ; si ce n'est pas bien fait, dépasser peut être une manœuvre très dangereuse, sinon fatale. Fiez-vous aux directives suivantes.

En général, s'il y a assez de route dégagée devant vous pour essayer de dépasser, il vou faut quand meme…

1. Guetez des panneaux et du marquage sur la chaussée qui vous avertissent que vous pouvez, ou ne pouvez pas dépasser de façon sécuritaire dans des conditions de circulation normale. (Des exemples de ces dernières se trouvent au Chapitre 2.)
2. Regardez vers l'avant avec prudence avant de commencer à dépasser assurez-vous qu'il n'y a pas de danger dans la zone de dépassement, à savoir des allées depuis lesquelles un véhicule pourrait entrer sur la route pendant que vous etes en train de dépasser.
3. Regardez dans votre rétroviseurs internes et externes et vérifiez rapidement vos angles morts pour vou assurer qu'aucun véhicules s'apprete à vou dépasser lorsque vous commencez vous-même à dépasser.
4. Avant de dépasser, assurez-vous que la voie de dépassement est dégagée, et faites le signal de virage approprié pour montrer que vous vou appretez à changer de voies. Faites votre signal avec assez d'avance pour que les autres soient au courant de vos plans d'avance.
5. Après avoir dépassé, signalez votre intention de revenir dans votre voie.
6. Avant de retourner à votre voie, assurez-vous que vou arrivez à voir les deux phares à l'avant du véhicule que vous avez dépassé dans votre rétroviseur.

Lorsque vous dépassez, soyez extrêmement prudent.e dans les zones où les véhicules ou les piétons sont susceptibles d'entrer ou de traverser la route. Ces endroits comprennent les routes transversales et les entrées et sorties des centres commerciaux. Également, un chauffeur qui tourne sur la route et dans la voie gauche ne s'attend pas à vous y trouver, et est susceptible de ne même pas regarder vers vous.

FAIT ACCIDENTS ADOS

Rouler du mauvais côté de la route est un facteur fréquent qui contribue aux accidents parmi les chauffeurs de 16 à 17 ans. Entre 2013 et 2017, il y a eu 384 accidents et 15 personnes tuées.

- **SUR UNE ROUTE À DEUX VOIES**
  Dépasser sur une route à deux voies demande un bon jugement pour éviter une collision frontale, car il vous faut pouvoir apercevoir la voie où la circulation qui approche roule. À 45 m/h, ceci signifie qu'il vous faut 1/4 mile de route dégagée pour dépasser un véhicule plus lent de façon sécuritaire.

  Il vous faut aller environ 10 m/h plus vite que le(s) véhicule(s) que vous allez dépasser. S'il y a d'autres véhicules à l'avant du véhicule que vous voulez dépasser, vous pouvez les dépasser également, mais assurez-vous que vous avez assez d'espace à l'avant de ce véhicule où vous insérer avant de vous mettre à dépasser.

  Le plus dangereux est de dépasser de nuit, car vous ne pouvez pas y voir aussi bien à l'avant, et il est plus ardu d'évaluer correctement les distances. If vous pouvez uniquement voir les phares d'un véhicule qui arrive, il est probable que vous pensiez qu'il est plus loin qu'il ne l'est en vérité.

- **DÉPASSER SUR LA DROITE**
  Sous certaines conditions, vous avez le droit de dépasser un autre véhicule sur la droite :
  - Lorsque le chauffeur que vous dépassez fait ou signale un virage à gauche, le chauffeur du véhicule qui dépasse doit rester sur la berme ou accotement.
  - Lorsque vous conduisez sur une route avec au moins deux (2) voies de circulation marquées dans chaque direction.

- **VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE DÉPASSER DANS LES CAS SUIVANTS :**
  - Vous vous trouvez à 100 pieds de, ou vous traversez une intersection ou un passage à niveau, à moins qu'un dispositif de contrôle de la circulation officiel ne vous le permette.
  - Vous vous trouvez à 100 pieds d'un pont, d'une structure élevée, ou d'un tunnel.
  - Vous vous approchez de, ou vous trouvez sur un virage, ou au sommet d'une colline qui restreint votre vue de la circulation qui approche.
  - Vous êtes sur l'accotement d'une autoroute multivoie.

COMMENT ABORDER LES INTERSECTIONS

La loi ne donne pas à tout le monde le droit de passage à une intersection ; elle indique tout simplement la personne qui doit céder le passage. Même lorsqu'un chauffeur est obligé légalement de céder le passage, s'il manque de le faire, les autres chauffeurs sont quand même obligés de s'arrêter ou de céder le passage selon le besoin pour éviter un accident. N'insistez **jamais** à avoir le droit de passage ; ceci pourrait entraîner un accident.

Les lois qui régissent la personne qui doit céder le passage dans des situations variées sont énumérées ci-dessous. Il vous faut vous conformer à ces lois, lorsqu'il n'y a pas de panneaux, de signaux ou de police pour vous dire ce qu'il faut faire à l'intersection :

FAIT ACCIDENTS ADOS

Les intersections sont des endroits où les chauffeurs adolescents ont un haut pourcentage d'accidents. Sur plus d'un tiers (1/3) des accidents qui impliquent les chauffeurs de 16 ans de la Pennsylvanie, le chauffeur ado démarrait depuis un signe d'arrêt ou tournait à gauche parmi la circulation.

1. Les chauffeurs doivent céder le passage aux piétons lorsqu'ils : **a)** traversent une intersection sans feux de circulation (avec ou sans un passage pour piétons) ; **b)** traversent une route dans un passage pour piétons, que ce soit à une intersection ou pas ; **c)** marchent sur le trottoir, ou ils traversent une allée ou une ruelle ; et **d)** lorsque le chauffeur tourne un coin et que les piétons traversent avec le feu de circulation. Les chauffeurs doivent toujours céder le passage à un piéton aveugle qui porte une canne blanche ou qui marche avec un chien-guide.

2. Les chauffeurs qui tournent à gauche doivent céder le passage aux véhicules qui vont tout droit.

3. Les chauffeurs qui entrent dans une intersection circulaire (ou rond-point) doivent céder le passage aux chauffeurs qui se trouvent déjà dans le cercle.

4. Lorsque deux véhicules s'approchent d'une intersection, ou y entrent depuis des routes différentes au même moment, ou presque, les chauffeurs qui viennent de gauche doivent céder le passage aux véhicules qui viennent de droite.

5. Un véhicule qui accède à une autoroute publique depuis une ruelle, route privée ou une allée, doit attendre jusqu'à ce que la route principale soit dégagée.

6. À un signe d'arrêt à quatre voies, tous les véhicules doivent s'arrêter. Le premier véhicule qui atteint l'intersection doit aller en premier. Si deux (2) véhicules atteignent l'intersection en même temps, le chauffeur de gauche doit céder le passage au chauffeur de droite. S'ils se font face, tous deux peuvent continuer avec prudence, en guettant d'éventuels virages.

S'APPROCHER DES INTERSECTIONS

Lorsque vous vous approchez d'une intersection, guettez les panneaux, signaux et marquages de la chaussée qui vous indiquent quels sont les mouvements permis, et de quelles voies. Mettez-vous dans la position correcte pour faire un virage, ou pour rouler à travers l'intersection avec beaucoup d'avance.

Les panneaux et le marquage de la chaussée pour l'attribution des voies

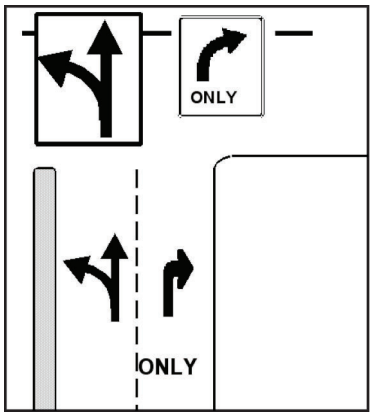

Nombre de rues ont des panneaux ou du marquage sur la chaussée qui indiquent la voie qui doit être utilisée pour effectuer une manœuvre de circulation particulière. Si vous vous trouvez dans une voie qui est marquée pour des virages uniquement lorsque vous vouliez continuer tout droit à travers l'intersection, il vous faut faire le virage. Si vous voulez faire un virage, mais que vous vous trouvez dans une voie marquée pour la circulation qui roule tout droit, il vous faut continuer tout droit à travers l'intersection. À l'intersection montrée à droite, les panneaux et marquages vous indiquent que lorsque vous vous trouvez dans la voie droite, vous avez uniquement le droit de tourner à droite, et si vous vous trouvez dans la voie gauche, vous avez le droit de soit tourner à gauche, soit continuer tout droit à travers l'intersection.

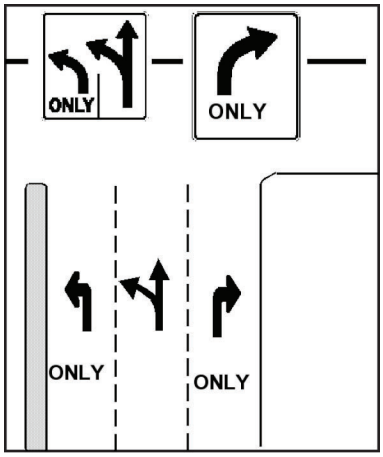

Les panneaux et marquages du diagramme de gauche comprennent des doubles voies de virages à gauche. Il vous est possible de tourner à gauche depuis l'une ou l'autre des voies, mais le chauffeur à côté de vous est susceptible de tourner à gauche en même temps. Ne changez pas de voies tout en prenant le virage, car ceci vous ferait entrer en collision avec le véhicule du chauffeur qui tourne à côté de vous. Également, méfiez-vous que le chauffeur à côté de vous n'empiète sur votre voie de virage. Les panneaux et marquages ici indiquent qu'il vous faut faire un virage à droite si vous vous trouvez sur la voie droite. Si vous vous trouvez sur la voie gauche, il vous faut faire un virage à gauche. Si vous vous trouvez dans la voie centrale, vous avez le droit de soit tourner à gauche, soit continuer tout droit à travers l'intersection.

LES FEUX DE CIRCULATION ET LES PANNEAUX « S'ARRÊTER »

Votre sécurité aux intersections dépend beaucoup de votre propre réaction aux feux verts, jaunes et rouges que vous voyez sur les feux de circulation et sur les panneaux S'ARRÊTER à deux sens et à quatre voies.

LES PANNEAUX À UN SENS, MAUVAIS SENS ET DÉFENSE D'ENTRER

Nombre de rues dans les villes sont des rues à sens unique. Vous saurez que la circulation d'une certaine rue se déplace dans uniquement une (1) direction si vous voyez un panneau **SENS UNIQUE** affiché à l'intersection. Un autre indice qu'une route est à sens unique est lorsque vous voyez des véhicules stationnés des deux côtés de la route et faisant face à la même direction.

Vous verrez des panneaux **SENS UNIQUE**, **MAUVAIS SENS** et **DÉFENSE D'ENTRER** tous ensemble à des routes qui s'intersectent avec des autoroutes divisées. Vous pouvez considérer une autoroute divisée comme deux (2) rues à sens unique. La plupart ont une vraie cloison qui sépare la circulation se déplaçant dans les deux directions. Il se peut que ce soit une cloison étroite faite de béton, ou il se peut que ce soit une large zone en ciment ou sous forme de pelouse. D'habitude, il y aura un panneau **AUTOROUTE DIVISÉE** sur la route au fur et à mesure que vous vous approchez de l'intersection.

Faire un virage à droite sur une autoroute divisée n'est pas différent de faire un virage à droite à n'importe quelle autre intersection. Assurez-vous qu'il y a bien un espace sécuritaire pour tourner à droite devant la circulation qui s'approche de votre gauche.

Toutefois, il est très dangereux de faire un virage à gauche sur une autoroute divisée. Si vous ne vous rendez pas compte que vous faites un virage sur une autoroute divisée, vous êtes susceptible de faire le virage à gauche avant d'atteindre la cloison intercalaire même, et vous retrouver en collision frontale avec la circulation qui s'approche de votre gauche. Il vous faut remarquer les panneaux **DÉFENSE D'ENTRER** et **MAUVAIS SENS**.

Pour faire le virage à gauche sur l'autoroute divisée de la bonne manière, il vous faut traverser la « première » route lorsqu'il y a un espace sécuritaire dans circulation qui s'approche de votre gauche, puis tourner à gauche de l'autre côté de la cloison, lorsqu'il existe un espace sécuritaire dans circulation qui s'approche de la droite sur la « seconde » route.

ACCÉDER AUX INTERSECTIONS ET LES TRAVERSER DE FAÇON SÉCURITAIRE

- **Rouler à travers une intersection avec un panneau S'ARRÊTER à deux sens** — Il vous faut environ un espace de 6-secondes dans les deux directions pour traverser une rue à 30 m/h ou environ une rue de longueur d'espace dégagé à droite et à gauche. Au panneau S'ARRÊTER, regarder tout d'abord à gauche, puis regardez à votre droite pour trouver un espace sécuritaire, et puis vérifiez rapidement à votre gauche à nouveau avant de vous engager.
- **Pour tourner à droite** — regardez à gauche, tout droit devant vous, à droite et puis à nouveau à gauche pour vous assurer qu'il n'y pas de circulation qui arrive. Laissez un espace d'environ huit (8) secondes entre vous et les véhicules qui s'approchent de la gauche.
- **Pour tourner à gauche** — assurez-vous qu'il y a un espace dégagé avant de tourner devant la circulation qui s'approche, et que la circulation de la rue transversale s'est arrêtée. Si vous faites un virage depuis une petite rue sur une grande artère, laissez un espace de 9 secondes entre vous et les autres véhicules qui s'approchent de la droite.

Il est important d'éviter les conflits avec les véhicules qui tournent à gauche dans la direction opposée lorsque vous faites un virage à gauche. Sur le diagramme de droite, imaginez un « X » au centre de l'intersection. En tournant avant d'atteindre le « X », vous évitez un « virage enchevêtré » avec les autres chauffeurs qui tournent également à gauche. En tournant toujours dans la voie qui est la plus proche de la ligne médiane, vous évitez également d'interférer avec la circulation qui approche dans la direction opposée et fait un virage à droite sur la même rue.

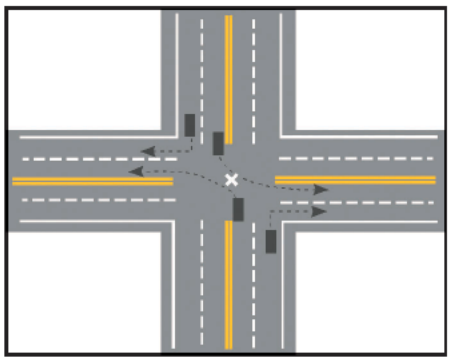

Le plus important de tout : ne commencez jamais à faire un virage à gauche jusqu'à ce que vous ne voyiez que toutes les voies qu'il vous faut traverser sont dégagées, et que vous puissiez faire le virage de façon sécuritaire.

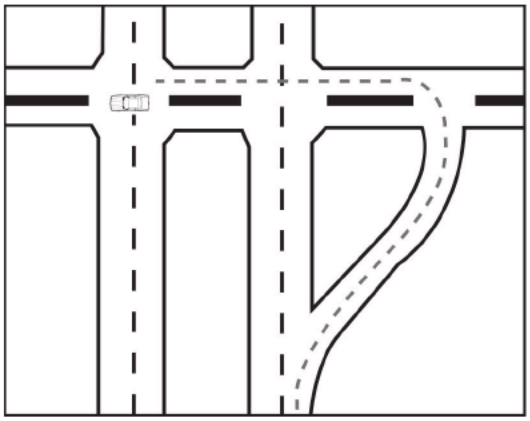

- **Poignées de cruche** — certaines routes dans des zones commerciales très fréquentées ont une vraie cloison qui divise la circulation qui se déplace en sens opposés, et des panneaux aux intersections signalisées qui affichent **PAS DE VIRAGE À GAUCHE** ou **PAS DE DEMI-TOURS** et **TOUS LES VIRAGES DEPUIS LA DROITE VOIE**. Dans cette situation, la route pourra être désignée avec des poignées de cruche pour faire les virages à gauche. Au lieu de faire un virage à gauche directement à travers la circulation qui approche, vous aurez recours à une voie de virage à droite qui fait un tournant pour s'intersecter avec la route principale à un feu de circulation puis tourne à gauche.

- **Intersections circulaires** — Les ronds-points et cercles de circulation sont des intersections circulaires où la circulation se déplace dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, de sorte que tous les virages vers et hors du cercle sont des virages à droite.

  Ceci élimine le risque de collisions frontales en virages à gauche et en angle droit. Toutefois, les ronds-points ont des règles spéciales et une conception particulière qui les rend différents des cercles de circulation.

  Nous allons nous concentrer sur la façon dont se servir des ronds-points puisque ces genres d'intersections circulaires sont en train de remplacer ces grands cercles de circulation à l'ancienne, et à grande vitesse, ou ils sont installés dans nombre de communautés à la place des intersections à feux de circulation, surtout en raison de leurs avantages au niveau de la sécurité et de l'exploitation. Les ronds-points sont parfois installés à la fin de la bretelle d'échangeurs.

  Les ronds-points sont munis de panneaux **CÉDER LE PASSAGE** et de lignes « céder le passage » peintes sur la chaussée même à chaque point d'entrée. La plupart des ronds-points ont également un panneau de destination à l'approche pour que vous sachiez où chaque route sortante vous emmène.

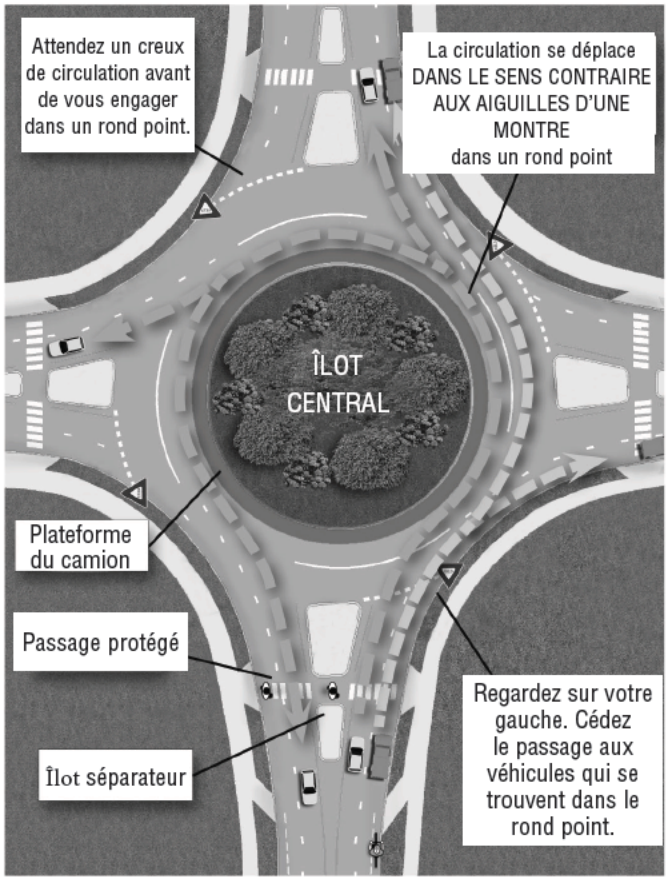

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les causes d'accident les plus fréquentes à des ronds-points proviennent des chauffeurs qui ne cèdent pa la voie avant d'y accéder eux-mêmes.

COMMENT GÉRER LES RONDS-POINTS

S'APPROCHER ET ACCÉDER :

1. Lorsque vous vous approchez d'un rond-point, RALENTISSEZ et préparez-vous à céder le passage aux piétons dans le passage pour piétons.
2. Arrivez jusqu'à la ligne « céder le passage », regardez à gauche et vérifiez la circulation dans le rond-point même, LA CIRCULATION QUI ROULE A LE DROIT DE PASSAGE.
3. Entrez le rond-point lorsqu'il y a un espace adéquat dans la circulation.

COMMENT SORTIR DU ROND-POINT:

1. Une fois que vous avez accédé au rond-point, continuez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à votre point de sortie. C'est VOUS qui avez à présent le droit de passage.
2. Au fur et à mesure que vous vous approchez de votre point de sortie, servez-vous du SIGNAL de VIRAGE À DROITE.
3. Faites attention aux piétons qui se trouvent dans le passage pour piétons et préparez-vous à céder le passage.
4. Sortez du rond-point.

SOYEZ PRÊT.E AUX :

Véhicules d'urgence — N'accédez pas au rond-point lorsque les véhicules d'urgence s'approchent, mettez-vous de côté. Si vous vous trouvez déjà dans le rond-point, sortez immédiatement du rond-point et mettez-vous de côté. NE VOUS ARRÊTEZ JAMAIS DANS UN ROND-POINT.

Cyclistes — Les cyclistes ont le choix entre fonctionner en tant que véhicule ou en tant piéton lorsqu'ils roulent dans un rond-point. Lorsqu'ils se comportent en tant que véhicule, ils suivent les mêmes règles. NE DOUBLEZ JAMAIS UN CYCLISTE QUI SE COMPORTE EN TANT QUE VÉHICULE DANS UN ROND-POINT.

Piétons — Les automobilistes doivent céder le passage aux piétons qui entrent ou sortent d'un rond-point. Les piétons se servent du passage pour piétons et des îlots séparateurs pour traverser chaque section du rond-point.

COMMENT ABORDER LES VIRAGES

La chose la plus importante à comprendre au sujet des virages, c'est que vous ne pouvez abolir les lois de la physique. Les véhicules sont lourds, et ont beaucoup d'alourdissement. Ceci signifie que si vous conduisez trop vite dans un tournant, votre véhicule va continuer à avancer tout droit devant vous au lieu de prendre le tournant, quels que soient vos efforts pour essayer de le manœuvrer ou le faire ralentir pour le garder sur la voie. Soit vous sortirez de la route (dans un tournant qui vire à gauche) soit vous irez dans l'autre voie de circulation (dans un tournant qui vire à droite). Il n'est pas nécessaire de rouler bien vite pour que ceci arrive. S'il s'agit d'un tournant brusque, et que la route est humide ou verglacée, il faut ralentir au maximum.

FAIT ACCIDENTS ADOS

Le genre d'accident le plus fréquent pour les chauffeurs de 16 ans en Pennsylvanie est un accident impliquant un seul véhicule qui sort de la route. Entre 2013 et 2017, il y a eu 3 291 accidents et 20 morts.

Photo fournie par la police de l'État de la Pennsylvanie

POUR GARDER LE CONTRÔLE DANS LES VIRAGES, VOUS DEVEZ RALENTIR.

FAITES-LE AVANT D'ENTRER DANS LE VIRAGE MÊME.

Au fur et à mesure que vous vous approchez d'un tournant, vous verrez d'habitude un panneau d'avertissement à losange jaune qui vous montre comment la route fait le tournant. Si la route tourne à un angle de 90-degrés, vous verrez peut-être un panneau jaune rectangulaire avec une grande flèche qui pointe vers la gauche ou la droite. Certains virages en épingle ont également des panneaux d'avertissement en chevron placés un peu partout dans le virage ; ceux-ci sont très utiles de nuit ou sous conditions de mauvaise visibilité. Passez en revue les divers genres de panneaux d'avertissement de virages qui se trouvent au Chapitre 2.

VOICI COMMENT CONDUIRE À TRAVERS LES VIRAGES DE FAÇON SÉCURITAIRE :

1. Restez légèrement à droite du centre de la voie pour les virages à droite, et au milieu de votre voie pour les virages à gauche.
2. Le plus brusque le tournant, le plus il vous faudra ralentir.
3. Guettez la circulation arrivant de la direction opposée. Quelqu'un qui roule trop vite peut facilement aboutir dans votre voie.
4. Pour des conseils sur la façon dont manœuvrer votre véhicule, vérifiez à l'avant, et observez le bord interne du tournant. En cas de virages multiples, observez le bord interne de chaque tournant aussi loin que porte le regard.

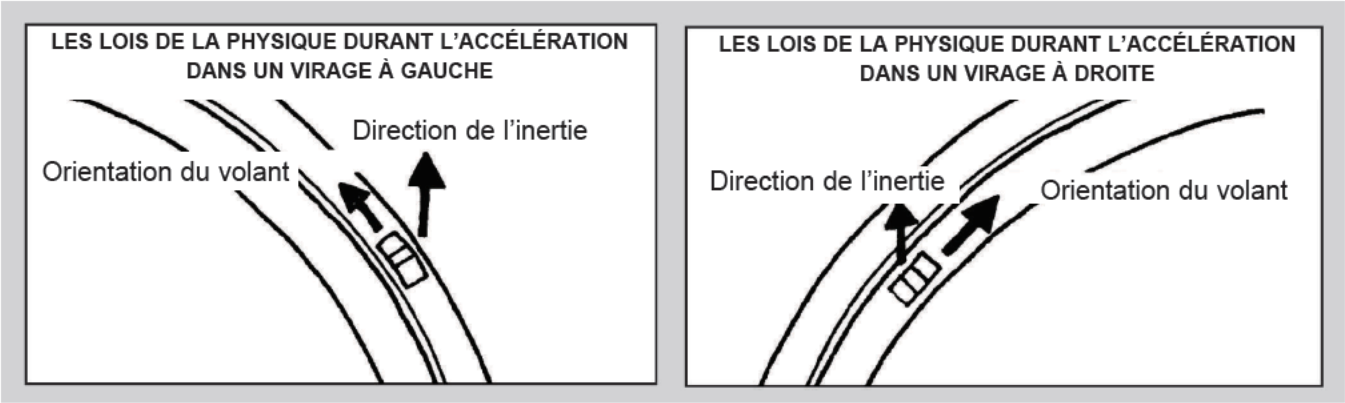

ABORDER LES AUTOROUTES ET LES ÉCHANGEURS

Les accidents qui arrivent sur les autoroutes sont les plus graves, car la circulation se déplace à une grande vitesse. Le plus grand risque se trouve sur les échangeurs des autoroutes, lorsque vous changez de voies, et que la circulation ralentit ou s'arrête de façon inattendue, en raison d'un embouteillage.

ACCÉDER AUX AUTOROUTES

La première décision, et la plus importante, lorsque vous accédez à une autoroute est de vous assurer que vous ne faites pas un virage sur une bretelle de sortie par erreur et que vous conduisez de front vers la circulation en sens inverse. La bretelle de sortie sera marquée par un panneau **SENS UNIQUE** ainsi qu'un panneau **DÉFENSE D'ENTRER** et un panneau **MAUVAIS SENS**. Parfois, mais pas toujours, la bretelle d'accès sera munie d'un panneau vert disant **ENTRÉE DE L'AUTOROUTE**. Si vous apercevez une ligne blanche à votre droite et une ligne jaune à gauche, cela signifie que vous roulez dans la bonne direction.

Certaines entrées et sorties sont très proches les unes des autres avec uniquement une « voie d'entrecroisement » au milieu. La circulation qui entre et qui sort de l'autoroute doit partager la voie d'entrecroisement. Une menace potentielle est créée par deux (2) chauffeurs qui souhaitent se servir du même espace en même temps. Si vous êtes le chauffeur qui accède à l'autoroute, il vous faut céder le passage au chauffeur qui en sort. Les bretelles d'accès aux autoroutes possèdent souvent des voies d'accélération. Ces voies se trouvent à côté des voies de circulation principales, et doivent être assez longues pour vous permettre d'accélérer à la vitesse à laquelle la circulation roule avant d'accéder à l'autoroute même. Lorsque vous cherchez un espace tout en conduisant sur la bretelle d'accès de l'autoroute, regardez par-dessus votre accotement et dans votre rétroviseur externe.

SORTIR DE L'AUTOROUTE

Placez-vous dans la bonne voie pour sortir bien à l'avance. Ne ralentissez qu'après avoir accédé à la voie de sortie. Si vous manquez votre sortie, prenez la prochaine. Ne vous arrêtez pas ni ne faites marche arrière sur l'autoroute. Ne déviez pas à travers plusieurs voies pour essayer d'arriver à la sortie à la dernière minute. Ne traversez pas par-dessus la médiane pour tenter de faire demi-tour. Ces manœuvres sont illégales et peuvent être extrêmement dangereuses pour votre santé et votre sécurité. Les bretelles de sortie sont munies d'un panneau d'avertissement pour vous informer de la vitesse sécuritaire maximale.

ROULER SUR LES AUTOROUTES

La moitié des accidents fatals sur les autoroutes impliquent des véhicules qui sont sortis de la route en raison d'excès de vitesse et/ou d'épuisement de la part du chauffeur **— 65 m/h, cela signifie presque 100 pieds par seconde — cela prend moins d'une (1) seconde pour sortir de la route**.

Lorsque vous changez de voies pour dépasser un véhicule qui roule plus lentement sur l'autoroute, changez de voies uniquement une (1) à la fois, servez-vous de votre signe au fil chaque fois que vous changez de voies, et allumez-le bien à l'avance pour que les autres chauffeurs puissent le remarquer.

Si vous apercevez un véhicule qui s'apprête à accéder à l'autoroute depuis une bretelle d'accès, un geste de simple courtoisie est de changer de voies pour permettre au chauffeur d'accéder à l'autoroute plus facilement. Même si le chauffeur qui accède à l'autoroute est obligé de vous céder le passage, cette courtoisie de votre part permet à la circulation de se déplacer avec aisance. Vérifiez d'abord toutefois pour vous assurer que la voie est dégagée autour de votre véhicule.

Un autre risque lorsque vous conduisez sur une autoroute est le manque d'attention du à l'« hypnose de l'autoroute ». Ceci arrive lorsque vous regardez fixement droit devant vous pendant longtemps, et que vous cessez de vérifier de façon active à l'avant, à l'arrière et autour de votre véhicule. Si vous « décrochez » ainsi, il est très probable que vous entriez en collision avec la circulation qui a ralenti ou s'est arrêtée un peu plus loin. Des accidents fatals qui arrivent sur les autoroutes, 20 pour cent impliquent des collisions par l'arrière. Les chauffeurs manquent d'attention et suivre de trop près est la cause de la plupart de ces accidents.

STATIONNEMENT

Si la rue où vous vous trouvez a un bord de trottoir, stationnez-vous aussi près que possible du rebord, mais pas à plus de 12 pouces. S'il n'y a pas de bord de trottoir, stationnez-vous aussi loin de la route que possible.

Lorsqu'il vous faut stationner sur la route même, servez-vous de vos clignotants à quatre voies et laissez assez d'espace pour les véhicules qui vous dépassent. Assurez-vous que votre véhicule est visible à au moins 500 pieds de distance dans les deux directions.

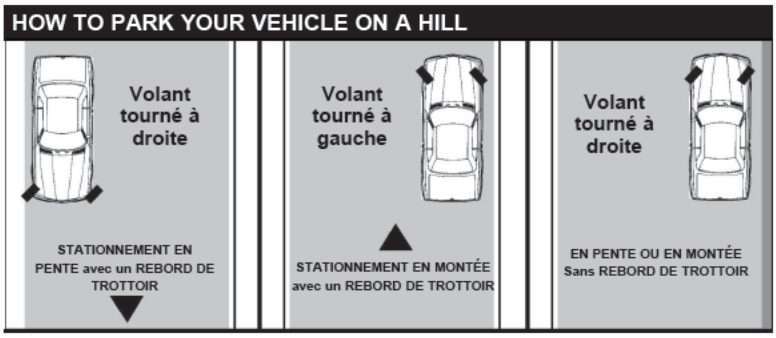

Stationnez-vous toujours dans la direction de la circulation. Assurez-vous que votre véhicule ne peut pas se déplacer. Actionnez votre frein à main et passez en position de « Stationnement », si votre véhicule est doté de vitesses automatiques, ou en position de « Marche arrière » ou « Première » si votre véhicule est en mode manuel. Si vous êtes stationné.e sur une colline, orientez vos roues comme démontré sur le diagramme. Lorsque vous stationnez votre véhicule sur une descente munie ou pas d'un rebord de trottoir, il vous faut tourner votre volant de sorte que vos roues soient complètement tournées à droite.

Sauf en cas d'urgence, ou à moins qu'un agent de police ne vous le demande, n'arrêtez, ne laissez ni ne stationnez jamais votre véhicule aux endroits suivants :

- Sur le côté route d'un véhicule déjà arrêté ou stationné le long du bord du trottoir d'une rue (double stationnement).
- Sur le trottoir.
- Dans une intersection.
- Sur un passage pour piétons.
- Le long de, ou de l'autre côté de creusements dans la rue ou d'une zone de travaux.
- Sur un pont ou autre structure élevée, ou dans le tunnel d'une autoroute.
- Sur les rails d'une voie ferrée.
- Entre les routes d'une autoroute divisée, y compris celles de croisement.
- À 50 pieds du rail le plus proche d'un passage à niveau.
- N'importe où des panneaux officiels interdisent le stationnement.
- N'importe où des panneaux officiels interdisent de s'arrêter.
- Devant une allée publique ou privée.
- À 15 pieds d'une bouche d'incendie.
- À 20 pieds d'un passage pour piétons à une intersection.
- À 30 pieds d'un signal clignotant, d'un panneau S'ARRÊTER, d'un panneau « céder le passage » ou d'un dispositif de contrôle de la circulation situé sur le côté de la route.
- À 20 pieds de l'entrée d'une allée vers une caserne de pompiers.
- Là où votre véhicule empêcherait un autobus de se déplacer librement.
- Sur une autoroute à accès limité, à moins que des dispositifs de contrôle de la circulation officiels n'indiquent que vous en avez le droit.

STATIONNEMENT EN PARALLÈLE : PETITES ASTUCES

LA MÉTHODE DE STATIONNEMENT AU BORD DROIT D'UN TROTTOIR EST EXPLIQUÉE DANS LE DIAGRAMME SUIVANT

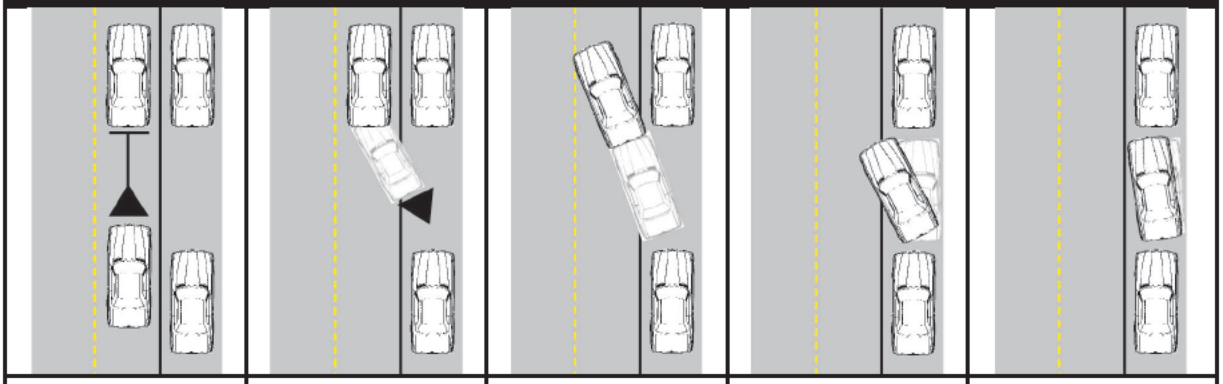

1. Arrêtez-vous à la meme hauteur que le véhicule de devant et à deux (2) pieds de lui.	**2. Tournez vos roues complètement à droite et faites marche arrière lentement vers le véhicule de derrière.**	**3. Lorsque votre porte avant passe les pare-chocs arriere de la voiture de devant, redressez rapidement vos roues et continuez à faire marche arriere tout droit.**	**4. Lorsque vous etes à distance du véhicule de devant, tournez vos roues complètement à gauche et faites marche arrière lentement jusqu'au véhicule de derrière.**	**5. Tournez vos roues complètement à droite et avancez jusqu'au centre de l'espace de stationnement.**

Si la rue où vous vous trouvez a un bord de trottoir, vous devez stationner aussi près que possible du rebord, mais pas à plus de 12 pouces. S'il n'y a pas de bord de trottoir, stationnez-vous aussi loin de la route que possible.
Avant de laisser votre véhicule, arrêtez le moteur, enlevez la clé et verrouillez toutes les portes. Vérifiez qu'il n'y a pas de circulation derrière vous avant de sortir de voiture.

Cliquez sur le lien suivant pour visionner notre vidéo PennDOT de formation au stationnement en parallèle.
https://www.youtube.com/watch?v=iZs-q6PmC7E

CIRCONSTANCES SPÉCIALES ET URGENCES

Les pages suivantes fournissent des informations sur la façon dont conduire de façon sécuritaire et réduire vos risques d'accident dans ces circonstances spéciales – dans les zones de travaux des autoroutes, aux passages à niveau, et lorsque vous rencontrez des piétons, des cyclistes, des camions, des bus et des véhicules d'urgence – et lorsqu'il vous faut gérer la rage au volant et autres urgences au volant.

Les informations concernant les événements et urgences spéciaux sont utiles aux automobilistes pour les aider à préparer leur voyage. L'automobiliste pourra choisir d'éviter des retards indésirables, ou même des conditions routières potentiellement non sécuritaires, en vérifiant les médias, à savoir www.511PA.com pour savoir si leur itinéraire est dégagé avant de se mettre au volant.

ZONE DE TRAVAUX

Les zones de travaux sont des zones où des activités de construction, d'entretien ou de travaux publics et sont signalées par des dispositifs de canalisation oranges, tels des cônes, ou autres dispositifs de contrôle provisoires de circulation. Il est possible que vous rencontriez un signaleur qui oriente la circulation et porte une tenue réflectrice. Les panneaux d'avertissement, les véhicules d'avertissement d'avance, ou divers panneaux de messages sont susceptibles d'être placés à un minimum de 200 pieds avant la zone de travaux. Une fois que vous apercevez le premier panneau, faites très attention à la route, aux véhicules, à l'équipement et aux personnes que vous pourriez rencontrer. Certaines zones de travaux sont accompagnées de la police de l'État de Pennsylvanie.

Les opérations de déplacement, telles que la peinture des lignes, le scellement des fissures et la tonte utilisent parfois des véhicules de protection à l'arrière des activités pour avertir les automobilistes qu'il y a une zone de travaux un peu plus loin, et pour également protéger l'équipe. Ne dépassez pas une opération de déplacement à moins d'y avoir été autorisé.e.

Une **zone active de travaux** est l'endroit où les travailleurs sont situés sur, ou à proximité d'une route. **Guettez toujours les travailleurs de construction**, et soyez prêt à des situations hors de la norme telles des voies étroites, une chaussée ou des voies inégales, des changements de voies inopinés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année aux U.S., environ 40 000 personnes, y compris les travailleurs des autoroutes et les automobilistes, sont blessées ou tuées en résultat d'accidents de voiture dans les zones de travaux.

La négligence et l'excès de vitesse sont les causes principales des fatalités de circulation au sein des zones de travaux.

Les chauffeurs doivent céder le passage aux travailleurs et aux véhicules de construction dans les zones de travaux. Vous êtes obligé légalement d'allumer les phares de votre véhicule, pas seulement les feux de croisement de jour, lorsque vous traversez ces genres de zones. Vous pourrez faire l'objet d'une amende pour n'avoir pas allumé vos phares dans une zone active de travaux. Également, les amendes sont doublées pour certaines infractions dans les zones actives de travaux, y compris l'excès de vitesse. En outre, certaines infractions entraîneront la suspension du permis de conduire du chauffeur.

Une nouvelle vidéo concernant la façon sécuritaire de conduire dans et à proximité d'une zone de travaux sera bientôt disponible au site Web Just Conduire Pa, www.justdrivepa.org, et sera mise à disposition des classes de formation des chauffeurs basés en école.

Préparez-vous à une circulation lente ou arrêtée au fur et à mesure que vous vous approchez d'une zone de travaux, et suivez ces règles de sécurité :

- Préparez votre voyage. Il se peut que vous évitiez des retards de voyage si vous optez pour une route alternative autour de la zone de travaux.
- Ne vous servez pas de votre contrôle de vitesse de croisière en zones de travaux.
- Doublez votre distance ; le genre d'accident le plus commun en zone de travaux est la collision par l'arrière.
- Préparez-vous à changer de voies dès que vous apercevez un message annonçant que votre voie est fermée un peu plus loin.
- NE TRAVERSEZ PAS une ligne blanche en traits continus dans une zone de travaux ; rester dans votre voie.
- Continuez avec prudence et roulez à une vitesse sécuritaire lorsque vous passez par une zone de travaux ; ne ralentissez pas et ne vous arrêtez pas pour observer les travaux.
- Ne vous arrêtez pas au sein d'une zone de travaux pour demander votre chemin aux travailleurs.
- Suivez les ordres des signaleurs – leur autorité outrepasse les dispositifs conventionnels de contrôle de la circulation.

Souvenez-vous : les signaleurs des zones de travaux peuvent signaler les automobilistes non sécuritaires, ceux qui font de l'excès de vitesse, et les chauffeurs agressifs à la police en ayant recours au Formulaire d'arrestation par la police !

LES PASSAGES À NIVEAU

La plupart des passages à niveau sont protégés uniquement par un panneau d'avertissement à l'avance et par une croix d'avertissement. La plupart des passages à niveau ne sont pas équipés de portails pour arrêter la circulation. Il vous faut faire extrêmement attention lorsque vous vous approchez d'un passage à niveau.

Les passages à niveau familier où il n'y a pas beaucoup de trains en circulation peuvent s'avérer être les plus dangereux. Si vous vous servez souvent d'un passage à niveau de ce genre où vous n'avez pas l'habitude de voir un train, il se peut que vous commenciez à croire que les trains ne passent jamais par là ; croire cela peut s'avérer très dangereux.

Souvenez-vous de ces points aux passages à niveau :

- Regardez toujours à gauche, à droite et puis à nouveau à gauche lorsque vous vous approchez d'un passage à niveau. Faites-le même si le passage à niveau est actif et que les signaux ne clignotent pas — il se peut qu'ils soient en panne.
- Si vous êtes arrêté.e à un passage à niveau qui a plus d'une voie, ne redémarrez pas dès que le train est passé. Attendez jusqu'à ce que vous puissiez y voir clairement le long des deux voies avant de vous mettre à les traverser. Même lorsqu'il n'y a qu'une (1) voie, ne commencez pas à traverser immédiatement après le passage du train — vérifiez à nouveau qu'il n'y a pas un autre train qui s'approche.
- N'essayez jamais de dépasser quelqu'un lorsque vous vous approchez ou traversez un passage à niveau.
- Ne suivez pas aveuglément l'exemple d'un autre véhicule qui traverse la voie. Si vous suivez un autre véhicule, vérifiez pour vous assurer que vous avez assez de place pour traverser complètement avant de conduire par-dessus la voie. Si circulation ralentit un peu plus loin, attendez qu'elle se dégage avant de commencer à traverser. Ne vous laissez jamais prendre sur la voie.
- Si vous commettez l'erreur de vous faire prendre sur un passage à niveau et que vous entendez un train s'approcher, quittez rapidement votre véhicule et éloignez-vous autant que possible des rails.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les 90 minutes, un train entre en collision avec un véhicule ou un piéton aux U.S. Il est 40 fois plus probable que vous mourriez dans un accident impliquant un train que dans un accident avec un autre véhicule.

PARTAGER LA ROUTE AVEC LES PIÉTONS, LES CYCLISTES, ET LES CHAUFFEURS DE MOTOS ET DE MOBYLETTES

Les piétons et les cyclistes méritent votre respect en tant que chauffeur de voiture. Ces groupes sont plus vulnérables en cas d'accident, mais possèdent cependant le droit de se servir des voies publiques tout comme vous. Souvenez-vous des conseils de sécurité suivants.

LES PIÉTONS

- Cédez le passage aux piétons qui traversent les intersections ou les passages protégés.
- Virage à droite à un feu rouge signifie s'arreter, regarder dans toutes les directions, et puis tourner lorsque vous pouvez le faire de façon sécuritaire. Guetez les piétons, et laissez passer tout le temps nécessaire pour qu'ils aient quitté le passage protégé.
- Ralentissez toujours, et soyez encore plus prudent lorsqu'il y a des enfants dans les alentours. Ils sont susceptibles de ne pas comprendre le danger et de courir devant votre véhicule sans regarder.
- Il vous faut vous conformer à la vitesse limite des zones scolaires et vous arreter pour les cars scolaires lorsque les signaux rouges clignotent. Les zones scolaires et les arrets de cars scolaires sont des endroits où il y a beaucoup d'enfants.
- Soyez patient.e avec les piétons agés et les piétons avec des handicaps. Il leur faut plus de temps pour traverser la rue.
- Avant de faire marche arrière, vérifiez toujours qu'il n'y pas de piétons sur votre chemin.
- Cédez le passage (ralentissez et preparez-vous à vous arreter) pour les piétons aveugles, qu'ils aient une canne blanche ou un chien-guide, ou qu'ils soient guidés par d'autres personnes.
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule arreté depuis l'arrière, ralentissez et ne le dépassez pas jursqu'à que vous soyez sur.e qu'il n'y a pas de piétons qui traversent devant.
- Lorsque les piétons vous voient, il n'est jamais sécuritaire de faire signe à un piéton de venir dans une voie de circulation, et surtout à des endroits qui ne sont pas marqués, ou au milieu d'un pâté de maisons.

LES CYCLISTES

Conseils de sécurité (consultez le Chapitre 5 pour de plus amples informations)

- Lorsque vous vous approchez d'une bicyclette ou que vous la dépassez, ralentissez jusqu'à atteindre une vitesse sécuritaire.
- Apres avoir dépassé le cycliste, ne ralentissez pas et ne vous arreter pas soudainement. Un arret rapide pourrait entrainer la collision du cycliste dans votre véhicule.
- Ne klaxonnez pas les cyclistes, à moins que cela ne le soit nécessaire pour éviter un accident.

Pour de plus amples informations, le Code de la route de Pennsylvani pour cyclistes (PUB 380) se trouve à l'adresse Web suivante:
http://www.dot.state.pa.us/public/pubsforms/Publications/Pub%20380.pdf

CHAUFFEURS DE MOTOS ET DE MOBILETTES

- Selon les lois en vigueur, vous devez laisser les chauffeurs de motos et de mobilettes occuper une (1) voie entière.
- La plupart des accidents de motos et de mobilettes ont lieu aux intersections. D'habitude, le véhicule fait un virage à gauche devant une moto ou une mobilette en mouvement, alors que le chauffeur du véhicule aurait dû lui céder le passage.
- Ne vous attendez pas à ce qu'une moto/mobilette fasse un virage lorsque son signe au fil clignote. Le signe au fil d'une moto/mobilette ne s'éteind pas toujours de façon automatique, comme c'est le cas pour un véhicule. Ne vous placez pas devant une moto/mobilette jusqu'à ce vous la voyiez bel et bien tourner.
- Les obstacles qui sont sans importance pour un automobiliste peuvent s'avérer etre fatals pour un chauffeur de moto/mobilette. Soyez pret à ce que les chauffeurs de motos/mobilettes fassent des changements de voies ou de vitesse soudaines dans leur effort d'éviter un danger sur la route.
- Laissez la meme distance de 4-secondes ou plus que vous laisseriez derriere les autres véhicules. Augmentez la distance derriere une moto/mobilette lorsque les conditions de la route ou les conditions météorologiques sont mauvaises.

Click on the following link to watch our PennDOT Motorcycle Safety Video.
https://www.youtube.com/watch?v=SZjHD9ilz-o

PARTAGER LA ROUTE AVEC LES CAMIONS ET LES BUS

Que vous partagiez la route avec un véhicule, un camion, un bus ou un autre grand véhicule, il est important pour raisons de sécurité de se conformer aux lois de la circulation, suivre les règles de la route et conduire de façon défensive. Il y a des règles spéciales pour partager la route avec les camions et les buses, et ci-dessous vous trouverez certaines suggestions dont vous pouvez vous servir pour vous assurer que votre voyage est sécuritaire. La clé de la sécurité sur les autoroutes est de connaître l'angle mort des camions et des bus (la non-zone). La non-zone représente la zone de danger autour des camions et des bus où les accidents vont le plus probablement se passer.

DÉPASSER UN CAMION

Sur une autoroute plate, cela prend uniquement trois (3) à cinq (5) secondes de plus pour dépasser un camion qu'un véhicule. Sur une montée, un camion perd souvent de la vitesse, et il est donc plus facile de le dépasser qu'un véhicule. Sur une pente, l'élan du camion lui causera d'accélérer, et vous devrez donc peut-être aller plus vite.

Lorsque les véhicules se rabattent trop vite après avoir dépassé et puis ralentissent tout d'un coup, les chauffeurs de camion sont forcés de compenser avec peu de temps ou d'espace de libre.

Assurez-vous que vous avez bien assez d'espace entre votre véhicule et les véhicules à l'avant dans la voie où vous allez dépasser afin de n'être pas pris au piège, au cas où le camion commencerait à rouler dans votre voie. Dépassez rapidement sans vous attarder dans l'angle mort du camion. Gardez les deux mains sur le volant pour gérer les effets de la turbulence. Vous pourrez souhaiter rester sur le côté gauche de la voie où vous dépassez. Dépassez aussi rapidement que possible, et ne restez pas le long de l'autre véhicule. Assurez-vous de ne revenir que lorsque vous voyez l'avant du camion dans votre rétroviseur interne. Après avoir dépassé le camion, restez à la même vitesse. Réfléchissez avant de dépasser dans des virages où il y a un plus grand risque d'erreur et un potentiel de collision accru.

Fait : Laissez-vous tout le temps nécessaire pour dépasser un camion. Allant à la vitesse des autoroutes, cela peut prendre 30 secondes pour dépasser un camion de façon sécuritaire. Lorsque vous dépassez, faites-le rapidement. Ne continuez pas à conduire le long d'un camion — vous vous trouvez dans l'angle mort du chauffeur du camion. Après avoir dépassé, changez de voies uniquement lorsqu'il vous est possible de voir les phares du camion ou sa grille avant dans votre rétroviseur interne.

DÉPASSER UN CAMION

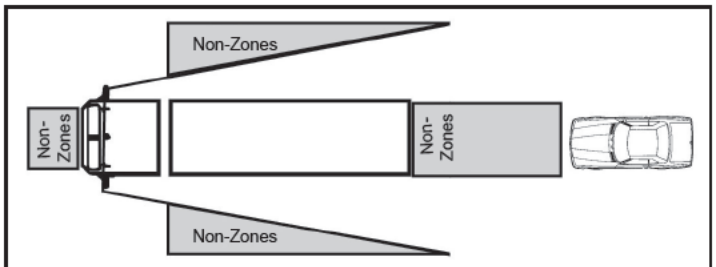

Un exemple des angles morts (Non-Zones) d'un camion.

Lorsqu'un camion dépasse votre véhicule, il vous est possible d'aider le chauffeur du camion en restant du côté le plus éloigné de votre propre voie. Vous aiderez le chauffeur du camion si vous réduisez légèrement votre vitesse et puis vous la stabilisez. Quoiqu'il en soit, n'accélérez pas tandis que le camion est en train de vous dépasser. Les camions ont des non-zones bien plus larges des deux côtés de leur véhicule que les véhicules pour passagers. Lorsque vous roulez dans ces non-zones, vous n'êtes pas visible du chauffeur du camion. Si vous vous trouvez dans l'angle mort d'un camion et qu'il commence à se déplacer dans votre voie, restez calme et prenez note de la position de votre véhicule par rapport à l'avant du camion. Décidez de soit accélérer, soit ralentir pour éviter la collision. Considérez l'accotement en tant que voie de fuite.

Lorsque vous rencontrez un camion qui arrive dans la direction opposée, restez aussi loin que possible de côté pour éviter un accident latéral et pour réduire la turbulence du vent entre votre véhicule et le camion. Souvenez-vous, la turbulence du vent pousse les véhicules loin l'un de l'autre. Elle ne les fait pas se toucher. Maintenez une ample marge entre votre véhicule et les autres véhicules un peu plus loin de vous.

SUIVRE UN CAMION

Du fait de leur taille, les camions ont besoin de plus grandes distances pour s'arrêter. Toutefois, un véhicule qui suit de trop près est susceptible de ne quand même pas pouvoir s'arrêter assez rapidement pour éviter une collision par l'arrière avec le camion. Si vous suivez un camion, éloignez-vous de sa non-zone. Évitez de suivre de trop près et positionnez votre véhicule de sorte que le chauffeur du camion puisse le voir dans ses rétroviseurs externes. Vous aurez ainsi une bonne vue de la route à l'avant, et le chauffeur du camion peut vous donner beaucoup de temps d'avertissement avant de s'arrêter ou de faire un virage. Vous aurez plus de temps pour réagir et pour faire un arrêt en toute sécurité. Lorsque vous suivez un camion ou un bus, s'il vous est impossible de voir les rétroviseurs externes du véhicule devant vous, le chauffeur du grand véhicule ne peut pas vous voir.

Laissez beaucoup d'espace entre vous et le camion lorsque vous allez vous arrêter sur une colline. Les camions sont susceptibles de rouler en arrière lorsque le chauffeur enlève son pied du frein.

Lorsque vous suivez un camion ou tout autre véhicule de nuit, baissez toujours vos phares. Des phares forts venant d'un véhicule à l'arrière aveuglent le chauffeur du camion lorsqu'ils se reflètent sur les grands rétroviseurs externes du camion.

Fait : Un minimum de quatre (4) secondes sont nécessaires pour vous garder en dehors de l'angle mort arrière du camion, et voici une méthode facile pour calculer la bonne distance : lorsque le camion dépasse un objet stationnaire le long de la route, commencez à compter, un mille un, un mille deux, etc. Vous devriez en principe atteindre un mille quatre juste lorsque votre pare-chocs avant atteint le même objet. Si vous arrivez avant un mille quatre, cela signifie que vous roulez trop près de l'arrière du camion.

VIRAGES

Faites bien attention aux clignotants du camion. Le chauffeur du camion doit faire des virages très larges pour que l'arrière du camion ou l'arrière de la semi-remorque puisse éviter le coin ou tout autre obstacle. Parfois, l'espace des autres voies sert à éviter les coins. Pour éviter un accident, ne dépassez pas avant que le virage n'ait été achevé. À nouveau, faites bien attention aux clignotants. (Faites référence à l'exemple ci-dessous.)

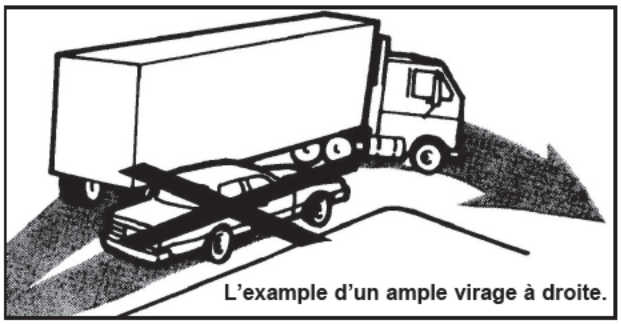
L'example d'un ample virage à droite.

Fait : Les camions doivent prendre des virages étendus. Il se peut qu'il semble qu'un camion va tout droit ou va faire un virage à gauche alors qu'en fait, il fait un virage à droite. Cette technique – de cœur avec les angles mors le long d'une remorque – fait qu'essayer de dépasser un camion qui fait un virage est une manœuvre dangereuse. Le chauffeur du camion ne peut pas voir les véhicules qui se glissent entre leur camion et le bord du trottoir. Restez là où vous êtes, et donnez au chauffeur du camion tout l'espace nécessaire pour faire un virage.

CHARGES SURDIMENSIONNÉES

Les charges surdimensionnées sont accompagnées de véhicules pilotes. Les mouvements des charges surdimensionnées fonctionnent de la même façon que les semi-remorques et doivent être gérés avec les mêmes règles que les camions. La plupart des charges surdimensionnées fonctionnent au sein de voies déterminées ; toutefois, du à leur largeur excessive, les obstacles sur la berme sont susceptibles de les faire traverser la ligne jaune ou blanche.

Les véhicules pilotes sont obligés par la loi d'aider à avertir les automobilistes de charges surdimensionnées et/ou de véhicules qui roulent lentement. Les véhicules pilotes sont obligés d'avoir des panneaux spéciaux et des feux pour aider à les identifier en tant que tels, et les chauffeurs doivent être conscients que lorsqu'on les aperçoit, ils sont en train d'approcher un véhicule surdimensionné. Lorsque vous apercevez ce genre de véhicules, veuillez redoubler de prudence.

ACCIDENTS DE MARCHE ARRIÈRE

N'essayez jamais de traverser derrière un camion qui se prépare à faire marche arrière. Souvent, lorsqu'un chauffeur de camion se prépare à faire reculer son camion depuis la route jusqu'à une zone de chargement, il n'a aucun choix, sinon d'obstruer la route. C'est là que certains chauffeurs et piétons essayent de dépasser derrière le camion plutôt que d'attendre quelques secondes que le camion achève sa manœuvre. Lorsqu'ils dépassent près de l'arrière du camion, le chauffeur ou le piéton entre dans la non-zone du camion, et un accident est susceptible de se passer.

FREINER

À l'inverse des freins hydrauliques d'un véhicule, les camions et les bus sont susceptibles d'avoir des freins pneumatiques, et de mettre plus longtemps à s'arrêter. Un camion chargé qui a de bons pneus et des freins bien ajustés, qui roule à 65 m/h sur une route dégagée et sèche, a besoin d'un minimum de 600 pieds pour s'arrêter complètement (par rapport à la distance de 400 pieds qu'un véhicule pour passagers prend pour s'arrêter). Il est crucial de se retenir d'aller sur une route si vous sortez d'une route, pour éviter de changer de voies devant un grand véhicule.

BRETELLES DE FUITE

Sur de longues inclinaisons, il se peut qu'il y ait des bretelles spéciales de « fuite » ou d'« évasion » pour camions. Ces bretelles doivent être utilisées uniquement par les grands véhicules qui ont perdu le contrôle ou qui n'arrivent pas à s'arrêter à cause d'une panne de freins. Ne vous arrêtez jamais et ne stationnez jamais aux alentours de ce genre de bretelles.

LES BUS

Les bus sont des véhicules qui prennent également plus de place sur la route que des véhicules normaux. Des procédures identiques doivent être adoptées lorsque vous partagez la route avec un bus ou un camion.

LES CARS SCOLAIRES

La Pennsylvanie a des règles spéciales auxquelles il vous faut vous conformer lorsque vous conduisez près d'un bus scolaire. Ces règles protègent aussi bien les enfants que les chauffeurs.

Lorsqu'un bus scolaire se prépare à s'arrêter, ses phares ambre (jaunes) commencent à clignoter. Lorsque le bus s'arrête avec ses phares rouges qui clignotent, et son bras d'arrêt est ouvert, il vous faut vous arrêter à au moins 10 pieds du bus, que vous soyez derrière lui, ou que vous rouliez vers lui sur la même route ou près d'une intersection à laquelle le bus scolaire s'est arrêté. Restez au même endroit jusqu'à ce que les phares rouges aient cessé de clignoter, le bras d'arrêt ait été replié, et les enfants ont atteint un endroit sécuritaire (cf. la photo ci-dessous).

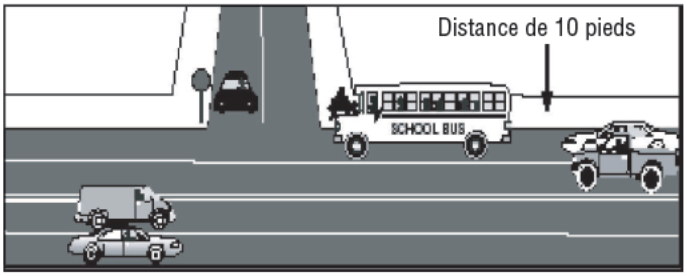

TOUS LES VÉHICULES DOIVENT S'ARRÊTER !
Ne pas s'arrêter pour un bus scolaire dont le phare rouge clignote et le bras d'arrêt est ouvert vous causera une suspension de 60 jours de votre permis de conduire, cinq (5) points sur votre fichier de conduite et une amende.

Il existe une seule exception à l'obligation de s'arrêter pour un bus scolaire. Si vous vous approchez d'un bus scolaire qui est arrêté avec ses phares rouges qui clignotent et son bras d'arrêt ouvert, et que vous roulez du côté opposé d'une autoroute divisée (à savoir à une cloison de béton/métal, des rails de guidage ou une médiane faite d'arbres/rochers/ruisseaux/gazon), vous n'êtes pas obligé.e de vous arrêter. Ralentissez et continuez à rouler avec prudence.

Allez donc visionner ce graphique qui aide à illustrer la loi de Pennsylvanie en matière d'arrêt pour les bus scolaires.
https://www.penndot.gov/TravelInPA/Safety/TrraficSafetyAndDriverTopics/Pages/School-Bus-Safety.aspx

VÉHICULES D'URGENCE, ET SITUATIONS D'URGENCE

Certains véhicules sont dotés de sirènes et de feux rouges clignotants ou d'une association de feux clignotants rouge et bleu. Ces feux aident les véhicules d'urgence à se déplacer rapidement à travers la circulation et à répondre aux appels d'urgence. Les véhicules d'urgence comprennent les véhicules de la caserne d'incendie, les voitures de police, les ambulances, les véhicules de livraison de sang, et les véhicules équipés de façon spéciale appartenant aux organismes de sauvetage. Faites bien attention de les voir.

Lorsque vous entendez une sirène ou que vous voyez un véhicule s'approcher de quelque direction que ce soit, avec des feux rouges clignotants ou une association de feux rouges et bleus, il vous faut :

- Rangez-vous au bord du trottoir ou sur le côté de l'autoroute, et arrêtez-vous.
- Conduisez en parallèle au bord du trottoir, et aussi près de lui que possible. Sur une rue à sens unique, conduisez vers le côté le plus proche de la route et arrêtez-vous.
- N'obstruez pas les intersections.
- Commencez à conduire à nouveau après que le véhicule d'urgence vous ait dépassé, conservant un espace d'un minimum de 500 pieds de distance.
- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'autre véhicule d'urgence qui arrive.

Au cours d'une situation d'urgence, tous les chauffeurs doivent se conformer aux directives de tous les agents de police, shérifs, et gendarmes en uniforme ou de toute personne toute personne officiellement habillée, y compris la police des pompiers.

Prenez les sirènes au sérieux, et faites la place pour l'ambulance, le véhicule des sapeurs-pompiers ou de la police. Un jour, vous serez peut-être celui/celle qui appelle à l'aide, ou la vie en danger pourra être celle d'un.e ami.e ou d'un proche.

SE METTRE À L'ÉCART : C'EST LA LOI [STEAR CLEAR LAW]

La loi en matière de dégagement de la route, qui est entrée en vigueur le 8 Sept. 2006, exige des automobilistes qu'ils se déplacent sur une voie qui n'est pas adjacente à une zone d'intervention d'urgence. Une zone d'intervention d'urgence est une zone sur ou près d'une route où des services sont fournis par la police, le shérif, les médecins légistes, les examinateurs médicaux, les pompiers, la police des pompiers, les commissaires aux incendies, le personnel de sauvetage, le personnel des services médicaux d'urgence, le personnel de remorquage et de récupération, les membres de l'équipe d'intervention pour produits dangereux et/ou le personnel de construction de l'autoroute et d'entretien de l'autoroute. Si les chauffeurs sont dans l'incapacité de se ranger sur le côté en raison de la circulation ou d'autres conditions, il leur faut ralentir. Dans les cas où les forces de l'ordre ne sont pas sur place, la loi permet aux travailleurs de la route et aux intervenants d'urgence de signaler les infractions perpétrées par les automobilistes. Les forces de l'ordre sont susceptibles d'établir un procès-verbal sur la base de ces rapports. Ne pas se ranger sur le côté ou ralentir peut entraîner une infraction récurrente punissable d'une amende maximale de 250 USD pour la première infraction, 500 USD pour la seconde infraction et 1 000 USD pour la troisième infraction et toutes les infractions ultérieures. En outre, les amendes seront doublées dans les cas d'infractions de circulation ayant lieu en zones de travaux. Si l'infraction à cette loi entraîne des blessures graves ou le décès d'une autre personne, ceci pourrait entraîner une suspension du permis de conduire de 90 jours ainsi qu'une amende maximale de 1 000 USD. Si infraction à cette loi entraîne des blessures graves ou le décès d'un travailleur de l'autoroute ou d'un intervenant d'urgence, ceci pourrait entraîner jusqu'à 1 an de suspension du permis de conduire et une amende maximale de 10 000 USD.

LES VÉHICULES TIRÉS PAR DES CHEVAUX ET LES CAVALIERS

Il faut être conscient de faits importants dans les zones où vous êtes susceptibles de rencontrer des véhicules tirés par des chevaux ou des cavaliers. Nombre des véhicules tirés par des chevaux sont de couleur sombre, et par conséquent, sont difficiles à voir à l'aube, au crépuscule, ou de nuit. Lorsque vous suivez ou êtes arrêté derrière un véhicule tiré par des chevaux, assurez-vous de laisser un ample espace entre les deux (2) véhicules. Après s'être arrêtés, les véhicules tirés par des chevaux glissent souvent en arrière, et les suivre de trop près entrave la capacité du chauffeur du véhicule tiré par des chevaux de vous apercevoir. Ceci vous fournira également l'espace adéquat lorsque vous vous préparez à dépasser. Lorsque vous dépassez un véhicule tiré par des chevaux ou un cavalier, ne conduisez pas trop vite, et ne klaxonnez pas, car ceci pourrait effrayer le cheval. Également, pour éviter d'effrayer le cheval après l'avoir dépassé, assurez-vous de laisser assez d'espace entre votre véhicule et le cheval avant de revenir dans la bonne voie. Souvenez-vous toujours que sur la route, tout le monde possède les mêmes droits.

LES PASSAGERS D'UN CAMION À PLATEFORME DÉCOUVERTE

Il est défendu de conduire une camionnette à plateforme découverte ou un camion à plateforme découverte à une vitesse dépassant 35 m/h, s'il quelqu'un occupe la plateforme du camion. Il est défendu de conduire un camion de ce genre lorsqu'un mineur de moins de 18 ans en occupe la plateforme.

Les dérogations à cette loi :

- L'enfant d'un fermier, que l'on transporte entre des parties d'une ferme ou de plusieurs fermes détenues ou exploitées par l'agriculteur afin de faire du travail sur la/les ferme/s.

- Un enfant embauché pour faire du travail en ferme, que l'on transporte entre des parties d'une ferme ou de plusieurs fermes détenues ou exploitées par l'employeur, ou les employeurs de l'enfant.
- Un enfant qui est en possession d'un permis de chasse en cours, que l'on transporte entre un camp de chasse et un site de chasse ou plusieurs sites de chasse en saison de chasse.
- Un enfant qui participe dans un défilé officiel, uniquement pendant le défilé même.

LES CHASSE-NEIGE

Les chauffeurs de chasse-neige qui ôtent la neige en hiver ont une visibilité depuis leurs rétroviseurs. Les chasse-neige doivent souvent faire demi-tour, et leurs chauffeurs ne peuvent pas voir derrière eux. Assurez-vous de les suivre à distance sécuritaire. Ceci aidera à protéger votre véhicule des dommages causés par le sel, les liquides de dégivrage et les granulés anti-dérapage jetés par les chasse-neige.

Également, ces véhicules sont susceptibles d'avoir des ailettes qui dépassent de plusieurs pieds de chaque côté. Ceux-ci sont difficiles à repérer pour les chauffeurs par mauvais temps ou de nuit et ont été impliqués dans nombre d'accidents latéraux. Pour rester en sécurité, ne tentez pas de dépasser un chasse-neige, que ce soit à gauche ou à droite.

GÉRER LA RAGE AU VOLANT

Ne vous défoulez **JAMAIS** sur quelqu'un d'autre sur la route. Parfois, les incidents de rage au volant sont causés par de simples malentendus entre chauffeurs. Un chauffeur est susceptible de commettre une erreur de jugement momentanée, que l'autre chauffeur juge comme un acte agressif, quoiqu'il n'y ait pas eu d'intention de cet ordre.

Ne le prenez **JAMAIS** personnellement lorsque quelqu'un vous prend la priorité, ou se met juste devant vous. N'y faites pas attention, et ignorez l'autre chauffeur.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Des 1 500 morts environ sur autoroute en Pennsylvanie annuellement, environ 60 pour cent, soit environ 900, sont attribuées aux chauffeurs agressifs.

Si quelque chose se passe pour du vrai, **NE FAITES PAS DE REPRÉSAILLES**. Concentrer votre attention sur une « concurrence » avec un autre chauffeur constitue une grande distraction. Vous êtes moins capable de réagir aux panneaux de circulation, aux signaux et aux actions des autres véhicules ou piétons, ce qui est nécessaire pour éviter un accident.

N'ESSAYEZ PAS N'APPRENDRE L'AUTRE CHAUFFEUR À VIVRE. N'insistez pas à avoir raison, même si c'est vous qui êtes dans votre droit. Vous pourriez avoir raison au cimetière !

Voici des conseils pour vous aider à rester en sécurité, au cas où vous auriez à faire à un chauffeur agressif :

- Faites votre possible pour éviter le chauffeur agressif.
- N'obstruez pas la voie de dépassement. Si quelqu'un demande à vous dépasser, laissez-le faire.
- Ne provoquez pas un chauffeur agressif en accélérant. Cela ne fera que rendre ce chauffeur plus furieux, et vous mettra en danger.
- Évitez de regarder le chauffeur hostile dans les yeux.
- Ignorez ses gestes, et n'en faites pas vous-même.
- Appelez la police ou le numéro d'urgence 911, si vous avez un dispositif mains libres et que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, ou demandez à l'un de vos passagers d'appeler.

Au cas où un chauffeur agressif vous poursuivrait, ne rentrez pas chez vous. Allez plutôt à une station de police, une épicerie, ou tout autre lieu où vous pouvez recevoir de l'aide, et il y aura des témoins.

GERER LES URGENCES AU VOLANT

Si vous êtes comme la plupart des chauffeurs, vous n'aurez pas l'occasion de répéter la façon dont réagir en cas d'urgence avant que cela ne vous arrive. Toutefois, savoir quoi faire dans certaines situations critiques peut quand même vous venir en aide. Faire une erreur ou ne rien faire lorsque quelque chose vous arrive va de toute évidence augmenter vos chances d'avoir un accident.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Dans le cadre de la révision de 12 000 accidents, 37 pour cent des chauffeurs n'ont rien fait pour éviter l'accident.

PILOTER HORS D'UNE SITUATION D'URGENCE

Lorsque vous avez le choix entre soit freiner, soit piloter pour éviter une collision, il vaut mieux en général piloter que freiner pour éviter le danger, surtout à des vitesses dépassant 25 m/h. Ceci est dû au fait que vos délais de réaction pour piloter sont plus rapides que vos délais de réaction pour freiner. Toutefois, il vous faut avoir de bonnes compétences de pilotage pour garder le contrôle de votre véhicule dans le cadre d'une urgence.

En règle générale, il vous faut tenir le volant des deux mains. Ceci est surtout important dans le cadre des urgences, car un pilotage d'évitement vous demande de tourner le volant rapidement au moins d'un demi-tour dans une (1) direction, puis tourner le volant presque à 360o dans la direction opposée, une fois que vous avez évité l'objet. Vous revenez ensuite à votre pilotage central pour continuer à vous diriger dans votre direction de départ. À des vitesses plus élevées, il faut moins de pilotage pour faire virer votre véhicule à gauche ou à droite.

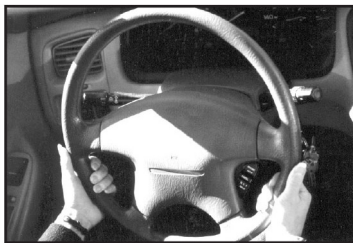

Prenez l'habitude de tenir votre volant comme sur la photo de droite. Si vous considérez le volant comme une pendule, vos mains doivent tenir le volant soit à 9 h et à 3 h, soit à 8 h et à 4 h, selon là où vous vous sentez le plus à l'aise. Garder les pouces le long de l'avant du volant au lieu de l'agripper à l'intérieur de la bordure.

En gardant les mains dans cette position sur le volant :

- I est moins probable que vous ne surcorrigiez pendant une manœuvre de pilotage d'urgence, ce qui pourrait vous faire perdre le contrôle de votre véhicule et dévier de la route.
- Il est moins probable que l'Air Bag aille repousser vos bras et vos mains contre votre visage, causant peut-être même des fractures, en cas d'accident.
- Vos bras seront plus à l'aise, et moins épuisés dans le cadre de longs voyages.

La position des mains à dix (10) h et deux (2) h est acceptable ; toutefois, si votre Air Bag se déployait, vous risquez d'être blessé.e. Il existe deux (2) façons de se servir du volant pour faire un virage. Selon la méthode « la-main-par-dessus-la-main », le chauffeur étend le bras par-dessus le volant pour agripper le côté opposé et tire le volant depuis le haut, répétant autant de fois que nécessaire. Selon la méthode « pousser-tirer », une (1) main pousse le volant vers le haut, tandis que l'autre main glisse vers le haut et tire le volant vers le bas, répétant l'action jusqu'à ce que le virage ait été accompli.

Si vous ne pouvez pas éviter une collision, souvenez-vous de ceci : la prévention de blessures dans le cadre d'un accident dépend par-dessus tout d'avoir bien mis la ceinture de sécurité, bien ajusté les appuie-tête, avoir un Air Bag dans le véhicule, et être placé à un minimum de 10 (10) pouces de l'Air Bag.

S'IL VOUS FAUT FREINER SOUDAINEMENT

S'il vous faut mettre les freins de façon soudaine, votre sécurité dépend de savoir si votre véhicule est équipé de freins conventionnels ou freins antiblocage (ABS, Anti-lock Braking System-Système de freinage antiblocage), et de savoir comment s'en servir.

- **Si vous n'avez pas d'ABS**, pressez et relâchez les freins à plusieurs reprises. Pomper les freins ralentit votre véhicule et le maintien sous votre contrôle. Freiner brusquement est susceptible de bloquer vos roues, faisant déraper votre véhicule.
- **Si vous avez l'ABS**, maintenez fermement et de façon continue la pression sur les freins — votre véhicule ne dérapera pas. **Ne pompez pas la pédale des freins.** Ne paniquez pas si vous entendez des bruits mécaniques et/ou de légères pulsations.

Vérifiez votre manuel du propriétaire pour savoir de quel genre de système de frein votre véhicule est équipé. Faites-le avant d'être impliqué dans une urgence. **Savoir comment vous servir de vos freins en cas d'urgence pourrait vous sauver la vie.**

SI VOTRE VÉHICULE COMMENCE À DÉRAPER

Si votre véhicule commence à déraper sur une route humide ou verglacée, regardez et manœuvrez dans la direction dans laquelle vous souhaitez aller. Si l'arrière de votre véhicule se met à déraper vers la gauche, tournez le volant vers la gauche. Si l'arrière de votre véhicule se met à déraper vers la droite, tournez le volant vers la droite. Lorsque vous manœuvrez pour pallier un dérapage, un autre dérapage est susceptible d'avoir lieu, dans la direction opposée, mais le second dérapage ne sera pas aussi grave que le premier. Apprêtez-vous à vous arrêter le second dérapage de la même façon — en manœuvrant dans la direction vers laquelle l'arrière de votre véhicule dérape. Il se peut qu'il vous faille faire quelques « corrections » de ce genre avant d'avoir regagné le contrôle de votre véhicule.

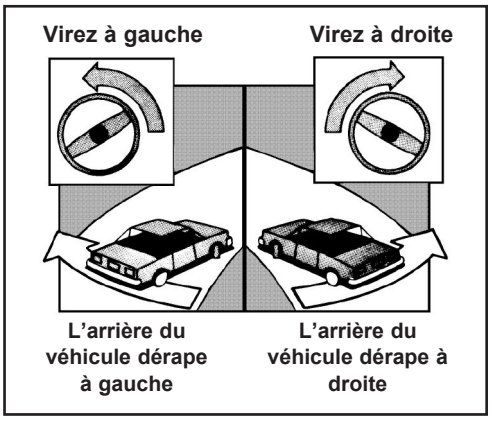

Lorsque vous dérapez, ne vous servez pas de vos freins. Si vous appuyez sur vos freins, le dérapage ne fera qu'empirer. Vous risquez de bloquer vos roues et de perdre tout contrôle du volant.

ROUTES INONDÉES

Sur les routes inondées, même en n'allant pas à une grande vitesse, rien que six (6) pouces d'eau peuvent vous faire perdre le contrôle de votre véhicule ou de votre camion et peuvent faire flotter certains véhicules qui sont petits. Deux (2) pieds d'eau peuvent emporter la plupart des véhicules, y compris les véhicules utilitaires de port [(SUV,Sport Utility Vehicle)]. Une fois que le véhicule flotte en dehors de la route dans de l'eau plus profonde, il est susceptible de rouler et de se remplir d'eau, prenant le chauffeur et les passagers au piège à l'intérieur. **S'il y a de l'eau qui coule sur une route, la meilleure chose à faire est de trouver une route alternative.**

N. B. Il est illégal de rouler autour ou à travers des panneaux ou des dispositifs de contrôle de la circulation qui ferment une route ou une autoroute en raison de conditions dangereuses. Pour de plus amples informations au sujet de cette loi et des pénalités connexes, veuillez consulter le Chapitre 5.

SI VOTRE ACCÉLÉRATEUR CESSE DE FONCTIONNER

Si l'accélérateur (pédale d'accélérateur) cesse de fonctionner, votre véhicule est susceptible de rouler de plus en plus vite.

Si ceci arrive :

1. Gardez le regard fixé sur la route. Vous pouvez appuyer sur la pédale plusieurs fois pour voir si elle revient à sa position normale, ou il se peut que vous puissiez la soulever avec l'orteil, mais ne vous penchez pas pour tenter de débloquer la pédale avec la main.
2. Passez au point mort immédiatement et servez-vous de vos freins, si la pédale reste bloquée. Ceci fera accélérer votre moteur, mais vos roues n'auront plus de pouvoir.
3. Concentrez-vous sur le pilotage et quittez la route lorsque vous avez ralenti à une vitesse sécuritaire. Arrêtez-vous, éteignez le moteur, et allumez vos clignotants d'urgence.

N. B. S'il vous est nécessaire de ralentir ou de vous arrêter rapidement, mettez le contact sur le point « FERMÉ ». Ne le mettez pas sur « VERROUILLÉ », car vous perdrez toute capacité de pilotage. Puis, appliquez vos freins. Cela vous prendra plus d'effort de manœuvrer et de freiner avec le contact fermé.

SI LES FREINS DE VOTRE VÉHICULE TOMBENT EN PANNE

Dans les véhicules les plus récents, un système de freinage fractionné réduit la possibilité d'une panne totale des freins. Si le signal lumineux de votre système de freinage s'allume, il se peut que vous ayez des freins dans deux (2) des quatre (4) roues, probablement une (1) roue avant et une (1) roue arrière. Ceci vous permettra de vous ranger sur le côté de la route ou à la prochaine station-service. Vous sentirez que la pédale des freins s'abaisse plus que de coutume avant que le véhicule ne se mette à ralentir, et il vous faudra pousser plus fort sur la pédale. Votre distance d'arrêt s'augmente, et soyez donc conscient.e de là où votre véhicule se dirige. Passer à une vitesse plus basse vous aidera à ralentir.

SI VOUS CONDUISEZ UN VÉHICULE MOINS MODERNE, ET QUE VOS FREINS TOMBENT SOUDAIN EN PANNE, VOUS DEVREZ :

1. Passer à une vitesse plus basse et chercher un endroit pour ralentir jusqu'à que vous vous arrêtiez.
2. Pomper la pédale des freins rapidement à plusieurs reprises. Ceci accumulera souvent assez de pression de freins pour arrêter le véhicule.
3. Servez-vous du frein à main (d'urgence) si pomper la pédale des freins ne marche pas. Maintenez le desserrage du frein pour pouvoir laisser le frein à main, si les roues arrière se bloquent, et que vous commencez à déraper.
4. Gardez le regard fixé sur là où vous vous dirigez, et guettez un endroit sécuritaire où quitter la route. Cherchez un espace ouvert où manoeuvrer, ou pilotez sur une route en montée.
5. Mettez le contact sur « FERMÉ » en dernier recours, au cas où le véhicule ne s'arrêterait pas, et que vous vous trouvez en danger d'avoir un accident. Ne le mettez pas sur « VÉROUILLÉ », car ceci verrouille également le volant. Ensuite, passez à votre vitesse la plus basse. Il se peut que cela endommage votre transmission, par conséquent, faites cela en dernier recours pour éviter un accident.

Après avoir arrêté votre véhicule, faites un appel pour obtenir de l'aide. N'essayez pas de vous remettre à conduire.

SI L'UN DE VOS PNEUS ÉCLATE

Parfois, des bruits sourds se mettent à résonner avant qu'un pneu n'éclate, mais d'habitude, vous ne saurez pas d'avance lorsqu'un pneu va éclater. Protégez-vous des explosions en gardant vos pneus en bonne condition et correctement gonflés.

Lorsqu'un pneu avant éclate, votre volant vibrera, et vous sentirez que votre véhicule se mettra soudain à vous tirer d'un côté. Lorsqu'un pneu arrière éclate, un coin de votre véhicule s'affaissera soudain, et vous sentirez l'arrière de votre véhicule vaciller d'avant en arrière.

Si l'un de vos pneus éclate, faites comme indiqué ci-dessous :

1. Maintenez le volant fermement.
2. Ne touchez pas aux freins ! Freiner après une explosion vous fera déraper et perdre le contrôle de votre véhicule.
3. Enlevez lentement votre pied de la pédale d'accélérateur.
4. Tournez le volant là où vous souhaitez aller, mais manœuvrez avec soin - évitez le pilotage trop large et saccadé.

Il vous est possible de rouler sur un pneu à plat aussi longtemps que nécessaire, afin d'atteindre un endroit sécuritaire où stationner et le changer. S'il vous faut vous servir de vos freins, faites-le en douceur. Laissez votre véhicule ralentir jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même. Assurez-vous qu'il ne se trouve plus sur la route avant de changer le pneu.

COMMENT CHANGER UN PNEU À PLAT

Gardez les outils nécessaires au changement d'un pneu dans votre véhicule en tout temps, à savoir, un pneu de rechange, une clé à ergot, un cric, un tournevis, une lampe de poche, des fusées éclairantes et des triangles réfléchissants, des cales pour roues, un kit de réparation pour pneus à plat, des gants, etc.

Directives de base pour changer un pneu. **N. B.** Le processus est susceptible d'être différent d'un véhicule à l'autre, veuillez donc consulter le manuel du propriétaire de votre véhicule.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plate, à distance de la circulation et aussi loin de la route que possible.
2. Mettez le frein à main, et immobilisez le véhicule en plaçant des briques, des cales de bois, ou des cales de roue à la fois à l'avant et à l'arrière des pneus en bon état.
3. Si le véhicule a un couvercle sur la roue, ou enjoliveur, détachez-le prudemment à l'aide d'un tournevis, ou du côté plat de la clé à ergot.
4. Tandis que le véhicule est à terre, desserrez les écrous de roue à l'aide l'extrémité de la clé à ergot qui va dans les écrous de roue du véhicule. Pendant cette étape, n'enlevez pas complètement les écrous de roue des boulons.
5. Placez le cric sur le sol de façon sûre, sous la carcasse ou le châssis de suspension du véhicule, et/ou en faisant référence au manuel du propriétaire du véhicule pour savoir comment placer le cric de la bonne façon. Soulevez le véhicule à l'aide du cric jusqu'à ce que le pneu soit environ à 6 pouces du sol.
6. Enlevez complètement les écrous de roue et placez-les dans une zone sécuritaire (un bon endroit est à l'intérieur du couvercle de la roue ou de l'enjoliveur). Enlevez le pneu défectueux en l'agrippant des deux mains et le tirant tout droit et uniformément des boulons.
7. nstallez la roue/le pneu de rechange sur les boulons de la roue et installez tous les écrous de roue manuellement. Après que les écrous aient été vissés dans les boulons de la bonne manière, vous pouvez avoir recours à la clé à ergot pour serrer les boulons ; mains appliquez uniquement une pression minimale (ne serrez pas complètement les écrous pour le moment).
8. Abaissez lentement le véhicule à terre, mais n'enlevez pas le cric de dessous le véhicule à cette étape.
9. Après avoir consulté le manuel du propriétaire de votre véhicule pour savoir la séquence de couple appropriée et les spécifications de couple, serrez les écrous de roue à l'aide de la clé à ergot.
10. Replacez le cric, le pneu/la roue, les outils, et tout l'Equipment de sécurité dans le coffre de votre véhicule.

Si le véhicule a un couvercle roue ou un enjoliveur, le manuel du propriétaire de votre véhicule doit en principe fournir des directives d'installation. Si le véhicule a des enjoliveurs centraux, replacez-les sur la roue et appuyez dessus uniformément pour les remettre en place avec le plat de la main. Vérifiez que le couvercle de la roue ou l'enjoliveur central est bien en place avant de vous remettre au volant.

SI VOTRE VÉHICULE S'ÉGARE DE LA CHAUSSÉE ET SUR L'ACCOTEMENT

Un accident grave peut arriver si vous ne savez pas comment regagner le contrôle du pilotage après avoir fait l'expérience d'une « chute » le long du bord de la route où l'accotement est en contrebas de la chaussée. Une « chute » peut arriver si vous conduisez trop près du bord de la route ou si vous conduisez trop vite dans un tournant et vous laissez votre pneu avant s'égarer de la route.

Les « chutes » sont assez courantes, surtout sur les routes rurales. Elles peuvent également avoir lieu là où les routes sont nouvellement goudronnées, et que l'accotement a un rebord.

Une « chute » est susceptible de devenir rapidement une urgence, si vous ne savez pas comment rétablir votre équilibre. Les éléments les plus importants dont vous souvenir sont les suivants : ne manœuvrez pas brusquement, et ne freinez pas tout d'un coup. Si vous tournez le volant brusquement pour revenir à la route, cela peut faire tourner le véhicule de côté et traverser la circulation qui approche. Si vous freinez soudainement avec deux (2) roues sur la chaussée et deux (2) roues sur un accotement mou, le véhicule va probablement déraper et échapper à votre contrôle.

QUE FAIRE SI VOUS VOUS ÉGAREZ DE LA CHAUSSÉE

1. Relâchez la pédale d'accélérateur pour ralentir lorsque vos deux roues du côté droit sont toutes deux sorties de la chaussée. **Ne freinez pas soudainement.** S'il vous faut freiner pour éviter un danger sur l'accotement, ayez recours à un freinage graduel et contrôlé pour éviter de bloquer les roues.
2. Gardez une emprise serrée sur votre volant, et manœuvrez en parallèle avec la route, avec deux (2) roues sur la route et deux (2) roues chevauchant le bord en contrebas. Empêchez les pneus de racler le bord de la chaussée. Restez calme et gardez une emprise serrée sur votre volant. Un accotement mou ou humide attirera votre véhicule sur la droite. **Ne manœuvrez pas de façon brusque, dans vos efforts de regagner la route.**
3. Continuez à ralentir peu à peu jusqu'à ce que vous rouliez très lentement — à moins de 25 m/h et de préférence plutôt à 10 m/h — et votre véhicule se trouve sous votre contrôle.
4. Vérifiez la circulation qui s'approche de l'arrière de la voie que vous allez réintégrer. Mettez votre signal de virage à gauche.
5. Manœuvrer doucement à gauche pour hisser les roues droites lentement sur la chaussée, lorsqu'elle est dégagée. Dès que vous sentez que vos roues sont remontées sur la route, manœuvrez doucement à droite pour vous redresser.
6. Accélérez pour rouler à la même vitesse que le reste de la circulation une fois que vous vous trouvez à nouveau sur la chaussée de façon sécuritaire, et que vous avez le contrôle complet de votre véhicule.

SI UN AUTRE VÉHICULE S'APPROCHE DE FACE DANS VOTRE VOIE

Tout d'abord, faites sonner votre klaxon pour attirer son attention. Si l'autre chauffeur ne se déplace pas, essayez de fuir sur la droite, si c'est possible. Si vous virez à gauche et que l'autre chauffeur se reprend à la dernière minute, vous aurez quand même un accident. Si une collision est inévitable, freinez fermement et uniformément. Chaque mile par heure que vous ralentissez réduit la collision.

PROCESSION FUNÉRAIRE

Si vous apercevez une procession funéraire sur la route, cédez le passage aux véhicules de la procession. Une fois que le véhicule de tête a passé une intersection, le reste de la procession peut traverser l'intersection, et le reste de la circulation doit céder le passage. Permettez à la procession de vous dépasser, et évitez d'entrer et de ressortir de la procession, à moins qu'un agent de police ou qu'un agent ou un employé du directeur des pompes funèbres dans le cadre des funérailles ne vous en instruise.

Tous les véhicules d'une procession funéraire doivent avoir leurs phares et clignotants d'urgence allumés et porter un drapeau ou autre insigne les désignant comme faisant part de la procession. Les véhicules de la procession funéraire sont susceptibles d'avoir également une lumière violette clignotante ou tournante sur leur véhicule au courant de la procession.

Les chauffeurs des processions funéraires ont le droit de brûler un feu rouge, ou d'ignorer un panneau S'ARRÊTER, si le véhicule en tête commence à traverser l'intersection pendant que le feu est vert. Dans le cas du panneau S'ARRÊTER, le véhicule en tête doit tout d'abord s'arrêter complètement avant de traverser l'intersection. Les processions funéraires doivent céder le passage aux véhicules d'urgence.

QUESTIONS DE RÉVISION DU CHAPITRE 3

1. IL EST PLUS PROBABLE QUE LES CHAUFFEURS ADOLESCENTS SOIENT IMPLIQUÉS DANS UN ACCIDENT :

A. Lorsqu'ils conduisent avec leur animal familier comme passager
B. Lorsqu'ils conduisent avec des passagers adultes
C. Lorsqu'ils conduisent avec des passagers adolescents
D. Lorsqu'ils conduisent sans aucun passager

---

2. LES CHAUFFEURS QUI BOIVENT ET MANGENT TOUT EN CONDUISANT :

A. Ne commettent pas une erreur
B. Ont du mal à conduire lentement
C. Sont de meilleurs chauffeurs, car ils n'ont pas faim
D. Ont du mal à contrôler leur véhicule

---

3. SE PRÉPARER À FUMER ET FUMER TOUT EN CONDUISANT :

A. N'a pas d'influence sur vos capacités de conducteur
B. Aide à maintenir votre vigilance de chauffeur
C. Sont des activités qui vous distraient
D. Ne sont pas des activités distrayantes

---

4. LE GENRE D'ACCIDENT SÉRIEUX LE PLUS COURANT POUR LES CHAUFFEURS DE 16 ANS EN PENNSYLVANIE EST :

A. Véhicule unique/s'égare de la route
B. Se faire écorcher sur le côté sur l'autoroute
C. Conduire en sens inverse dans une petite rue
D. Conduire sur l'accotement d'une autoroute

---

5. LORSQUE VOUS DÉPASSEZ UN CYCLISTE, IL VOUS FAUT :

A. Donner un grand coup de klaxon pour avertir le cycliste
B. Vous mettre aussi loin que possible sur le côté gauche
C. Rester dans le centre de la voie
D. Allumer vos clignotants à quatre voies

---

6. LORSQUE VOUS CONDUISEZ À TRAVERS UNE ZONE OÙ IL Y A DES ENFANTS QUI JOUENT, VOUS DEVRIEZ VOUS ATTENDRE À CE QU'ILS :

A. Sachent lorsqu'il est sécuritaire de traverser
B. S'arrêtent au bord du trottoir avant de traverser la rue
C. Courir devant votre véhicule sans regarder
D. Ne traversent pas à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un adulte

---

7. SI VOUS CONDUISEZ DERRIÈRE UNE MOTO, VOUS DEVEZ :

A. Permettre à la moto de se servir de la voie tout entière
B. Conduire sur l'accotement à côté de la moto
C. Permettre à la moto de se servir uniquement de la moitié de la voie
D. Dépasser dans la même voie où roule la moto

---

8. LORSQUE VOUS ROULEZ DERRIÈRE UNE MOTO :

A. Laissez une distance d'au moins 2 longueurs de voiture
B. Laissez au moins 2 secondes de distance
C. Laissez au moins 4 secondes de distance
D. Laissez une distance d'au moins 4 longueurs de moto

---

9. IL VOUS FAUT FAIRE PREUVE D'ENCORE PLUS DE PRUDENCE QUE D'HABITUDE LORSQUE VOUS CONDUISEZ PRÈS DE PIÉTONS QUI SE SERVENT D'UNE CANNE BLANCHE CAR :

A. Ils sont sourds
B. Ils ont un handicap mental
C. Ils sont aveugles
D. Ils ont du mal à marcher

---

10. LORSQUE VOUS CONDUISEZ PRÈS D'UN PIÉTON AVEUGLE QUI SE SERT D'UNE CANNE BLANCHE OU D'UN CHIEN-GUIDE, VOUS DEVEZ :

A. Ralentir et vous préparer à vous arrêter
B. Prendre le droit de passage
C. Continuer comme si de rien n'était
D. Vous éloigner rapidement

11. QUELLE EST LA PERSONNE QUI DOIT CÉDER LE PASSAGE LORSQU'UN CHAUFFEUR TOURNE ET UN PIÉTON TRAVERSE SANS FEUX DE CIRCULATION ?

A. La personne qui a commencé en dernier
B. Le chauffeur
C. La personne qui est la plus lente
D. Le piéton

12. UN TRIANGLE ORANGE À L'ARRIÈRE D'UN VÉHICULE INDIQUE QUE CE VÉHICULE :

A. Transporte des matériaux radioactifs
B. Fait des virages très larges
C. Roule plus lentement que le reste de la circulation
D. Fait des arrêts fréquents

13. DE NUIT, IL EST LE PLUS DIFFICILE DE VOIR :

A. Les panneaux de la route
B. Les piétons
C. Les autres automobilistes
D. Les lampadaires de la rue

14. LORSQUE LE CHAUFFEUR DU CAMION DERRIÈRE VOUS CHERCHE À DÉPASSER VOTRE VÉHICULE, VOUS DEVEZ :

A. Conduire à la même vitesse, sinon ralentir
B. Changer de voies
C. Changer la vitesse à laquelle vous conduisez
D. Accélérer

15. LORSQUE VOUS PARTAGEZ LA ROUTE AVEC UN CAMION, IL EST IMPORTANT DE VOUS SOUVENIR QU'EN GÉNÉRAL, LES CAMIONS :

A. Ont besoin de plus de distance que les voitures pour s'arrêter
B. Ont besoin de moins de temps pour dépasser sur une pente que les voitures
C. Ont besoin d'un rayon de braquage inférieur aux voitures
D. Ont besoin de moins de temps pour dépasser sur une cote que les voitures

16. SI VOUS VOUS ARRÊTEZ À UN PASSAGE À NIVEAU QUI A PLUS D'UNE VOIE :

A. Attendez jusqu'à ce que vous ayez une vision dégagée des deux voies
B. Arrêtez-vous sur la voie ferrée et guettez le prochain train
C. Traversez dès que le train est passé
D. Traversez lorsque l'une des voies est libre

17. SI VOUS SUIVEZ UN CAMION QUI VIRE VERS LA GAUCHE AVANT DE FAIRE UN VIRAGE À DROITE À UNE INTERSECTION, VOUS DEVEZ VOUS SOUVENIR QU'IL EST TRÈS DANGEREUX DE :

A. Tenter de vous glisser entre le camion et le rebord du trottoir pour faire un virage à droite
B. Freiner jusqu'à ce que le camion ait terminé son virage
C. Enfreindre à la règle de distance des« 4 secondes »
D. Klaxonner contre le chauffeur du camion

18. LA SEULE FOIS OÙ IL VOUS FAUT VOUS S'ARRÊTER POUR UN BUS SCOLAIRE DONT LES FEUX ROUGES CLIGNOTENT ET LE BRAS D'ARRÊT EST OUVERT EST LORSQUE VOUS :

A. Conduisez du côté opposé d'une autoroute divisée
B. Vous trouvez derrière le bus
C. Ne voyez pas d'enfants sur les lieux
D. Pouvez dépasser sur la gauche de façon sécuritaire

19. LORSQUE LES FEUX D'UN BUS SCOLAIRE CLIGNOTENT ET SON BRAS D'ARRÊT EST OUVERT, VOUS DEVEZ :

A. Vous arrêter au moins à 10 pieds du bus
B. Dépasser si les enfants sont sortis du bus
C. Vous arrêter si le bus se trouve du côté opposé de la cloison médiane
D. Conduire lentement le long du bus

20. APRÈS QU'UN TRAIN SOIT PASSÉ, VOUS DEVEZ :

A. Vérifiez à nouveau qu'il n'y aucun train qui s'approche et continuer avec prudence
B. Attendre le feu vert
C. Conduire par-dessus les rails
D. Klaxonner et continuer

21. SI VOUS AVEZ BESOIN DE RALENTIR OU DE VOUS ARRÊTER LORSQUE LES AUTRES CHAUFFEURS NE S'Y ATTENDENT PEUT-ÊTRE PAS, VOUS DEVEZ :

A. Appuyer rapidement sur votre pédale de frein plusieurs fois
B. Avoir recours à votre frein de secours
C. Regarder par-dessus l'accotement en cas de circulation dans votre angle mort
D. Vous apprêter à klaxonner

22. LORSQUE VOUS VOUS PRÉPAREZ À FAIRE UN VIRAGE, VOUS DEVEZ ALLUMER VOS CLIGNOTANTS :

A. Uniquement s'il y a d'autres chauffeurs qui vous suivent
B. Seulement lorsque l'avant de votre voiture atteint l'intersection
C. 3 à 4 secondes avant d'atteindre l'intersection
D. À 2 longueurs de voiture avant d'atteindre l'intersection

23. AVANT DE DÉPASSER UN AUTRE VÉHICULE, VOUS DEVEZ :

A. Faire clignoter vos phares pour prévenir le chauffeur
B. Allumer vos clignotants à quatre voies pour avertir le chauffeur
C. Faire le bon signal de virage pour montrer que vous changez de voies
D. Klaxonner pour attirer l'attention des chauffeurs

24. VOTRE ANGLE MORT EST LA ZONE DE LA ROUTE :

A. Que vous ne pouvez pas voir lorsque vous tournez la tête
B. Directement derrière votre véhicule
C. Que vous voyez dans votre rétroviseur interne
D. Que vous voyez dans votre rétroviseur externe

25. AVANT DE DÉPASSER UN AUTRE VÉHICULE, VOUS DEVEZ SIGNALER :

A. Juste avant de changer de voies
B. À n'importe quel moment
C. Après avoir changé de voies
D. Assez à l'avance pour informer les autres de vos intentions

26. AVANT DE CHANGER DE VOIES SUR UNE AUTOROUTE MULTIVOIE, VOUS DEVEZ :

A. Klaxonner
B. Allumer vos phares
C. Ralentir
D. Vérifier vos rétroviseurs et vos angles morts

27. LORSQUE VOUS VOUS STATIONNEZ SUR LA ROUTE, VOUS DEVEZ :

A. Allumer vos clignotants à quatre voies
B. Stationner à un angle
C. Garder votre signe au fil allumé
D. Allumer vos phares

28. AVANT DE FAIRE MARCHE ARRIÈRE, VOUS DEVEZ :

A. Vous fier à vos rétroviseurs pour vous assurer que la voie est claire
B. Faire clignoter vos phares
C. Ouvrir votre porte pour vous assurer que la voie est claire
D. Tourner la tête et regarder par la fenêtre arrière

29. POUR AIDER À ÉVITER DES ACCIDENTS, VOUS DEVEZ :

A. Communiquer avec les autres chauffeurs de la route
B. Ignorer les autres chauffeurs de la route
C. Conduire sur de petites rues et des routes de campagnes
D. Éviter de conduire à l'heure de pointe

30. LE CHAUFFEUR :

A. Ralentit ou s'arrête
B. Tourne à gauche
C. Tourne à droite
D. Ouvre sa porte

31. SI VOS CLIGNOTANTS TOMBENT EN PANNE, VOUS DEVEZ VOUS SERVIR DE _____ POUR INDIQUER QUE VOUS TOURNEZ :

A. Votre klaxon
B. Vos phares
C. Vos signaux principaux
D. Vos clignotants de secours

32. LORSQUE ROULEZ À MOINS DE 40 MILES À L'HEURE SUR UNE AUTOROUTE À ACCÈS LIMITÉ, VOUS DEVEZ :

A. Conduire sur l'accotement
B. Vous servir de vos feux de route
C. Klaxonner pour avertir les autres
D. Vous servir de vos clignotants à quatre voies

33. VOUS DEVEZ KLAXONNER LORSQUE VOUS :

A. Roulez à travers une intersection
B. Dépassez un cycliste
C. Voyez un enfant qui s'apprête à courir au milieu de la rue
D. Vous vous stationnez en parallèle

34. VOUS DEVEZ ALLUMER VOS PHARES LORSQUE D'AUTRES VÉHICULES NE SONT PAS VISIBLES À PIEDS DE DISTANCE _____.

A. 1 000
B. 1 500
C. 1 800
D. 1 200

35. SI UN VÉHICULE DONT LES FEUX DE ROUTE SONT ALLUMÉS ROULE VERS VOUS, VOUS DEVEZ :

A. Allumer vos feux de route
B. Éteindre vos phares
C. Klaxonner
D. Faire clignoter vos feux de route

36. SI UN VÉHICULE DONT LES FEUX DE ROUTE SONT ALLUMÉS ROULE VERS VOUS, VOUS DEVEZ REGARDER VERS _____ DE LA ROUTE

A. De l'un ou de l'autre côté
B. Au centre
C. Du côté droit
D. Du côté gauche

37. VOUS AVEZ LE DROIT DE KLAXONNER LORSQUE VOUS :

A. Devez vous arrêter rapidement
B. Dépassez une autre voiture
C. Avez perdu le contrôle de votre voiture
D. Dépassez un cycliste

38. VOS FEUX DE FREINAGE INDIQUENT AUX AUTRES CHAUFFEURS QUE VOUS :

A. Faites un virage
B. Avez mis votre frein de secours
C. Changez de voies
D. Ralentissez ou vous arrêtez

39. AVANT DE FAIRE UN VIRAGE, VOUS DEVEZ :

A. Vous servir de votre signal
B. Tourner le volant
C. Accélérer
D. Changer de voies

40. LE CHAUFFEUR :

A. Tourne à gauche
B. Ralentit
C. S'arrête
D. Tourne à droite

41. SI UNE AUTRE VOITURE MENACE D'ENTRER EN COLLISION AVEC VOUS, VOUS DEVEZ :

A. Klaxonner
B. Agiter les bras
C. Vous servir de vos feux de détresse
D. Faire clignoter vos phares

42. SI UNE AUTRE VOITURE MENACE D'ENTRER EN COLLISION AVEC VOUS, VOUS DEVEZ :

A. Klaxonner
B. Agiter les bras
C. Vous servir de vos feux de détresse
D. Faire clignoter vos phares

43. SI VOUS COMMENCEZ À VOUS SENTIR FATIGUÉ.E EN CONDUISANT, LA MEILLEURE CHOSE À FAIRE EST DE :

A. Aller prendre un café
B. Ouvrir la fenêtre
C. Vous arrêter de conduire
D. Allumer la radio

44. L'EFFET QUE LE MANQUE DE SOMMEIL A SUR VOTRE CAPACITÉ DE CONDUIRE DE FAÇON SÉCURITAIRE EST IDENTIQUE À :

A. L'effet de l'alcool
B. L'effet des amphétamines
C. L'effet de la colère
D. L'effet de conduire en compagnie d'adolescents

45. LES ADOLESCENTS DOIVENT TENTER DE DORMIR PENDANT UN MINIMUM DE _____ HEURES PAR NUIT POUR ÉVITER LE RISQUE D'ACCIDENTS DE VOITURE DÛS À LA SOMNOLENCE

A. 7 heures
B. 6 heures
C. 8 heures
D. 9 heures

46. SI UN AUTRE CHAUFFEUR SE MET JUSTE DEVANT VOUS AU MILIEU DE LA CIRCULATION, VOUS DEVEZ :

A. Mettre votre véhicule à côté du chauffeur et l'invectiver
B. Ignorer l'autre chauffeur
C. Faire clignoter vos feux de route vers le chauffeur
D. Vous venger sur l'autre chauffeur en vous mettant droit devant lui

47. SI QUELQU'UN CONDUIT DE FAÇON AGRESSIVE DERRIÈRE VOUS, VOUS DEVEZ :

A. Essayer d'éviter le chauffeur agressif
B. Regarder le chauffeur fixement lorsqu'il vous dépasse
C. Accélérer lorsqu'il vous dépasse
D. Obstruer la voie de dépassement

48. LE CORPS DE LA PERSONNE MOYENNE A BESOIN DE COMBIEN DE MINUTES POUR DIGÉRER L'ALCOOL D'UNE BOISSON ?

A. 15
B. 60
C. 90
D. 30

49. _____ LIMITE(ENT) VOTRE CONCENTRATION, VOTRE PERCEPTION, VOTRE JUGEMENT, ET VOTRE MÉMOIRE.

A. Uniquement les taux d'alcoolémie supérieurs à la limite légale
B. L'alcool ne limite pas
C. Jusqu'au plus petit montant d'alcool
D. Uniquement les taux d'alcoolémie supérieurs à 0,05

50. PRENDRE DE LA DROGUE TOUT EN BUVANT DE L'ALCOOL :

A. Accroît vos chances de causer un accident
B. Est plus dangereux que l'alcool tout seul
C. Réduit l'effet de l'alcool sur votre capacité de conduire
D. N'a pas d'effet sur votre capacité de conduire en général

51. AU FUR ET À MESURE QUE L'ALCOOL S'ACCUMULE DANS VOTRE SANG, IL :

A. Ralentit vos réactions
B. Vous fait ressentir moins de confiance en vous-même
C. Commence à se métaboliser plus rapidement
D. Réduit vos erreurs au volant

52. SI VOTRE TAUX D'ALCOOLÉMIE EST DE 0,04, VOUS :

A. Êtes 2 – 7 fois plus à même d'avoir un accident que quelqu'un qui n'a pas du tout consommé d'alcool
B. Êtes au-dessus de la limite légale du taux d'alcoolémie, mais vous pouvez quand même conduire
C. Pouvez être certain.e que vous allez conduire de façon sécuritaire
D. Devriez voir beaucoup de café avant de vous mettre au volant

53. LORSQUE VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE D'UNE VOITURE DE SAPEURS-POMPIERS, IL VOUS FAUT :

A. Ralentir jusqu'à ce qu'elle vous ait dépassé
B. Conduire avec vos clignotants allumés
C. Vous ranger sur le côté de la route et vous arrêter
D. Accélérer et prendre la sortie la plus proche

54. SI VOTRE PNEU EXPLOSE, VOUS DEVEZ :

A. Laisser le volant bouger librement
B. Laisser votre voiture ralentir jusqu'à ce qu'elle s'arrête d'elle-même
C. Continuer à conduire jusqu'au prochain garage
D. Freiner brusquement pour arrêter la voiture immédiatement

55. SI VOTRE VOITURE TOMBE EN PANNE AU MILIEU DE L'AUTOROUTE, VOUS DEVEZ :

A. Rester assis.e dans votre voiture et attendre les secours
B. Allumer vos clignotants à quatre voies pour avertir les autres chauffeurs
C. Klaxonner aux automobilistes qui vous dépassent
D. Faire clignoter vos phares vers la circulation qui approche

56. LORSQUE VOUS APERCEVEZ UN VÉHICULE D'URGENCE DONT LES PHARES CLIGNOTENT, IL VOUS FAUT :

A. Ralentir et continuer à rouler dans votre propre voie
B. Continuer à conduire dans votre propre voie
C. Vous ranger près du rebord du trottoir et vous arrêter
D. Vous arrêter exactement là où vous êtes

57. LORSQUE VOUS CONDUISEZ SUR UNE RUE À SENS UNIQUE ET QU'UN VÉHICULE D'URGENCE DONT LES FEUX CLIGNOTENT ARRIVE DERRIÈRE VOTRE VOITURE, VOUS DEVEZ :

A. Conduire avec vos clignotants allumés
B. Conduire vers le plus proche côté de la route et vous arrêter
C. Accélérer et prendre la sortie la plus proche
D. Ralentir jusqu'à ce que le véhicule vous dépasse

58. APRÈS QU'UN VÉHICULE D'URGENCE AVEC SA SIRÈNE ALLUMÉE VOUS DÉPASSE, IL VOUS FAUT :

A. Conduire près de la voiture de police
B. Conduire à la même vitesse que la voiture de police
C. Éviter de conduire à plus de 500 pieds de distance derrière le véhicule d'urgence
D. Conduire près du rebord du trottoir très lentement

59. LES ACCIDENTS EN ZONES DE TRAVAUX SONT LE PLUS COURAMMENT LE RÉSULTAT DE :

A. D'éclatement de pneus
B. D'aquaplanage dû à de l'eau sur la route
C. De la perte de contrôle du pilotage après avoir roulé sur de la peinture humide
D. Négligence et excès de vitesse

60. LORSQUE VOUS CONDUISEZ À TRAVERS UNE ZONE DE TRAVAUX, UNE BONNE PRATIQUE DE SÉCURITÉ EST DE :

A. Conduire près du véhicule devant vous pour que la circulation continue librement
B. Réduire votre distance habituelle de moitié environ
C. Utiliser votre contrôle de vitesse de croisière
D. Doubler votre distance habituelle

61. SUR LES RUES OU LES AUTOROUTES À DEUX VOIES, ET ALLANT DANS LES DEUX SENS, VOUS DEVEZ COMMENCER À FAIRE UN VIRAGE À GAUCHE :

A. Près de la ligne centrale
B. Près de la ligne extérieure
C. Au centre de la voie
D. À n'importe quel endroit de la voie

62. POUR FAIRE UN VIRAGE À GAUCHE SUR LES RUES ET AUTOROUTES MULTIVOIES, VOUS DEVEZ COMMENCER DEPUIS :

A. Le milieu de l'intersection
B. La voie droite
C. La voie gauche
D. N'importe quelle voie

63. SUR UNE ROUTE À DEUX VOIES, VOUS AVEZ LE DROIT DE DÉPASSER UN AUTRE VÉHICULE SUR LA DROITE LORSQUE :

A. Vous conduisez sur une bretelle d'accès à voie unique
B. Le chauffeur que vous dépassez roule plus lentement que la vitesse limite affichée
C. Jamais
D. Le chauffeur que vous dépassez fait un virage à gauche

64. POUR DÉPASSER UN VÉHICULE QUI ROULE PLUS LENTEMENT SUR UNE ROUTE À DEUX VOIES, IL VOUS FAUT :

A. Ne pas traverser la ligne centrale
B. Faire clignoter vos phares vers la circulation qui approche
C. Vous servir de l'accotement
D. Vous servir de la voie qui appartient à la circulation qui approche

65. CES INSCRIPTIONS SUR LA CHAUSSÉE VOUS INDIQUENT QU'À L'INTERSECTION DEVANT VOUS :

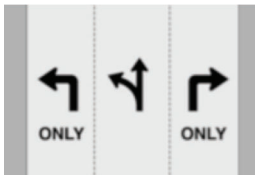

A. La voie de circulation du milieu est susceptible de soit continuer tout droit, soit tourner à gauche
B. Vous ne pouvez tourner à droite que depuis la voie du milieu
C. La voie du milieu se fusionne dans l'autre voie
D. La voie de circulation du milieu doit tourner à gauche

66. L'ÉLÉMENT LE PLUS IMPORTANT DONT VOUS SOUVENIR CONCERNANT LA GESTION DE LA VITESSE ET LES VIRAGES EST DE :

A. Conduire à la vitesse limite affichée lorsque vous commencez à prendre le tournant, puis de ralentir au point le plus étroit du tournant
B. Ralentir avant de commencer à prendre le tournant
C. Accélérer doucement avant de commencer à prendre le tournant
D. Conduire à la vitesse limite affichée sur la route, avant de commencer à prendre le tournant, pendant le tournant, et après être sorti.e du tournant

67. LES CHAUFFEURS QUI ACCÈDENT À UN ROND-POINT OU UN CERCLE DE CIRCULATION :

A. Doivent s'arrêter avant d'y accéder
B. Doivent céder le passage aux chauffeurs qui se trouvent déjà dans le rond-point ou cercle de circulation
C. Ont le droit de passage s'ils y sont arrivés en premier
D. Ont le droit de passage s'il y a deux voies

68. LA LOI DONNE LE DROIT DE PASSAGE AUX INTERSECTIONS _____ .

A. À personne
B. Aux chauffeurs qui tournent à gauche
C. Aux chauffeurs qui vont tout droit
D. Aux chauffeurs qui tournent à droite

69. À UNE INTERSECTION OÙ SE TROUVE UN PANNEAU "STOP », VOUS DEVEZ VOUS S'ARRÊTER ET :

A. Vérifiez dans votre rétroviseur interne au cas où des voitures vous suivraient de trop près
B. Vous remettre à rouler lorsque le véhicule devant vous se met à avancer
C. Regarder tout d'abord à droite, puis à gauche, puis à nouveau à droite
D. Regarder tout d'abord à gauche, puis à droite, puis à nouveau à gauche

70. LORSQUE VOUS ACCÉDEZ À L'AUTOROUTE DEPUIS UNE BRETELLE D'ACCÈS, VOUS DEVEZ EN GÉNÉRAL :

A. Y accéder à une vitesse supérieure au reste de la circulation pour la dépasser
B. Y accéder lentement pour éviter les autres véhicules
C. Vous arrêter tout d'abord, plus lentement vous joindre au reste de la circulation
D. Accélérez à la même que le reste de la circulation

71. LORSQUE VOUS SORTEZ DE L'AUTOROUTE, VOUS DEVEZ RALENTIR :

A. Sur la route principale, juste avant la voie de sortie
B. Une fois que vous apercevez le poste de péage
C. Une fois que vous vous êtes dirigé.e vers la voie de sortie
D. Dès que vous apercevez le panneau indiquant la sortie

72. LORSQUE VOUS CONDUISEZ SUR LA BRETELLE D'ACCÈS D'UNE AUTOROUTE, VOUS DEVEZ REPÉRER UN ESPACE DANS LA CIRCULATION DE L'AUTOROUTE EN :

A. Regardant dans le rétroviseur interne uniquement
B. Regardant dans le rétroviseur externe uniquement
C. Regardant à la fois dans les rétroviseurs internes et externes
D. Regardant dans vos rétroviseurs et tournant la tête pour y voir par-dessus l'accotement

73. SI VOUS SOUHAITEZ SORTIR DE L'AUTOROUTE, MAIS QUE VOUS AVEZ MANQUÉ VOTRE POINT DE SORTIE, VOUS DEVEZ :

A. Aller jusqu'à la prochaine sortie, et sortir de l'autoroute à ce point-là
B. Faire demi-tour à travers la médiane
C. Vous ranger à côté de l'accotement et faire marche arrière jusqu'à la sortie
D. Faire signe à un agent de police pour qu'il vous escorte jusqu'à la sortie

74. VOUS ATTENDEZ DE FAIRE UN VIRAGE À GAUCHE À UNE INTERSECTION MULTIVOIE, ET LA CIRCULATION QUI APPROCHE OBSTRUE VOTRE CHAMP DE VISION, VOUS DEVEZ :

A. Accélérer rapidement lorsque la première voie qu'il vous faut traverser est dégagée
B. Attendre jusqu'à ce que vous puissiez voir toutes les voies qu'il vous faut traverser avant de prendre votre virage
C. Attendre que le chauffeur du côté opposé vous fasse signe de traverser l'intersection
D. Faire avancer votre voiture dans chaque voie de la circulation opposée dès qu'elle se dégage

75. EN L'ABSENCE DE PANNEAUX, DE SIGNAUX, OU D'AGENTS DE POLICE QUI VOUS INDIQUENT QUE FAIRE À UNE INTERSECTION, LES LOIS STIPULENT QUE :

A. Les chauffeurs sur la droite doivent céder le passage aux chauffeurs sur la gauche
B. Il n'existe aucune loi stipulant qui doit céder le passage à qui
C. Les chauffeurs qui vont tout droit doivent céder le passage aux chauffeurs qui tournent à gauche à l'intersection
D. Les chauffeurs qui tournent à gauche doivent céder le passage aux chauffeurs qui vont tout droit à travers l'intersection

76. L'« HYPNOSE DE L'AUTOROUTE » EST UNE CONDITION QUI ARRIVE AUX CHAUFFEURS ET QUI PEUT DÉCOULER DE :

A. Regarder la route fixement pendant longtemps
B. De fréquents arrêts pour se détendre
C. Trop de sommeil la nuit précédant le voyage
D. De petits voyages sur la voie rapide

77. LORSQUE VOUS DÉPASSEZ SUR UNE AUTOROUTE MULTIVOIE :

A. Assurez-vous que la voie de dépassement est dégagée
B. Dépassez uniquement sur la droite
C. Surveillez la circulation qui approche
D. Aucun besoin de faire de signal

78. LA « RÈGLE DES QUATRE SECONDES » FAIT RÉFÉRENCE À LA FAÇON DONT :

A. Céder le passage aux autres voitures
B. Faire un virage à un panneau S'ARRÊTER
C. Suivre une autre voiture
D. Traverser une intersection

79. IL VAUT MIEUX CONSERVER UNE MARGE D'ESPACE :

A. Uniquement à l'arrière de votre véhicule
B. Uniquement sur le côté gauche et le côté droit de votre véhicule
C. Uniquement à l'avant de votre véhicule
D. Sur tous les côtés de votre véhicule

80. CONSERVER UNE MARGE D'ESPACE EST IMPORTANT CAR CELA :

A. Empêche les distractions émanant des autres véhicules
B. Vous donne du temps pour réagir aux situations
C. Maintien le flux de la circulation à un rythme sécuritaire
D. Assure que les autres chauffeurs restent bien vigilants

81. CONSERVEZ UNE PLUS GRANDE MARGE D'ESPACE LORSQUE VOUS VOUS ARRÊTEZ :

A. Sur une montée
B. À une intersection
C. À un panneau S'ARRÊTER
D. À un poste de péage

82. LORSQUE VOUS FAITES UN VIRAGE, IL VOUS FAUT_____VOTRE VITESSE.

A. Augmenter
B. Maintenir
C. Varier
D. Réduire

83. LORSQUE VOUS CONDUISEZ DANS DE LA CIRCULATION, IL EST SÉCURITAIRE DE :

A. Changer de vitesse pour rester vigilant
B. Conduire plus vite que le reste de la circulation
C. Conduire plus lentement que le reste de la circulation
D. Conduire avec le reste de la circulation

84. LA VITESSE LIMITE MAXIMALE DANS CET ÉTAT EST DE___MILES À L'HEURE .

A. 55
B. 50
C. 60
D. 70

85. CONDUISEZ EN DESSOUS DE LA VITESSE LIMITE AFFICHÉE LORSQUE :

A. Il y a quoi que ce soit qui rende les conditions moins que parfaites
B. Les autres conduisent en dessous de la limite vitesse
C. Accédez à l'autoroute où il y a d'autres voitures
D. Vous vous trouvez sur une route à quatre voies

86. L'ESPACE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR TRAVERSER LA CIRCULATION DÉPEND :

A. De l'état de la route et des conditions météorologiques, ainsi que de la circulation qui approche
B. De la présence d'un panneau S'ARRÊTER
C. De l'utilisation de vos clignotants
D. Des voitures derrière vous

87. VOTRE CAPACITÉ DE VOUS S'ARRÊTER EST INFLUENCÉE PAR :

A. Les feux de signalisation
B. Les autres voitures sur la route
C. L'heure qu'il est
D. L'état de la route

88. LAQUELLE DES DÉCLARATIONS CI-DESSOUS EST VRAIE CONCERNANT LA VITESSE À LAQUELLE VOUS ROULEZ ?

A. La vitesse sécuritaire pour conduire dépend de nombre de conditions
B. Conduire lentement constitue toujours un choix sécuritaire
C. La vitesse limite est toujours la vitesse sécuritaire
D. Accélérer est toujours dangereux

89. POUR ÊTRE PRÊT POUR TOUT CE QUI EST SUSCEPTIBLE D'ARRIVER SUR LA ROUTE UN PEU PLUS LOIN, VOUS DEVEZ :

A. Vérifier continuellement la route entière ainsi que les côtés de la route
B. Regarder fixement devant vous en tout temps
C. Conduire avec votre pied gauche reposant légèrement sur la pédale des freins
D. Maintenir votre concentration sur le milieu de la route

90. ALLANT À LA VITESSE DE L'AUTOROUTE, SUR UNE ROUTE SÈCHE, UNE BONNE DISTANCE DE SÉCURITÉ EST AU MOINS :

A. 3 secondes de distance de la voiture qui se trouve devant vous
B. 2 secondes de distance de la voiture qui se trouve devant vous
C. 4 secondes de distance de la voiture qui se trouve devant vous
D. Une longueur de 2 voitures de distance de la voiture qui se trouve devant vous

91. QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR ÉVITER LE BESOIN DE FAIRE DES ARRÊTS D'URGENCE (OU DE « PANIQUE ») LORSQUE VOUS CONDUISEZ DANS DE LA CIRCULATION ?

A. Klaxonner pour que les autres soient conscients de votre présence
B. Regarder à l'avant et maintenir une bonne distance de sécurité
C. Conduire dans la voie droite uniquement
D. Conduire plus lentement que le reste de la circulation

92. LORSQUE VOUS VOUS TROUVEZ EN UNE VOITURE QUI ARRIVE VERS VOUS SUR LA GAUCHE ET UN CYCLISTE À DROITE, VOUS DEVEZ :

A. Vous ranger sur l'accotement
B. Vous résoudre à faire des concessions
C. Laisser la voiture vous dépasser et puis dépasser la bicyclette
D. Rapidement dépasser la bicyclette

93. SI UN CHAUFFEUR QUI S'APPROCHE SE DIRIGE VERS VOUS DANS VOTRE PROPRE VOIE, VOUS DEVEZ :

A. Manœuvrer à droite, klaxonner, et accélérer
B. Manœuvrer à gauche, klaxonner, et freiner
C. Manœuvrer à droite, klaxonner, et freiner
D. Rester au centre de votre voie, klaxonner, et freiner

94. SI L'ARRIÈRE DE VOTRE VÉHICULE COMMENCE À DÉRAPER À GAUCHE, VOUS DEVEZ :

A. Manœuvrer à gauche
B. Vite freiner
C. Accélérer
D. Manœuvrer à droite

95. LA CHOSE LA PLUS EFFICACE À FAIRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE D'ÊTRE BLESSÉ.E OU TUÉ.E DANS UN ACCIDENT DE VOITURE EST :

A. D'attacher votre ceinture de sécurité
B. De ne conduire que les jours de semaine
C. De rester dans la voie droite sur les autoroutes multivoie
D. De vous limiter à ne conduire qu'entre 15h00 et 18h00

96. LORSQUE VOUS CONDUISEZ SUR DES ROUTES GLISSANTES, VOUS DEVEZ :

A. Prendre les virages plus lentement
B. Changer de voie rapidement
C. Accélérer rapidement
D. Freiner brusquement

97. LAQUELLE DE CES DÉCLARATIONS EST VRAIE CONCERNANT CONDUIRE SUR UNE ROUTE HUMIDE ?

A. Lorsque vous conduisez plus vite, vos pneus deviennent moins efficaces
B. L'eau n'a aucun impact sur les voitures équipées de bons pneus
C. L'eau profonde est moins dangereuse
D. Lorsque vous ralentissez, la route devient plus glissante

98. LORSQUE VOUS CONDUISEZ SUR DES ROUTES GLISSANTES, VOUS DEVEZ :

A. Avoir recours à des routes alternatives
B. Conduire tout comme vous le feriez sur des routes en état normal
C. Accroître votre distance
D. Éviter de traverser des ponts ou des intersections

99. LORSQUE VOUS CONDUISEZ SUR DES ROUTES HUMIDES, VOUS DEVEZ :

A. Conduire à la vitesse limite
B. Conduire légèrement plus vite que la vitesse limite
C. Conduire 5 à 10 miles en dessous de la vitesse limite
D. Rester à proximité du véhicule de devant

100. LORSQUE VOUS CONDUISEZ SUR DES ROUTES HUMIDES, VOUS DEVEZ :

A. Augmenter votre distance de 5 ou 6 secondes
B. Réduire votre distance de 2 secondes
C. Ne pas vous en faire en ce qui concerne la distance
D. Maintenir la règle de distance des 4 secondes

101. LES ROUTES GÈLENT PLUS RAPIDEMENT LORSQU'ELLES SONT :

A. Plates
B. Sinueuses
C. Ensoleillées
D. Ombragées

102. LES ROUTES DEVIENNENT TRÈS GLISSANTES :

A. Lorsqu'il pleut depuis au moins une heure
B. Le jour qui suit un jour de pluie
C. Pendant les premières 10 à 15 minutes d'une averse
D. Tout de suite après que la pluie ait cessé

103. L'AQUAPLANAGE EST D'HABITUDE LE FAIT :

A. D'arrêts excessifs
B. D'arrêts soudains
C. De virages soudains
D. D'un excès de vitesse

104. ON PEUT ÉVITER L'AQUAPLANAGE EN CONDUISANT :

A. À travers de l'eau peu profonde
B. Plus vite
C. Plus lentement
D. À travers de l'eau profonde

105. LORSQUE VOUS CONDUISEZ DANS LE BROUILLARD, VOUS DEVEZ VOUS SERVIR DE VOS _____ .

A. Feux de croisement
B. Feux de route
C. Feux de stationnement
D. Clignotants de détresse

106. COMPARÉ À CONDUIRE DE JOUR, CONDUIRE DE NUIT EST :

A. Plus dangereux
B. Ni plus ni moins dangereux
C. Plus dangereux
D. Plus facile pour les yeux

107. QUOI QUE CE SOIT QUI EXIGE QUE VOUS _____ EST SUSCEPTIBLE DE VOUS CAUSER UN ACCIDENT.

A. Ôtiez le regard de la route
B. Ôtiez les mains du volant
C. Détourniez votre attention de la tache de conduire
D. Tous les éléments susmentionnés

108. LES CHAUFFEURS QUI SONT DÉCONCENTRÉS COURENT UN PLUS GRAND RISQUE D'AVOIR UN ACCIDENT LORSQUE LORSQU'ILS SE SERVENT :

A. D'un lecteur de CD
B. D'une radio
C. D'un téléphone portable
D. De tous les éléments susmentionnés

109. LORSQUE VOUS VOUS TROUVEZ DANS UNE LIGNE DE CIRCULATION QUI TRAVERSE UNE VOIE FERRÉE OÙ IL N'Y A PAS DE SIGNAUX NI DE BARRIÈRE :

A. Vous avez le droit de passage et n'avez pas besoin de vérifier pour voir si un train arrive
B. Vous avez le droit de dépasser les chauffeurs plus lents qui traversent la voie ferrée
C. Il vous faut vous assurer qu'il y a assez d'espace pour traverser la voie ferrée en entier sans s'arrêter, avant de commencer à traverser
D. Tous les éléments susmentionnés

110. LORSQUE VOUS VOUS APPROCHEZ D'UN BUS SCOLAIRE ARRÊTÉ, DONT LES FEUX ROUGES CLIGNOTENT, ET DONT LE BRAS D'ARRÊT EST OUVERT, IL VOUS FAUT :

A. Vous arrêter à 5 pieds du bus
B. Vous arrêter uniquement si vous voyez des enfants sur les lieux
C. Vous arrêter et rester immobile jusqu'à ce qu'il semble sécuritaire de continuer
D. Vous arrêter et rester immobile jusqu'à ce que les feux rouges s'arrêtent de clignoter et le bras d'arrêt soit fermé

CLÉS AUX RÉPONSES DU CHAPITRE 3

1. C
2. D
3. C
4. A
5. B
6. C
7. A
8. C
9. C
10. A
11. B
12. C
13. B
14. A
15. A
16. A
17. A
18. A
19. A
20. A
21. A
22. C
23. C
24. A
25. D
26. D
27. A
28. D
29. A
30. A
31. C
32. D
33. C
34. A
35. D
36. C
37. C
38. D
39. A
40. D
41. A
42. A
43. C
44. A
45. C
46. B
47. A
48. B
49. C
50. A
51. A
52. A
53. C
54. B
55. B
56. C
57. B
58. C
59. D
60. D
61. A
62. C
63. D
64. D
65. A
66. B
67. B
68. A
69. D
70. D
71. C
72. D
73. A
74. B
75. D
76. A
77. A
78. C
79. D
80. B
81. A
82. D
83. D
84. D
85. A
86. A
87. D
88. A
89. A
90. C
91. B
92. C
93. C
94. A
95. A
96. A
97. A
98. C
99. C
100. A
101. D
102. C
103. D
104. C
105. A
106. C
107. D
108. D
109. C
110. D

CHAPITRE 4 :
INFORMATIONS SUR LE DOSSIER DU CHAUFFEUR

Ce chapitre fournit d'importantes informations concernant votre dossier du chauffeur. PennDOT maintient un dossier du chauffeur pour chaque titulaire d'un permis de conduire en Pennsylvanie. Le Bureau des permis de conduire conserve les rapports envoyés par la police et les tribunaux ayant trait aux diverses infractions et condamnations concernant tous les chauffeurs. Il vous est possible d'obtenir un exemplaire de votre dossier du chauffeur sur notre site Web au : www.dmv.pa.gov. Il vous faudra votre numéro de permis de conduire, votre date de naissance, les quatre derniers chiffres de votre numéro de sécurité sociale, et les renseignements contenus sur votre carte de crédit.

LE SYSTÈME DE POINTS DE LA PENNSYLVANIE

L'objectif du système de points est de participer à l'amélioration des habitudes routières, et d'assurer une conduite sécuritaire. Les points sont ajoutés à votre dossier de conduite. Une fois un chauffeur déclaré coupable de certaines infractions routières, PennDOT commence à prendre des mesures correctives lorsqu'un dossier de conduite atteint un minimum de six (6) points.

Lorsqu'un dossier de conduite atteint un minimum de six (6) pour la première fois, le chauffeur reçoit un avis par écrit l'invitant à passer un examen écrit concernant spécialement les points. Lorsque le dossier de conduite est réduit à moins de six (6) points et atteint un minimum de six (6) points pour la seconde fois, le chauffeur devra se présenter à une audience départementale. Des accumulations ultérieures d'un minimum de six (6) points entraînent des audiences départementales supplémentaires et / ou la suspension des privilèges de chauffeur.

En plus de ces exigences, les privilèges de chauffeur d'un mineur de moins de 18 ans se trouveront suspendus si cette personne accumule un minimum de six (6) points ou s'il / elle est reconnu.e coupable de conduire un minimum de 26 m/h par-delà de la vitesse limite affichée. La première suspension durera une période de 90 jours. Des incidents supplémentaires entraîneront une suspension de 120 jours.

Un tableau montrant le nombre de points donnés pour des infractions de circulation spécifiques se trouve au : www.dmv.pa.gov, dans la fiche d'informations intitulée « Le Système de points en Pennsylvanie ».

RETRAIT DES POINTS POUR CONDUITE SÉCURITAIRE

Trois (3) points sont ôtés du dossier de conduite pour chaque 12 mois consécutifs durant lesquels quelqu'un n'est pas en suspension ni révocation, ni n'a commis d'infraction, ce qui entraîne l'attribution de points ou la suspension ou révocation des privilèges de chauffeur. Une fois le dossier de conduite réduit à zéro et stabilisé à zéro point pendant 12 mois consécutifs, toute accumulation de points ultérieure est traitée comme la première accumulation de points.

SUSPENSIONS ET RÉVOCATIONS

Vos privilèges de chauffeur seront suspendus ou révoqués si vous êtes reconnu.e coupable de l'une des infractions de circulation suivantes (ceci est uniquement une liste partielle) :

- Conduire un véhicule sous l'influence de la drogue ou de l'alcool.
- Un crime impliquant un véhicule.
- Un homicide par véhicule.
- Conduire de façon imprudente.
- Excès de vitesses sur les autoroutes.
- Fuir un agent de police.
- Conduire lorsque votre permis de conduire a déjà été suspendu ou révoqué.
- Conduire sans phares pour éviter d'être identifié.e.
- Ne pas s'arrêter lorsque vous conduisez un véhicule impliqué dans un accident (infraction de délit de fuite).
- Seconde infraction ou infraction supplémentaire de conduire sans permis de conduire valable dans l'espace de 5 ans.
- Manquer de s'arrêter pour un bus scolaire dont les feux rouges clignotent et le bras d'arrêt est ouvert (60 jours de suspension
- Manquer de respecter la barrière ou la cloison d'un passage à niveau (30 jours de suspension).

Si vos privilèges de chauffeur vont être suspendus, révoqués, et / ou disqualifiés (sanction), un avis par écrit vous sera envoyé par courrier, indiquant la date à laquelle la sanction commence. Votre permis de conduire et/ou votre permis d'apprenti chauffeur ou carte appareil photo doivent être rendus au Bureau des permis de conduire au plus tard le jour d'entrée en vigueur de la sanction énumérée sur l'avis, sinon la police de l'État et la police locale seront averties de venir prendre le permis de conduire.

L'ensemble des suspensions, révocations, et disqualifications (sanctions) débute à la date d'entrée en vigueur énumérée sur l'avis de sanction, nonobstant la date à laquelle le permis de conduire ou le Formulaire de réception est remis. Remettre l'un de ces articles avant la date d'entrée en vigueur de la sanction ne fera pas débuter la sanction en avance. La loi exige que les permis de conduire et les Formulaires de réception soient remis. Il vous est possible de faire appel à la sanction près le Tribunal de première instance (Division civile) dans votre comté de résidence. Cet appel doit être déposé dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi postal de l'avis du Service. En plus de purger la sanction, toutes les exigences de rétablissement doivent être satisfaites avant que vos privilèges de chauffeur ne soient rétablis.

Une fois vos privilèges de chauffeur rétablis, votre dossier de conduite affichera cinq (5) points, quel que soit le nombre de points qui se trouvait dans votre dossier avant que vos privilèges de chauffeur n'aient été suspendus, exception faite des cas suivants :

- Une suspension de 15 jours découlant d'une audience à l'occasion de la seconde accumulation des six (6) points.
- Suspension pour n'avoir pas répondu à une accusation.

CONDUIRE SANS ASSURANCE

- Selon les lois de L'État de Pennsylvanie, **vous devez maintenir une assurance responsabilité civile d'automobile pour votre véhicule immatriculé en tout temps**.
- Si PennDOT découvre que votre véhicule n'était pas couvert par une assurance pendant une période d'un minimum de 31 jours, votre immatriculation sera suspendue pendant trois (3) mois. En outre, si vous avez conduit, ou avez permis à quelqu'un de conduire votre véhicule sans assurance, vos privilèges de chauffeur seront également suspendus pendant une période de trois (3) mois.
- Deberá presentar lo siguiente con el fin de que le restauren su privilegio de conducir y su registro:
  - ✦ Preuve que votre véhicule a une assurance valable..
  - ✦ Les frais de rétablissement obligé.es.

QUE FAIRE SI VOUS ÊTES APPRÉHENDÉ.E PAR LA POLICE

Les membres des forces de l'ordre émettent des accusations de circulation écrites aux personnes accusées d'enfreindre à la Loi sur les véhicules motorisés de Pennsylvanie. Il vous faut suivre les directives de l'agent de police au moment ou il/elle vous appréhende, ou vous est susceptible de faire l'objet d'une arrestation. Vous saurez qu'un agent de police vous demande de vous ranger au bord de la route lorsqu'il fait fonctionner ses feux clignotants rouges et bleus situés sur le toit de son véhicule. Dans certains cas, un véhicule de police banalisé est susceptible d'être équipé uniquement d'un feu rouge clignotant.

Lorsqu'un véhiculele de police s'arrête derrière vous, pour votre propre sécurité et pour celle d'autrui, la police recommande que vous fassiez comme suit

- Allumez votre signe au fil, et conduisez aussi près que possible de façon sécuritaire vers le côté droit de la route, arrêtez-vous, et stationnez votre véhicule de façon sécuritaire loin de la circulation.
- Arrêtez votre moteur et votre radio, et baissez votre fenêtre pour pouvoir communiquer avec l'agent de police.
- Allumez la lumière à l'intérieur de votre véhicule dès que vous vous êtes arrêté.e et avant que l'agent de police ne s'approche s'il fait nuit.
- Limitez vos mouvements et les mouvements de vos passagers — n'essayez pas de prendre quoi que ce soit dans votre véhicule.
- Avertissez l'agent de police immédiatement au cas où vous transporteriez quelque arme à feu.
- Mettez vos mains sur le volant, et demandez à vos passagers de s'assurer que leurs mains aussi sont bien visibles.
- Gardez les portes de votre véhicule fermées lorsque l'agent de police s'approche, et restez à l'intérieur de votre véhicule, à moins que l'agent de police ne vous demande d'en sortir.
- Gardez votre ceinture de sécurité attachée jusqu'à ce que l'agent de police ait pu voir que vous est attaché.e de façon adéquate.
- Attendez que l'agent de police vous demande de lui montrer votre permis de conduire, et vos papiers d'immatriculation et d'assurance. Ne donnez pas votre portefeuille à l'agent de police — uniquement les articles qu'il demande.
- Soyez toujours courtois.e. L'agent de police vous dira ce qui ne va pas. Il se peut que vous ne receviez qu'un avertissement ou que vous fassiez peut-être l'objet d'une accusation pour infraction de circulation. Si vous n'êtes pas d'accord avec l'accusation, vous avez droit à une audience en tribunal où vous pourrez présenter vos arguments. Il n'est pas dans votre intérêt fondamental de discuter avec l'agent de police sur les lieux. Si vous avez la conviction que vous n'avez pas été traité.e de façon professionnelle, vous devez contacter le service de police adéquat à un moment ultérieur à l'arrestation de circulation, et demander à parler avec un surveillant.

Souvenez-vous, les lumières des voitures de police peuvent être rouges et bleues, ou tout simplement rouges sur les véhicules de police banalisés. Il se peut que vous voyiez également des lumières clignotantes blanches utilisées en plus de ces lumières. **Si le véhicule a uniquement des lumières bleues clignotantes, il ne s'agit alors pas d'un agent de police.** Si vous voyez uniquement des lumières clignotantes rouges et bleues ou des feux rouges clignotants et vous n'êtes toujours pas certain.e que la personne qui vous appréhende est bel et bien un agent de police, il vous est possible de conduire à la zone la plus proche, bien éclairée, mais montrez que vous comprenez la demande de vous arrêter en allumant vos clignotants et en conduisant à vitesse réduite. Vous avez le droit de demander à l'agent de police ses papiers d'identité, et devriez ce faire si la personne qui vous a fait vous arrêter n'est pas en uniforme, et conduit un véhicule banalisé. La plupart des agents de police qui conduisent des véhicules banalisés portent un uniforme de police, et les agents de police ont toujours une pièce d'identité à photo et un badge.

LES ACCIDENTS

Ne vous arrêtez pas à un accident à moins que vous n'en fassiez part, ou si les secours d'urgence ne sont pas encore arrivés. Concentrez-vous sur l'acte de conduire, et continuez à rouler, en guettant les personnes qui pourraient se trouver sur la route, ou tout près. N'obstruez pas le chemin pour les policiers, les pompiers, les ambulances, les camions de remorque et autres véhicules de secours.

Si vous êtes impliqué.e dans un accident, vous devez faire comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule sur les lieux, ou près des lieux de l'accident. Si possible, déplacez votre véhicule hors de la route pour ne pas obstruer la circulation. Nombre d'accidents sont causés lorsque la circulation s'arrête ou ralentit pour l'accident de départ.
2. Appelez la police au cas où quelqu'un aurait été blessé ou serait décédé. Si les chauffeurs des véhicules sont blessés et dans l'incapacité d'appeler la police, les témoins sur les lieux de l'accident, ou près des lieux de l'accident doivent appeler les secours.
3. Appelez la police s'il faut remorquer un/des véhicule/s.
4. Obtenez les renseignements énumérés ci-dessous de l'autre ou des autres chauffeur(s) impliqué(s) dans l'accident :
   - Noms et adresses
   - Numéros d'immatriculation
   - Numéros de téléphone
   - Nom de la société d'assurance et numéro de la politiqued'assurance
5. Obtenez les noms et adresses des autres personnes impliquées et l'accident et des témoins de l'accident.
6. Si l'accident implique un véhicule en stationnement ou des dommages à une propriété, arrêtez-vous immédiatement, et tentez de trouver le propriétaire. S'il vous est impossible de trouver le propriétaire, laissez une note dans un endroit où elle est facilement visible, et appelez la police. La note devra indiquer la date et l'heure de l'accident, votre nom et le numéro de téléphone où l'on peut vous atteindre.
7. Si la police n'enquête pas sur l'accident et que quelqu'un est décédé ou a été blessé, ou si un véhicule doit être remorqué, envoyez le Formulaire pour chauffeurs de signalement de l'accident (AA-600) dans un délai de cinq (5) jours à l'adresse suivante :

   PA Department of Transportation
   Bureau of Highway Safety & Traffic Engineering
   P.O. Box 2047
   Harrisburg, PA 17105-2047

N.B.
Pour obtenir le Formulaire pour chauffeurs de signalement de l'accident [Driver's Accident Report Form] (AA-600), visitez notre site Web au : www.dmv.pa.gov, ou prenez contact avec votre bureau de police local ou d'état.

FUIR OU ÉVITER LA POLICE

Chaque année, sur les routes de Pennsylvanie, environ 450 accidents sont causés par des chauffeurs qui tentent de fuir ou d'éviter la police, entraînant de 40 à 50 blessures graves ou décès.

Si un chauffeur est reconnu.e comme étant coupable de fuir ou de tenter d'éviter la police, la pénalité est la suspension de ses privilèges de chauffeur, une amende de 500 USD, plus frais juridiques et frais connexes, et pourrait comprendre l'emprisonnement.

CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL OU D'UNE SUBSTANCE CONTRÔLÉE

QU'EST-CE QUE LE DUI [DRIVING UNDER THE INFLUENCE] OU CONDUIRE EN ÉTAT D'INTOXICATION ?

Les pénalités encourues pour conduite sous l'influence de l'alcool ou de la drogue sont sérieuses. En Pennsylvanie, si vous avez l'âge légal pour boire (au moins 21 ans), on vous considère comme ayant conduit « sous l'influence » **si votre taux**

d'alcoolémie est d'un minimum de 0,08. Toutefois, vous êtes également susceptible d'être reconnu.e coupable de DUI à des taux plus bas d'alcoolémie, si vous êtes arrêté.e par la police pour avoir conduit de façon irrégulière (trop lentement, trop vite, en chevauchant votre voie, faisant de grands virages, vous arrêtant sans aucune raison, ne vous conformant pas aux panneaux et signaux de circulation ...). en la sangre (BAC) sea más bajo si lo detiene la policía por conducir erráticamente (demasiado lento, demasiado rápido, salirse de su carril, virar muy abierto, detenerse sin motivo, no obedecer las señales de tránsito, etc.).

Si vous êtes âgé.e de moins de 21 ans, les lois de la Pennsylvanie ne vous permettent pas de conduire avec une dose d'alcool mesurable dans votre système. Si vous êtes âgé.e de moins de 21 ans, vous êtes considéré.e comme conduisant sous l'influence si votre taux d'alcoolémie est d'au moins 0,02.

LA LOI DE LA PENNSYLVANIE EN MATIÈRE DE CONSENTEMENT IMPLICITE (ESSAIS CHIMIQUES DE DÉPISTAGE DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE)

La Loi en matière de consentement implicite est très importante en ce qui vous concerne en tant que chauffeur. La Loi en matière d'essais chimiques stipule que vous avez accepté de vous soumettre à un tel essai -- juste du fait d'avoir le droit de conduire en Pennsylvanie. Si la police vous arrête pour avoir conduit sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, et que vous refusez de vous soumettre à un minimum d'un (1) essai chimique de votre haleine ou du sang, vos privilèges de chauffeur seront automatiquement suspendus pendant un (1) an. Cette suspension s'ajoute à la suspension imposée pour condamnation ou Disposition de réadaptation accélérée [Accelerated Rehabilitative Disposition (ARD)] pour avoir conduit sous l'influence.

Même si vous n'êtes pas jugé.e coupable d'avoir conduit sous l'influence, vos privilèges de chauffeur seront suspendus pendant un an pour avoir refusé pour la première fois de vous soumettre à l'essai chimique de votre haleine ou du sang. Si vous refusez de vous soumettre à l'examen et que vous êtes déclaré.e coupable de DUI, vos privilèges de chauffeur sont susceptibles d'être suspendus pendant deux ans et demi (2 1/2), en fonction de votre taux d'alcoolémie au moment de l'arrestation. Si vous refusez les essais chimiques et avez fait l'objet d'une condamnation DUI précédente, ou avez déjà refusé de vous soumettre à l'essai chimique, vous ferez face à une suspension de 18 mois pour avoir refusé, en plus des 18 mois encourus pour la condamnation DUI, soit une suspension totale de trois (3) ans.

FRAIS DE RÉTABLISSEMENT POUR REFUS DE SUBIR L'ESSAI CHIMIQUE

Les chauffeurs qui refusent de se soumettre à un essai chimique seront obligés de payer des frais de rétablissement pour refus de subir l'essai chimique. La première infraction est de 500 USD, la seconde infraction est de 1 000 USD, et la troisième infraction ainsi que toutes les suivantes sont de 2 000 USD. Les frais de rétablissement pour refus de subir l'essai chimique est en plus des frais de rétablissement obligé.es selon le Code des véhicules de Pennsylvanie, Titre 75, partie 1960. Les frais de rétablissement pour refus de subir l'essai chimique sont redevables par chèque certifié ou par mandat.

PÉNALITÉS SÉRIEUSES

Les pénalités deviennent plus sérieuses avec les trois (3) éléments suivants : le plus élevé votre taux d'alcoolémie, le plus graves les blessures et dommages découlant de l'accident en conduisant sous l'influence, et le plus souvent vous avez été reconnu.e coupable de DUI.

Les trois (3) tableaux suivants résument les pénalités pour conduite sous l'influence à différents niveaux de déficience. En plus des pénalités énumérées dans ces tableaux, une formation sur la sécurité concernant l'alcool sur l'autoroute sera obligatoire pour la première et la seconde infraction quel que soit le niveau de déficience. Les délinquants de DUI et les récidivistes avec des taux d'alcoolémie élevés, et les personnes qui font l'objet d'une suspension de leurs privilèges de chauffeur du fait de l'infraction de refus de se soumettre à l'essai chimique seront obligés d'avoir un Système antidémarreur installé dans le véhicule qu'ils conduisent. Toute personne avec une exigence d'un Système antidémarreur qui recherche le rétablissement de ses privilèges de chauffeur, est obligée, comme condition de l'émission du permis restreint, de soit de faire équiper les véhicules qu'elle conduit d'un Système antidémarreur, qui y demeurera pendant toute la période du permis restreint, soit, si elle n'a pas de véhicule en sa possession, immatriculé, ou à conduire, de certifier selon la réglementation de la PennDOT. Vous êtes également susceptible d'être obligé.e par le tribunal de vous soumettre à un dépistage d'abus de l'alcool et d'un traitement à quelque niveau de déficience que ce soit pour les premières infractions ainsi que les suivantes. En outre, un juge est susceptible d'imposer jusqu'à 150 heures de service en communauté.

Si vous avez moins de 21 ans et que vous êtes reconnu.e coupable de conduire sous l'influence (votre taux d'alcoolémie est de 0,02 ou plus), vous ferez l'objet des pénalités énumérées dans le Tableau 2, « Taux élevé » même si votre taux d'alcoolémie est en-dessous des niveaux spécifiés pour ces pénalités.

Si vous est impliqué.e dans un accident qui entraîne des lésions corporelles, le décès ou des dommages aux biens d'autrui, vous êtes soumis.e aux pénalités énumérées dans le Tableau 2, « Taux élevé », au lieu de celles énumérées dans le Tableau 1, « Déficience générale » même si votre taux d'alcoolémie est plus bas que les niveaux énumérés dans le Tableau 2, « Taux élevé ».

Toutes les personnes qui conduisent sous l'influence de substances contrôlées et les chauffeurs qui refusent de passer l'essai chimique sont soumis aux pénalités énumérées dans le Tableau 3, rubrique « Taux le plus élevé ».

Pour une première infraction aux taux de déficience « élevé » et « le plus élevé », vous est susceptible d'être accepté.e dans le programme ARD de Disposition de réadaptation accélérée.

TABLEAU 1 — DÉFICIENCE GÉNÉRALE : TAUX D'ALCOOLÉMIE DE 0,08 À 0,099
(N.B. Ces pénalités s'appliquent aux chauffeurs en âge légal de boire.)

Pénalité	Première Infraction	Seconde Infraction	Troisième Infraction
Condamnation	6 mois de mise en liberté surveillée	5 jours à 6 mois de prison	10 jours à 2 ans de prison
Amende	300 USD	300 USD - 2 500 USD	500 USD - 5 000 USD
Permis	Pas d'action	12 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur	12 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur

TABLEAU 2 — TAUX ÉLEVÉ : TAUX D'ALCOOLÉMIE DE 0,10 À 0,159
(N.B. Ce tableau s'applique également aux chauffeurs de moins de 21 ans avec un minimum de taux d'alcoolémie de 0,02 ; les chauffeurs de véhicules commerciaux avec un minimum de taux d'alcoolémie de 0,04 ; les chauffeurs de bus scolaires avec un minimum de taux d'alcoolémie de 0,02 ; et les chauffeurs avec un minimum de taux d'alcoolémie de 0,08 à 0,099 et qui sont impliqués dans un accident entraînant des lésions corporelles graves, la mort ou des dommages à des véhicules ou des propriétés privées.)

Pénalité	Première Infraction	Seconde Infraction	Troisième Infraction
Condamnation	2 jours à 6 mois de prison	30 jours à 6 mois de prison	90 jours à 5 ans de prison
Amende	500 USD - 5 000 USD	750 USD - 5 000 USD	USD1,500 - USD10,000
Permis	12 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur	12 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur	18 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur

TABLEAU 3 — TAUX LE PLUS ÉLEVÉ : TAUX D'ALCOOLÉMIE D'UN MINIMUM DE 0,16
(N.B. : Ce tableau s'applique également aux chauffeurs qui refusent de se soumettre à l'essai chimique à n'importe quel taux d'alcoolémie et les chauffeurs reconnus coupables de conduire sous l'influence des substances énumérées aux Schémas I, II ou III qui n'ont pas été prescrites par un médecin, une association d'une autre drogue et d'alcool ou de substances telles les substances inhalées.)

Pénalité	Première Infraction	Seconde Infraction	Troisième Infraction
Condamnation	3 jours à 6 mois de prison	90 jours à 5 ans de prison	1 an à 5 ans de prison
Amende	1 000 USD - 5 000 USD	1 500 USD	2 500 USD minimum
Permis	12 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur	18 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur	18 mois de suspension et 1 an d'exigence du Système antidémarreur

Si votre pénalité comprend une mise en liberté surveillée ou une peine de prison maximum de six (6) mois (vous un délinquant pour la première fois à n'importe quel niveau ou un récidiviste (seconde fois) dans la catégorie « Déficience générale » ou « Taux élevé »), votre crime DUI a été jugé comme délit non classé. L'accusation de délit non classé signifie que si vous contestez le cas, vous n'avez pas droit à un procès avec jury.

Dans le cas d'une première infraction aux taux de déficience « élevés » et « le plus élevé », il se peut que vous soyez accepté.e au programme ARD de Disposition de réadaptation accélérée.

Si vous êtes admis.e au programme ARD :

- Vous perdrez votre permis pendant un maximum de 90 jours pour l'ARD.
- Resterez sous surveillance du tribunal pendant six (6) mois.
- Payerez une amende de 300 USD à 5 000 USD en plus des frais connexes et autres coûts.
- Ferez l'objet d'une évaluation concernant l'alcool et la drogue.
- Ferez l'objet d'un traitement de réadaptation concernant l'alcool et la drogue, si besoin est.
- Participerez à 12 1/2 heures de formation sur la sécurité concernant l'alcool sur l'autoroute.

LOI NIVEAU DE TOLÉRANCE ZÉRO (CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE -- DUI -- À MOINS DE 21 ANS)

La Loi Niveau de tolérance zéro établit des conséquences graves pour les jeunes de moins de 21 ans qui conduisent avec un montant mesurable d'alcool dans le sang. La loi a réduit le Taux d'alcoolémie de 0,08 à 0,02 pour les mineurs (de moins de 21 ans) accusés de conduire sous l'influence.

POURQUOI LE NIVEAU DE TOLÉRANCE ZÉRO ?

Les accidents de circulation sont la première cause de la mort des adolescents aux États-Unis.

Conduire implique des tâches multiples, dont les exigences sont en changement perpétuel. Pour pouvoir conduire de façon sécuritaire, il vous faut être vigilant.e, prendre des décisions basées sur les informations présentes dans l'environnement et qui changent constamment, et savoir manœuvrer sur la base de ces décisions. La consommation d'alcool affaiblit une large gamme des compétences nécessaires à ces tâches.

Si vous avez moins de 21 ans et que vous êtes reconnu.e coupable de conduire sous l'influence pour la première fois, vous serez emprisonné.e pour une durée allant de deux (2) jours à six (6) mois, votre permis sera suspendu pendant une année entière, et vous devrez une amende de 500 USD à 5 000 USD.

CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES CHEZ LES MINEURS

Si vous avez moins de 21 ans, il est illégal d'acheter de l'alcool, d'en consommer, d'en avoir en votre possession ou d'en transporter dans le véhicule que vous conduisez. En outre, si vous êtes dans cette catégorie, et que vous êtes arrêté.e et retenu pour des examens sanguins, d'haleine et/ou d'urine, le consentement parental pour subir ces examens n'est pas obligatoire, mais la police en avertira vos parents. La pénalité minimum pour consommation d'alcool par des mineurs est une amende d'un maximum de 500 USD en plus des frais juridiques.

Le tribunal est susceptible d'exiger que vous soyez évalué.e pour déterminer l'envergure de votre implication avec l'alcool et pourra également exiger que vous réussissiez à un programme d'enseignement sur l'alcool, d'intervention ou d'assistance.

UNE CHOSE EST SÛRE ET CERTAINE : consommer, détenir ou transporter de l'alcool est illégal chez les mineurs de moins de 21 ans

NE RISQUEZ PAS les conséquences.

Les adultes, y compris les parents, qui sont reconnus coupables d'avoir fourni consciemment et en toute connaissance de cause de l'alcool à des mineurs font l'objet d'une amende d'un minimum de 1 000 USD lors de la première infraction et de 2 500 USD pour chacune des infractions supplémentaires, et font face à une peine de prison. Les adultes sont même redevables pour les invités qui boivent chez eux. Si, par exemple, vous avez invité 17 adolescents chez vous pour une fête et qu'ils y ont consommé de l'alcool, cette petite fête pourrait vous coûter cher, pour être précis, 41 000 USD, à raison de 1 000 USD pour le premier adolescent qui boit, et 2 500 USD pour chacun des autres 16 adolescents qui boivent.

LE PERMIS DE CONDUIRE COMPACT (DLC [DRIVER'S LICENCE COMPACT])

Le DLC est un permis de conduire compact parmi les états membres et le District de Colombie pour maximiser les efforts de respect de la loi au niveau national. Les dispositions les plus importantes du DLC, que les états membres sont engagés à soutenir et à faire respecter, sont les suivantes :

- Le concept du « permis de conduire unique », lequel nécessite la remise d'un permis de conduire émis dans un autre état, lorsqu'une demande de permis de conduire est faite dans un autre état.
- Le concept du « dossier chauffeur unique », lequel nécessite qu'un dossier chauffeur complet soit maintenu dans l'état de résidence du chauffeur pour évaluer l'éligibilité à conduire dans l'état de résidence, ainsi que pour leurs privilèges de chauffeur en tant que non-résidents dans des juridictions différentes.
- Le signalement de toutes les condamnations de circulation ainsi que les suspensions/révocations du permis de conduire des chauffeurs qui ne résident pas dans l'état, à l'agence d'établissement des permis de conduire de l'état de résidence, ainsi que tous les renseignements pertinents.
- L'assurance d'un traitement uniforme et prévisible des chauffeurs en traitant les commises dans d'autres états comme si elles avaient été commises dans l'état de résidence.

Les infractions suivantes, si elles ont été commises dans un état membre, seraient traitées comme si ladite infraction avait eu lieu en Pennsylvanie, et la sanction pertinente serait imposée selon les dispositions de notre Code du véhicule :

- Homicide ou homicide par négligence découlant de la conduite d'un véhicule (Partie 3732).
- Conduire un véhicule sous l'influence de boissons alcoolisées ou n'un narcotique à un point qui rend le chauffeur incapable de conduire son véhicule de façon sécuritaire (Partie 3802).

- Manquer de s'arrêter et de venir en aide en cas d'un accident de voiture qui entraînerait la mort ou les lésions corporelles d'autrui (Partie 3742).
- Tout crime pour la perpétration duquel un véhicule est utilisé (Code des crimes et Loi sur les infractions impliquant les drogues dangereuses).

Ne pas répondre à une accusation provenant d'un autre état entraîne la suspension de durée indéfinie de vos privilèges de chauffeur en Pennsylvanie, jusqu'à ce qu'une réponse ait été envoyée au lieu indiqué sur l'accusation.

QUESTIONS DE RÉVISION DU CHAPITRE 4

1. L'ÂGE MINIMUM LÉGAL POUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL DANS CET ÉTAT EST DE _____ ANS.

A. 9
B. 20
C. 21
D. 18

---

2. LES PERSONNES DE MOINS DE 16 ANS QUI SE SERVENT DE FAUX PAPIERS D'IDENTITÉ POUR ACHETER DE L'ALCOOL :

A. Recevront une suspension de leur permis de conduire commençant à leur 16e anniversaire
B. Ne pourront pas passer l'examen de chauffeur avant leur 21e anniversaire
C. Recevront une suspension de leur permis de conduire commençant à leur 21e anniversaire
D. Seront envoyés à un cours d'enseignement sur la sécurité de l'alcool

---

3. SI UNE PERSONNE DE MOINS DE 21 ANS CONSOMME DE L'ALCOOL, SANS ÊTRE EN TRAIN DE CONDUIRE UN VÉHICULE À MOTEUR, LA PÉNALITÉ POUR LA PREMIÈRE INFRACTION EST LA SUIVANTE :

A. Une suspension de 90 jours du permis de conduire et jusqu'à 500 USD d'amende
B. Une mise en liberté surveillée de 6 mois
C. Une condamnation à un établissement correctionnel
D. Des points sur le dossier de conduite

---

4. LE CONSENTEMENT PARENTAL POUR SUBIR DES EXAMENS DE L'HALEINE, DU SANG, ET DE L'URINE :

A. N'est pas obligatoire
B. Est uniquement obligatoire de la part d'un parent
C. Est obligatoire pour les mineurs de moins de 16 ans
D. Est obligatoire de la part des deux parents

---

5. IL EST ILLÉGAL POUR QUICONQUE ÂGÉ DE MOINS DE 21 ANS DE_____ L'ALCOOL.

A. Porter des vêtements qui font de la publicité pour
B. Se trouver dans un espace contenant de
C. Consommer de
D. Servir de

---

6. IL EST ILLÉGAL POUR QUICONQUE ÂGÉ DE MOINS DE 21 ANS DE_____ L'ALCOOL.

A. Porter des vêtements qui font de la publicité pour
B. Être en possession d'
C. Servir de
D. Se trouver en présence d'

---

7. IL EST ILLÉGAL POUR QUICONQUE ÂGÉ DE MOINS DE 21 ANS DE_____ L'ALCOOL.

A. Servir de
B. Porter des vêtements qui font de la publicité pour
C. Se trouver en présence d'
D. Transporter de

---

8. L'UNE DES PÉNALITÉS POUR AVOIR CONDUIT SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL EST :

A. La suspension du permis de conduire pendant 5 ans
B. 100 USD d'amende
C. La participation à la formation sur la Sécurité de l'alcool sur l'autoroute
D. Une peine de prison de 12 heures

---

9. SI VOUS ÊTES ARRÊTÉ.E POUR AVOIR CONDUIT SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL ET QUE VOUS REFUSEZ DE PASSER L'EXAMEN SANGUIN, VOUS FEREZ L'OBJET :

A. D'un traitement de conseils dur la drogue
B. D'une peine de prison d'une journée
C. De la suspension de votre permis de conduire
D. D'une amende de 300 USD

---

10. SI UN AGENT DE POLICE EXIGE QUE VOUS SUBISSIEZ UN EXAMEN DE L'HALEINE, DU SANG, ET DE L'URINE, VOUS :

A. Avez le droit de sélectionner l'examen que vous préférez
B. Devez signer un formulaire de consentement
C. Avez le droit de refuser si vous êtes mineur.e
D. Êtes obligé.e de subir l'examen, ou sinon, votre permis de conduire sera suspendu

11. LORS D'UNE PREMIÈRE CONDAMNATION POUR AVOIR CONDUIT SOUS L'INFLUENCE À QUELQUE TAUX D'ALCOOLÉMIE QUE CE SOIT, VOUS ÊTES SUSCEPTIBLE DE :

A. Perdre votre permis de conduire pendant une durée maximale de 5 ans
B. Êtes obligé.e de donner un cours d'éducation publique concernant les dangers de conduire en état d'intoxication
C. Êtes obligé.e de conduire avec un permis professionnel restreint
D. Payer une amende d'au moins 300 USD

12. SI VOUS AVEZ MOINS DE 21 ANS, VOUS ÊTES JUGÉ.E CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE SI VOTRE TAUX D'ALCOOLÉMIE IS D'UN MINIMUM DE :

A. 0,08 %
B. 0,10 %
C. 0,05 %
D. 0,02 %

13. SI VOUS AVEZ MOINS DE 21 ANS ET VOUS ÊTES RECONNU.E COUPABLE D'AVOIR CONDUIT SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL, VOUS RECEVREZ ____ DE SUSPENSION DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE POUR LA PREMIÈRE INFRACTION.

A. 60 jours
B. 30 jours
C. 6 mois
D. 1 an

14. SI VOUS AVEZ MOINS DE 21 ANS, VOUS ÊTES RECONNU.E COUPABLE DE PORTER UNE FAUSSE CARTE D'IDENTITÉ, VOUS SEREZ OBLIGÉ.E DE VERSER UNE AMENDE DE 500 USD ET VOTRE PERMIS DE CONDUIRE SERA SUSPENDU PENDANT 90 JOURS :

A. Uniquement si votre taux d'alcoolémie est d'un minimum de 0,02 %
B. Même si vous ne conduisiez pas
C. Uniquement si vous conduisiez au moment de l'arrestation
D. Uniquement si votre taux d'alcoolémie est d'un minimum de 0,02 % et vous conduisiez au moment de l'arrestation

15. LA LOI NIVEAU DE TOLÉRANCE ZÉRO A RÉDUIT LE TAUX D'ALCOOLÉMIE DE 0,08 % À ____ POUR LES CHAUFFEURS DE MOINS DE 21 ET QUI SERONT ACCUSÉS D'AVOIR CONDUIT SOUS L'INFLUENCE.

A. 0,02 %
B. 0,05 %
C. 0,07 %
D. 0,00 %

16. SI VOUS ÊTES APPRÉHENDÉ.E PAR UN AGENT DE POLICE, VOUS DEVEZ :

A. Détacher votre ceinture de sécurité et abaisser votre fenêtre
B. Préparer votre documentation avant que l'agent de police n'atteigne votre voiture
C. Rester dans votre véhicule en tenant vos mains sur le volant, et attendre que l'agent de police s'approche de vous
D. Sortir de votre voiture et vous diriger vers la voiture de patrouille

CLÉS AUX RÉPONSES DU CHAPITRE 4

1. C
2. A
3. A
4. A
5. C
6. B
7. D
8. C
9. C
10. D
11. D
12. D
13. D
14. B
15. A
16. C

CHAPITRE 5 :
LES LOIS ET QUESTIONS CONNEXES

Ce chapitre fournit les informations qu'il vous faut savoir concernant les lois les plus récentes de la Pennsylvanie, ainsi que d'autres lois concernant les chauffeurs.
Pour de plus amples informations concernant les lois de la Pennsylvanie, veuillez visiter le site Web : www.dmv.pa.gov, sélectionnez « lois et réglementation » sous l'onglet « Centres d'informations » [Information Centers].

AVIS OBLIGATOIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE NOM OU D'ADRESSE

Selon la Partie 1515 du Code des véhicules de Pennsylvanie, si vous avez changé de nom ou d'adresse, il vous faut le signaler à PennDOT dans un délai de 15 jours dudit changement, même si vous avez déménagé dans un autre état. Il vous est possible de signaler votre changement d'adresse en vous rendant sur notre site Web au: www.dmv.pa.gov ou en appelant notre Centre d'appels clients au 1-717-412-5300. Le Code des véhicules de Pennsylvanie interdit l'émission de produits de permis de chauffeur à quiconque ne résiderait pas en Pennsylvanie. De par la loi, si vous êtes immatriculé.e pour voter en Pennsylvanie, ce Formulaire vous permet de signaler au bureau d'immatriculation des électeurs du comté votre changement d'adresse. Il vous est possible de changer votre nom en remplissant le Formulaire de Permis de conduire Non-Commercial pour tout Changement/Correction/Remplacement (Formulaire DL-80) disponible sur le site Web. Une carte de mise à jour de votre permis de conduire sera émise, contenant les nouveaux renseignements. Cette carte doit se trouver avec votre permis de conduire. Ce service pour chauffeurs non-commerciaux est à titre gratuit.

LA LOI EN MATIÈRE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Selon la Partie 4581 du Code des véhicules de Pennsylvanie, la loi de Pennsylvanie stipule que :

- Tous les chauffeurs de véhicules, de camions légers et de caravanes, ainsi que les passagers du siège avant, sont obligés de porter des ceintures de sécurité.
- Si vous transportez des passagers d'au moins huit (8) ans, mais de moins de 18 ans, ils sont obligés de porter des ceintures de sécurité, quel que soit leur siège dans le véhicule.
- Si vous êtes un chauffeur de moins de 18 ans, le nombre de passagers que vous transportez ne pourra pas dépasser le nombre de ceintures de sécurité de votre véhicule.

VOUS OBLIGÉ.E DE PAR LA LOI D'ATTACHER VOTRE CEINTURE DE SÉCURITÉ. Attacher sa ceinture de sécurité, c'est logique.

Nombre de personnes croient qu'elles arriveraient à se servir de leurs bras ou de leurs jambes pour ne pas se heurter contre les surfaces de leur véhicule en cas d'accident, mais elles ont tort. En cas de collision, votre véhicule s'arrête, mais votre corps continue à se déplacer à la même vitesse que celle où vous rouliez jusqu'à ce qu'il aille se heurter contre le tableau de bord ou le pare-brise. Dans la plupart des accidents, les corps des passagers et des chauffeurs se heurtent contre les surfaces de l'intérieur du véhicule avec plusieurs tonnes de force. Ceci brise même les plus solides des bras et des jambes. En allant à 30 m/h, ceci équivaut à tomber à terre depuis le haut d'un bâtiment de trois étages. Ceci est la raison pour laquelle il vous est impossible de vous attraper vous-même à l'aide de vos bras. Un chauffeur ou un passager qui n'a pas attaché sa ceinture de sécurité peut être tué sur le coup même lorsque le véhicule roule à une vitesse aussi lente que 12 m/h.

La seule chose qui puisse ralentir votre corps de façon sécuritaire, c'est la ceinture de sécurité. Vous disposez d'uniquement 1/50e de seconde pour arrêter votre corps après l'accident de voiture. Les bras et les jambes n'opèrent pas aussi rapidement que cela, mais les ceintures de sécurité, si. Les ceintures de sécurité ralentissent votre corps de façon bien plus douce qu'un tableau de bord dur, qu'un volant ou un pare-brise. Pendant un accident, les ceintures de sécurité attachées répartissent les forces de ralentissement rapides sur les parties de votre corps qui sont les plus grandes et les plus solides, à savoir votre poitrine, vos hanches, et vos épaules. Les Air Bags fournissent un avantage de ralentissement encore plus grand. Toutefois, même avec un Air Bag, il est nécessaire d'attacher votre ceinture de sécurité.

Les ceintures de sécurité arrivent également à vous garder à l'intérieur de votre véhicule. Les chances que vous soyez tué.e sont presque 25 fois plus grandes si vous êtes éjecté.e de votre véhicule. Être éjecté.e signifie d'habitude passer à travers le pare-brise et puis atterrir quelque part — de tout votre poids. Les forces dans une collision peuvent être assez grandes pour vous projeter jusqu'à 150 pieds (une longueur d'environ 15 véhicules). Si vous atterrissez sur la rue, il y a toujours la chance de vous faire écraser pendant que vous êtes à terre. Quatre (4) sur cinq (5) personnes éjectées de leur voiture auraient survécu, si elles avaient pu rester à l'intérieur de leur véhicule.

Les ceintures de sécurité et les Air Bags sauvent des vies. Elles sont le plus efficaces lorsque tout le monde les a attachées, et que les enfants sont attachés correctement sur le siège arrière.

LA LOI EN MATIÈRE DE DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Les accidents de véhicule sont la première cause de mort et de blessures chez les enfants aux États-Unis. En Pennsylvanie chaque année, environ 7 000 enfants de moins de cinq (5) ans sont impliqués dans des accidents.

LOI 229 EN MATIÈRE DE PROTECTION DES PASSAGERS ENFANTS STIPULE QUE :

- Les enfants de moins de quatre (4) ans doivent être attachés avec un système de retenue pour passagers enfants (siège de sécurité pour enfants) agréé au niveau fédéral, lequel doit être ancré dans le véhicule avec le système de ceinture de sécurité (ou à l'aide du système LATCH du véhicule, disponible dans les modèles les plus récents), quel que soit leur siège dans le véhicule (que ce soit à l'avant ou à l'arrière).
- Les enfants agés d'au moins quatre (4) ans, mais en-dessous de huit (8) ans doivent être attachés dans un siège rehausseur pour enfant agréé au niveau fédéral, lequel doit être attaché au vehicule avec le système de ceinture de sécurité, quel que soit leur siège dans le véhicule (que ce soit à l'avant ou à l'arrière). Les sièges rehausseurs doivent être utilisés de cœur avec les ceintures pour genoux et épaules.
- Les enfants âgés d'au moins huit (8) ans, mais en-dessous de 18 ans doivent attacher une ceinture de sécurité, quel que soit leur siège dans le véhicule (que ce soit à l'avant ou à l'arrière).
- Les chauffeurs ont la responsabilité d'attacher les enfants avec un système de retenue pour passagers enfants agréé, et de s'assurer que ceux de moins de 18 ans ont bien attaché leur ceinture de sécurité.

LES VIOLATEURS PEUVENT ÊTRE AMENDÉS ET SERONT RESPONSABLES DE TOUS LES FRAIS DE LA COUR.

Les enfants âgés de moins de 2 ans doivent être attachés dans un siège pour voiture faisant face à l'arrière jusqu'à ce qu'ils aient dépassé les limites maximales de poids et de hauteur du siège pour voiture selon les indications du fabricant du siège pour voiture. **N'installez jamais un siège de sécurité pour enfants faisant face à l'arrière dans le siège avant au cas où il y aurait un Air Bag**. En cas d'accident, l'Air Bag heurtera l'arrière du siège de l'enfant avec une force immense, qui se répercutera sur la tête de l'enfant, causant des blessures sérieuses sinon la mort.

Si vous transportez des enfants âgés de moins de huit (8) ans, lesquels doivent de par la loi est assis dans des sièges de sécurité pour enfants ou sièges rehausseurs agréés au niveau fédéral, lisez le manuel du propriétaire de votre véhicule et les directives fournies avec le siège, pour savoir combien serrer le siège lorsque vous l'attachez au siège de votre véhicule, et comment attacher les enfants de façon bien serrée dans leurs sièges de sécurité.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES ENFANTS ET LES ANIMAUX

Comment empêcher un coup de chaleur en voiture

Lorsque les températures externes augmentent, le danger que les enfants et les animaux soient gravement atteints ou meurent même du fait d'avoir été laissés trop longtemps à l'intérieur d'une voiture étouffante augmente en même temps. Les véhicules se réchauffent rapidement — même lorsque la fenêtre est baissée de deux pouces, si la température externe est aux alentours de 80 o Fahrenheit, la température à l'intérieur du véhicule est susceptible d'atteindre des niveaux fatals en même pas 10 minutes.

Suggestion de prévention pour éviter un coup de chaleur tragique :

- Ne laissez jamais un enfant ou un animal tout seul dans une voiture, même avec les fenêtres ouvertes en partie.
- Ne laissez jamais les enfants jouer dans un véhicule sans surveillance.
- Mettez votre sac-à-main, votre serviette, votre téléphone portable, ou quoi que ce soit dont vous aurez besoin, dans le siège arrière, pour vous assurer que vous vous rendrez compte qu'il y a un enfant qui est resté dans le véhicule.
- Gardez un gros ours en peluche, ou tout autre animal en peluche sur le siège de votre voiture lorsqu'elle est vide. Mettez l'article sur le siège avant, lorsque vous placez l'enfant sur son siège, en tant qu'aide-mémoire visuel.
- Pour de plus amples informations concernant la façon dont empêcher un coup de chaleur, visitez le site Web : https://www.safercar.gov/parents/InandAroundtheCar/heatstroke.htm.

Les manteaux d'hiver et les sièges de voiture

Lorsque la partie la plus froide de l'hiver s'approche, les parents emmènent leurs enfants tout emmitouflés dans d'épais manteaux d'hiver pour les garder bien au chaud pendant qu'ils sont en voiture. Toutefois, les manteaux d'hiver épais sont susceptibles de réduire la sécurité du siège pour voiture de l'enfant. Tous les manteaux et vêtements vont se compresser pendant un accident, mais les manteaux d'hiver les plus épais peuvent assez se compresser pour créer un jeu important dans le harnais. Le harnais du siège pour voiture garde l'enfant en sécurité dans son siège pour voiture, et doit être bien serré sur le corps de l'enfant pour fournir la meilleure protection possible en cas d'accident. Pour de plus amples informations concernant les Conseils de sécurité d'hiver pour enfants, visitez le site Web PennDOT au : http://www.penndot.gov.

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES AIR BAGS

- Les Air Bags sont des dispositifs de protection supplémentaires. Il faut quand même toujours attacher les ceintures de genoux et d'épaules. Attachez votre ceinture de sécurité bien serrée sur vos hanches et la ceinture pour l'épaule à travers votre poitrine, loin du cou.
- Le chauffeur et les sièges passagers à l'avant doivent être placés aussi en arrière que possible, surtout pour les personnes de taille petite. Vous devez être assis.e aussi loin que possible du compartiment de l'Air Bag, sans pour autant compromettre votre capacité d'atteindre et de faire fonctionner les pédales de l'essence et des freins, et les contrôles sur le tableau de bord et la colonne des manœuvres. Pour être en sécurité, au cas où l'Air Bag se déploierait, vous devez être au moins à 10 pouces de distance du volant.
- Tenez le volant aux positions de montre de 9 heures et 3 heures, ou de 8 heures et 4 heures. Ceci protège vos poignets et vos bras d'être blessés ou fracturés, ou de vous frapper le visage de force au cas où l'Air Bag se déploierait. Également, gardez les pouces sur le haut ou le rebord du volant, au lieu d'agripper l'intérieur du volant.
- Les bébés placés sur des sièges de sécurité faisant face à l'arrière ne doivent jamais être placés sur le siège avant d'un véhicule avec un Air Bag de côté pour passagers.
- Il est recommandé que tous les enfants de 12 ans au plus voyagent sur le siège arrière. Il y a deux (2) raisons pour ceci : premièrement, la plupart des collisions sont des collisions frontales, et placer les enfants sur le siège arrière les recule du point d'impact ; deuxièmement, les enfants ont tendance à remuer sur leurs sièges et sont susceptibles de trop s'approcher du compartiment de l'Air Bag s'ils sont assis sur le siège avant, les exposant à des risques de blessures au cas où l'Air Bag se déploierait pendant un éventuel accident.

LA LOI EN MATIÈRE DE RESSORTISSANTS AMÉRICAINS HANDICAPÉS [AMERICANS WITH DISABILITIES ACT (ADA)]

Afin de se conformer à la Loi de 1990 en matière de ressortissants américains handicapés, PennDOT a rendu tous les Centres de Permis de Chauffeur et les Centres de Photo pour Permis accessibles aux personnes handicapées. En outre, les services suivants sont mis à disposition des personnes qui souhaitent passer l'Examen de connaissances de la route et qui ont une déficience auditive ou de lecture.

LES INTERPRÈTES POUR SOURDS / MALENTENDANTS

Le Bureau des permis de conduire PennDOT fournit un.e interprète sur demande aux personnes qui ont une déficience auditive et qui communiquent par le biais du langage des signes. Ce service est mis à disposition des clients qui souhaitent passer l'Examen de connaissances et/ou de la route, ou qui doivent passer un examen de points spécial.

Prenez contact au début avec PennDOT au moins deux (2) semaines avant la date à laquelle vous souhaitez passer l'examen, et PennDOT fera de son mieux pour obtenir une interprète de votre langage de signes de préférence.

POUR QU'UN.E INTERPRÈTE SOIT PRÉSENT.E, IL VOUS FAUT :

1. Appeler le 1-717-412-5300 pour prendre rendez-vous pour passer votre examen. Si vous avez recours au TDD, il vous faut appeler le 711. Spécifiez à quel Centre de permis de conduire vous souhaitez passer l'examen et fournissez un minimum de trois (3) dates auxquelles vous serez disponible pour passer l'examen.

   Lorsque vous prenez rendez-vous pour passer votre examen, vous pouvez également vous servir du Service de relai de Pennsylvanie. Ce service fournit des communication téléphoniques entre les personnes qui ont le système TDD et celles qui n'en ont pas. Ce système a recours à un standard qui agit en tant que relai pour les coups de fil entre les parties qui peuvent entendre et celles qui ne le peuvent pas. Si vous avez un système TDD, il vous faut composer le 1-800-654-5984 lorsque vous accédez au Service de relai de Pennsylvanie. Si vous accédez au service en tant que l'appelant qui entend, il vous faut composer le 1-800-654-5988. Une fois les services d'un.e interprète retenus pour vous assister dans votre examen, vous recevrez un coup de fil pour vous confirmer la date de votre examen.

2. Lorsque vous prenez rendez-vous, veuillez spécifier de quel langage des signes vous préférez vous servir. Ceux qui sont disponibles sont les suivants :
   - Langage américain des signes [American Sign Language (ASL)]
   - Langage des signes Pidgin [Sign Language (PSE)]
   - Anglais exact signé [Signed Exact English (SEE)]
   - Un.e interprete oral.e (quelqu'un qui lit les lèvres)

MÉTHODE D'EXAMEN ALTERNATIVE

Certaines personnes qui passent l'Examen des connaissances sont susceptibles d'avoir du mal à lire ou, dans certains cas, de ne pas savoir lire, et seraient plus à l'aise si quelqu'un leur lisait l'examen. Sur demande, les examens lus sont mis à disposition dans tous les Centres de permis de conduire à travers le Commonwealth.

ZONES DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Selon les lois de la Pennsylvanie, il existe deux (2) conditions nécessaires avant que quelqu'un n'ait le droit légal de stationner dans une zone de stationnement réservée aux personnes handicapées :

1. Le véhicule stationné doit afficher une plaque d'immatriculation / carte de stationnement pour personnes handicapées ou pour vétérans handicapés.
2. Le véhicule doit être utilisé par ou pour le transport de la personne handicapée, ou de l'ancien combattant gravement handicapé.

Les véhicules stationnés illégalement dans la zone de stationnement pour personnes handicapées sont susceptibles d'être ôtés de cette zone par remorquage et recouvrés sur paiement des frais de remorquage. Cette infraction de stationnement est une infraction récurrente. Les personnes reconnues coupables de cette infraction feront l'objet d'une amende allant de 50 USD à 200 USD.

LA LOI ANTI-DÉTRITUS

Il est illégal de laisser tomber, jeter ou mettre sur une autoroute, sur toute autre propriété publique ou privée (sans le consentement des propriétaires de ladite) ou sur ou dans les eaux de ce Commonwealth, depuis un véhicule, tous les déchets de papier, balayures, cendres, déchets ménagers, verre, métal, ordures ou déchets ou toute substance dangereuse ou nuisible, ou de permettre les éléments susmentionnés sans les ôter immédiatement ou les faire ôter. L'enfreinte à cette loi, y compris les infractions découlant du comportement de toute autre personne présente à l'intérieur d'un véhicule dont vous êtes le chauffeur, est susceptible d'entraîner une amende d'un maximum de 300 USD après condamnation.

LES INSPECTIONS DE SÉCURITÉ ET D'ÉMISSIONS DU VÉHICULE

Votre véhicule doit subir une inspection de sécurité auprès d'une station d'inspection agréée 1 fois par an. La date de l'autocollant vous avertit de la date à laquelle votre véhicule doit à nouveau aller subir une inspection. Un véhicule peut subir une inspection jusqu'à 90 jours avant la prochaine date limite. Également, si un agent de police remarque un équipement défectueux sur votre véhicule, vous êtes susceptible d'être obligé.e de le faire réparer dans un délai de cinq (5) jours pour éviter une mise en accusation. Dans beaucoup de comtés, il vous faut également faire inspecter le système de contrôle des émissions dans votre voiture, votre camionnette ou votre camion léger (modèle de 1975 ou plus récent) avant que vous ne puissiez achever l'inspection de sécurité. Les inspections d'émissions sont effectuées chez des commerces privés, certifiés par PennDOT. Appelez la Hotline clients des émissions au 1-800-265-0921 pour en savoir plus concernant les exigences de votre propre comté.

LE DÉPASSEMENT SÉCURITAIRE : C'EST LA LOI

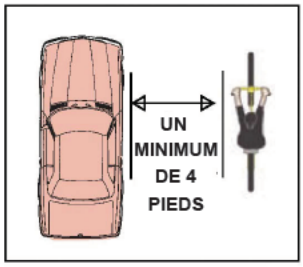

1. Avant de dépasser, il vous faut tout d'abord décider s'il est possible de manœuvrer autour du cycliste. Assurez-vous de vérifier qu'il n'y a pas de circulation qui approche. Lorsque vous dépassez, **il vous faut laisser au moins quatre (4) pieds** entre votre véhicule et la bicyclette afin de dépasser de façon sécuritaire. Si besoin est, et si c'est possible de façon sécuritaire, vous avez le droit de traverser la double ligne jaune du centre afin de pouvoir maintenir les quatre (4) pieds de distance entre votre véhicule et la bicyclette.
2. À moins qu'ils ne fassent un virage à gauche, les cyclistes qui roulent plus lentement que les véhicules qui les dépassent doivent rouler du côté droit de la voie et doivent aller dans la même direction que le reste de la circulation. Toutefois, cette exigence est supprimée sur les routes à voie unique dans chaque direction.
3. Lorsqu'il y a une seule voie, les cyclistes ont le droit de se servir de quelque portion de la voie que ce soit pour évite les dangers de la route, y compris conserver une distance sécuritaire des voitures qui sont arrêtées ou stationnées.
4. Les chauffeurs n'ont pas le droit de faire un virage dans le chemin des cyclistes qui roulent tout droit sur une route ou un accotement.
5. Vous n'avez pas le droit de forcer les cyclistes à quitter la route. Si vous le faites, vous êtes susceptible de faire l'objet d'accusations criminelles.
6. Les cyclistes sont considérés comme des chauffeurs de véhicule, et sont tenus de se conformer aux lois de la circulation ; toutefois, ils ont le droit de rouler moins vite que la vitesse minimum affichée, sans être accusés de faire obstruction à la circulation. Les cyclistes ont le droit de rouler sur l'accotement ou la berme, mais ils n'y sont pas obligés.

Pour de plus amples informations, le Manuel du cycliste de Pennsylvanie (PUB 380) peut être consulté à l'adresse Web suivante:
http://www.dot.state.pa.us/public/pubsforms/Publications/Pub%20380.pdf

LE DANGER DES PORTES OUVERTES POUR LES CYCLISTES

Les portes ouvertes des véhicules constituent un grand danger pour les cyclistes. Il est suggeré que les chauffeurs ainsi que leurs passagers fassent comme suit lorsqu'ils ouvrent la porte de leur véhicule :

1. Vérifiez votre rétroviseur extérieur.
2. Vérifiez votre rétroviseur intérieur.
3. Ouvrez la porte avec la main qui est la plus éloignée de la porte.

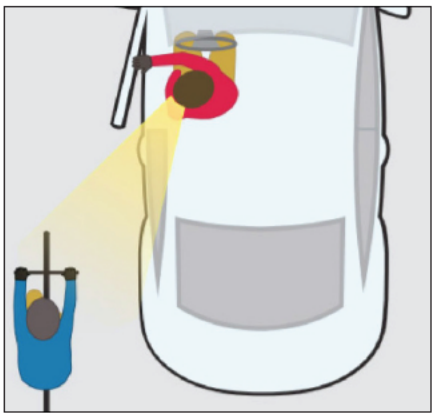

Ceci s'appelle le "l'approche hollandaise" car elle est originaire des Pays-Bas. Elle vous oblige à tourner le corps, ce qui vous permettra de mieux voir les cyclistes qui approchent. Ceci empêche également la porte du véhicule de s'ouvrir trop rapidement. Ceci protége non seulement les cyclistes, mais peut également empêcher votre porte de subir des dommages, ou d'être arrachée par un véhicule à moteur au passage.

Les cyclistes doivent rouler à un minimum de trois pieds des voitures en stationnement pour éviter les portes, sur les rues dotées ou pas de pistes cyclables. Ceci assure que les cyclistes se trouvent hors de portée de la « zone des portes » et les protège ainsi d'être atteints par la porte d'un véhicule qui s'ouvre.

LA LOI ANTI-SMS

La loi est entrée en vigueur le 8 mars 2012, et enfreindre cette loi constitue une infraction primaire récurrente passible d'une condamnation de 50 USD d'amende.

Que fait la loi :

- Elle définit un dispositif de communication sans fil interactif [an Interactive Wireless Communication Device (IWCD)] comme étant un téléphone sans fil, un assistant personnel numérique, un smart phone, un ordinateur portable ou mobile, et dispositifs connexes qui peuvent être utilisés pour envoyer des SMS, des messages instantanés, des courriels, ou pour naviguer sur l'Internet.
- Elle définit un une communication basée sur les messages de textes comme étant un SMS, un message instantané, un courriel, ou toutes autres communications écrites composées ou reçues sur un IWCD.
- Ell clarifie que cette loi remplace et se substitue à toutes les décrets locaux qui restreignent l'utilisation de dispositifs interactifs sans fil par les chauffeurs.

Cette loi ne donne pas le droit de saisie d'un IWCD. L'interdiction d'envoyer des SMS ne comprend pas l'utilisation des dispositifs de GPS, les systèmes ou dispositifs qui sont physiquement ou électroniquement intégrés aux véhicules, les dispositifs de communication qui sont installés dans les véhicules de transport en commun, les bus ou les bus scolaires.

LA LOI EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ AVEC LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION- ALERTES À DES CONDITIONS DANGEREUSES

Cette loi, qui est entrée en vigueur le 6 septembre 2012, rend illégal de conduire autour ou à travers des panneaux ou des dispositifs de contrôle de la circulation qui ferment une route ou une autoroute en raison de conditions dangereuses, à savoir des routes inondées. Une condamnation pour infraction à cette loi entraîne 2 points ajoutés à votre dossier de conduite et une amende pouvant aller jusqu'à 250 USD. En outre, au cas où des intervenants de l'urgence seraient appelés sur les lieux à cause de vos actions, l'amende augmente jusqu'à 500 USD et vous serez redevable du remboursement des frais de l'intervention d'urgence.

CHAPITRE 6: RÉFÉRENCES

Ce chapitre fournit des références rapides à des informations, des formulaires, des publications et des renseignements utiles.

CENTRE D'APPEL CLIENTS

Des informations concernant les prestations pour chauffeurs et véhicules sont disponibles 24 heures sur 24 à l'aide d'un téléphone à clavier.

Des représentants de service clients sont disponibles de 8h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Pour obtenir de l'aide directe sauf durant les jours fériés : 717-412-5300 TDD: 711

EXAMEN DE LA ROUTE ET RENDEZ-VOUS POUR L'EXAMEN SPÉCIAL CONCERNANT LES POINTS

Il faut prendre rendez-vous pour passer l'Examen spécial concernant les points et Examen non-commercial de la route. Lorsque êtes pret.e à passer l'Examen de la route ou l'Examen spécial concernant les points, il vous est possible de prendre rendez-vous pour votre examen en ligne par le biais du site Web des Services pour chauffeurs et véhicules au: www.dmv.pa.gov. Si vous n'avez pas accès à l'Internet, il vous est possible de prendre rendez-vous pour votre examen en composant le 1-800-423-5542 de 8h00 à 17h00, du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

Souvenez-vous : si vous avez moins de 18 ans, vous n'avez le droit de passer votre Examen de la Route que six (6) mois après que vous ayez reçu votre permis d'apprenti chauffeur et il vous faut avoir accompli les 65 heures au volant, dans le cadre des exigences de développement des compétences.

PROGRAMME D'EXAMEN DE TIERS POUR LES PERMIS DE CONDUIRE NON-COMMERCIAUX

PennDOT a certifié des commerces tiers pour faire passer l'Examen de la Route à des frais dictés par le marché. Tous les examinateurs tiers sont certifiés par PennDOT et l'examen est identique à l'examen que vous auriez passé au centre de permis de conduire PennDOT. Pour obtenir une liste des commerces participants de votre zone, visitez le site Web www.dmv.pa.gov.

FORMULAIRES ET PUBLICATIONS DÉPARTEMENTAUX SUR L'INTERNET

Toutes sortes d'informations, de formulaires, de publications et de fiches d'informations concernant le permis de conduire et les véhicules à moteur sont disponibles pour la commodité de la clientèle et sont situés sur le site Web PennDOT des Services pour chauffeurs et véhicules au: www.dmv.pa.gov.

CARTES DE L'ÉTAT ET DU COMTÉ

Pour obtenir des informations au sujet de cartes de l'état et du comté, composez le 1-717-787-6746, du lundi au vendredi, sauf les jours de fête, de 8h00 à 16h00.

AUTRES INFORMATIONS

Le Ministère des Transports des États-Unis a une Hotline de sécurité au volant au numéro vert 1-800-424-9393 ou par Internet au www.nhtsa.dot.gov.

511PA

511PA fournit des services d'informations à titre gratuit, 24 heures sur 24, y compris les avertissements concernant les retards de circulation, les prévisions météorologiques, les informations concernant le tourisme régional, et des liens vers des agences de transport et les grands aéroports. Ce service est disponible en composant le 511 à partir d'un téléphone portable ou d'un téléphone fixe, ou sur l'Internet en visitant www.511PA.com. Le réseau routier 511PA comprend la totalité des 1 759 de l'autoroute interétatique, y compris la Pennsylvania Turnpike, ainsi que d'autres grandes routes à Harrisburg, à Philadelphie et à Pittsburgh. Les informations concernant la circulation pour la plus grande partie de ce réseau comprennent les rapports d'incidents, à savoir les accidents, les activités de construction et les conditions de la route en hiver. En plus, les vitesses de circulation moyennes sont disponibles pour plusieurs autoroutes interétatiques et autres grandes routes des zones urbaines. Les utilisateurs peuvent également s'inscrire par le biais du site Web pour recevoir des alertes de voyage personnalisées, envoyées par courriel et par SMS. PennDOT encourage les automobilistes à ne pas appeler 511PA tout en conduisant. Les appelants sont invités à sortir de la route de façon sécuritaire pour appeler le système, ou de vérifier les retards de circulation avant de se mettre en route.

L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

L'ensemble des véhicules qui roulent à l'essence émet du monoxyde de carbone, gaz inodore fatal qui se dégage du tuyau d'échappement de votre véhicule. Le gaz de monoxyde de carbone n'a pas d'odeur. Si vous commencez à vous sentir ensommeillé.e ou à avoir la nausée, ceci pourrait être signe d'une intoxication au monoxyde de carbone.

LES SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION AU MONOXYDE DE CARBONE

- Épuisement ou affaiblissement
- Vertiges
- Maux de tête
- Nausées et / ou vomissements
- Battements cardiaques accélérés
- Respiration anormale
- Sentiments de confusion et de désorientation
- Toux
- Maux de poitrine

COMMENT EMPÊCHER L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE EN VOITURE

- Les inspections de routine et l'entretien du système d'échappement et du pot d'échappement de votre véhicule sont cruciaux dans la prévention de de l'intoxication au monoxyde de carbone dans votre véhicule. Si vous pensez qu'il y a des orifices ou autres anomalies dans votre système d'échappement, faites-le immédiatement vérifier par un professionnel de l'automobile.
- Ne réchauffez pas le moteur de votre véhicule dans votre garage pendant que la porte du garage est baissée ou baissée en partie. Ouvrez la porte de votre garage complètement toutes les fois où votre véhicule y est en marche.
- Si votre véhicule est un modèle sans clé, et que vous êtes stationné dans un garage attaché, n'oubliez jamais d'éteindre le moteur de votre véhicule.
- Les jours de neige, inspectez toujours votre tuyau d'échappement et ôtez-en la neige ou le verglas qui est susceptible d'obstruer le tuyau d'échappement de votre véhicule.
- Si vous êtes pris dans un embouteillage, ou êtes assis.e dans un véhicule qui tourne au ralenti, n'oubliez pas de baisser un peu votre fenêtre.
- Considérez l'installation dans votre véhicule d'un détecteur de monoxyde de carbone à batterie et vérifiez ou remplacez les batteries lorsque vous ajustez vos montres au printemps et en hiver chaque année.
- Si vous soupçonnez qu'il y a une intoxication au monoxyde de carbone dans votre véhicule, sortez immédiatement de votre véhicule, respirez profondément, et obtenez des soins médicaux d'urgence au plus vite.

THÈME	PAGE
Accélérateur bloqué	**62**
Accidents	**34, 81**
Adresse, changement de	**89**
Alcool au volant (L')	**33**
Angles morts	**37**
Apprendre à conduire	**31**
Aquaplanage	**41**
Assurance, conduire sans	**80**
Autres informations	**94**
Autoroutes et échangeurs, négocier :	
Accéder à une autoroute	52
Rouler sur une autoroute	52
Sortir d'une autoroute	52
Boire chez les mineurs	**84**
Brouillard	**42**
Bus	**56**
Bus scolaires	**58**
Cartes, de l'État et du comté	**94**
Ceinture de sécurité, l'attacher	**31**
Centre d'appels clients	**94**
Changer de voies	**38**
Chasses-Neige	**60**
Chaussée :	
Marquages de la	22
S'égarer de la	63
Chaussées humides	**40, 41**
Circulation :	
Cercles, Ronds-points	49
Circulation roulant au ralenti	43
Flux de la circulation	43
Gérer les conditions de la circulation une par une	40, 41, 42
Circulation qui traverse	**45**
Circulation roulant lentement, réactions à la	**43**
Classes de Permis de conduire	**4**
Classification des donneurs d'organes	**2**
Classification vétérans	**2**
Communiquer vos intentions aux autres chauffeurs	**43**
Conduite de nuit	**39**
Conditions de visibilité :	
Brouillard	42
Neige	42
Conduite sous l'influence (DUI)	**33, 34, 81**
Cyclistes	**55, 56, 92, 93**
Dépasser :	
En Général	46
Ne pas avoir le droit	47
Sur la droite	47
Sur une route à deux voies	46
Déraper	**61**

THÈME	PAGE
Détenteurs de permis de conduire étrangers	**3**
Drogue au volant (la)	**34, 81**
Émissions, inspection de sécurité du véhicule	**92**
Empoisonnemen au monoxyde de carbone	**95**
Erreurs de conduite critiques	**34**
Examens :	
Connaissances	5
Méthode d'examen alternative	92
Route (de la)	5
Si vous échouez à l'examen	6
Si vous réussissez à l'examen	6
Facteurs chauffeurs	**32**
Alcool et conduite	33
Audience	33
Distractions au volant	32
Facteurs santé	33
L' alcool au volant	33
La drogue au volant	34
Maladies et conditions médicales	33
Manque d'attention	32
Manque de sommeil	32
Ouïe	33
Vision	33
Facteurs santé	**33**
Faire marche arrière	**38**
Faire un virage, se fusionner, et dépasser	**44**
Circulation qui traverse	45
Demi-tours	45
Dépasser	46
Faire un virage à droite à un feu rouge	45
Faire un virage depuis ou vers une voie de virages centrale	44
Se fusionner à la circulation	46
Virages à gauche et à droite	44
Feux de circulation (cf. signaux) camions :	
Accidents de marche arrière	58
Bretelles de fuite	58
Charges surdimensionnées	58
Dépasser un camion	56, 57
Freiner	58
Suivre un camion	57
Fonds fiduciaire de sensibilisation au don des organes	**2**
Formulaires et publications, départemental	**94**
Freiner	**58, 60**
Fuir ou éviter la police	**81**
Fusionner avec la circulation (se)	**46**
Gérer la vitesse	**38**
Gérer l'espace	**35**
Gérer les intersections	**47**
Informations sur la sécurité des Airs Bags	**91**
Informations sur le dossier de conduite	**79**

THÈME PAGE

Informations sur le permis d'apprenti chauffeur junior...3
Informations sur le permis de conduire junior 3
Informations sur les numéros de sécurité sociale 3
Inspection, sécurité du véhicule et émissions 92
Internet 92
Interprètes pour les sourds / malentendants.....91
Intersections :
Attribution des voies 48
Faire un virage à droite 48
Faire un virage à gauche 48
Feux de circulation et panneaux STOP 48
Négocier, qui doit céder le passage 47
Panneaux et marquage de la chaussée pour Poignées de cruche 49
Ronds-points et cercles de circulation.....49
Rouler à travers 48
S'approcher des 47
Intersections circulaires 49
Klaxon, se servir de son 44
Laisser son véhicule là où il est visible 37
Lois :
Américains handicapés [Americans with Disabilities Act (ADA)] 91
Anti-détritus 92
Assurance, conduire sans 80
Avis obligatoire de changement de nom ou d'adresse.89
Bicyclettes 92
Boire chez les mineurs 84
Ceinture de sécurité 89
Conduire sous l'influence de l'alcool ou d'une substance contrôlée 81
Conseils de sécurité pour enfants et animaux 90
Consentement implicite (essais chimiques pour l'alcool ou la drogue) 82
Loi sur la conformité aux dispositifs de contrôle de la circulation avertissant de conditions dangereuses 93
Nom ou adresse 89
Passagers sur un camion à plateforme découverte 59
Permis de conduire ompact (DLC) 84
Phare / essuie-glace 42
Retenue des enfants 90
Retrait de neige / glace 41
Se ranger sur le côté.....59
S'éloigner.....59
SMS 93
Tolérance niveau zéro (conduire sous l'influence chez les moins de 21 ans -- DUI).....84
Zones de stationnement pour personnes handicapées.92
Loi tolérance niveau zéro (conduire sous l'influence chez les moins de 21 ans -- DUI) 84

THÈME PAGE

La loi en matiére de retenue des enfants.....90
Loi sur les phares/essuie-glace (la).....42

Manque d'attention (la façon dont cela peut avoir un impact sur la façon dont vous conduisez) 32

Manœuvrer 60
Marge de l'espace :
À l'avant 35
À l'arrière 37
Des deux côtés 36
« Règle des quatre secondes », la 35
Méthode d'examen alternative 92
Motos/Mobylettes, Partager la route ..... .55
Négocier aux intersections.....47
Nom, changement de 89
Nuit, conduire de 39
Panne de freins 62
Panneaux :
Autoroute / Voie rapide 19
Système de numérotation des autoroutes 30
Directionnel touristique 21
Indicateurs des routes 21
Interétatique.....20
Indicateurs de miles 20
Numéros des sorties 19
Panneaux guides 19
Service 21
Panneaux d'avertissement 13
Dispositifs de canalisation 19
Tableaux à flèches électroniques 19
Objets adjacents à la route 17
Zone de travaux 18
Panneaux de réglementation 10
Panneaux de voie ferrée en croix 10
Panneaux guides 19
Passages à niveau.....55
Permis d'apprenti chauffeur :
Faire une demande de permis d'apprenti chauffeur 1
Demande de Permis d'apprenti chauffeur junior 3
Informations sur le Permis de conduire junior 3
Permis de conduire compact (DLC) 84
Permis de conduire/Permis d'apprenti :
À qui le faut-il ? 3
Classes de Permis de conduire 4
Informations sur le Permis de conduire junior 3
Informations sur le Permis d'apprenti chauffeur junior ..3
Quelle classe vous faut-il ?.....4
Personnel militaire 3
Phares.....39, 40

THÈME PAGE

Piétons 55
Aveugles.....9
Signaux 9
Piétons aveugles 9
Pneus :
Explosion 62, 63
Police, que faire lorsque vous êtes appréhendé.e par la80
Procession funéraire…….. 64
Rage au volant, la gérer 60
Références 94
Regarder :
À l'avant 37
À l'arrière 38
Des deux côtés.....38
«Règle des quatre secondes » …….. 35
Rendez-vous (prendre):
Examen de la Route 5, 94
Examen spécial concernant les points.....94
Retenues pour la tête, ajuster 32
Retrait de neige / verglas.....41
Retrait de points pour conduite sécuritaire 79
Rétroviseurs 31
Ronds-points 49
Route, conditions :
Aquaplanage.....41
Chaussées humides 40
Neige et verglas 41
Routes glissantes / Surfaces 40, 41
Routes inondées 61
Routes en hiver, glissantes 41
Routes glissantes 40, 41
Routes inondées 61
Siège, ajuster le siège du chauffeur 31
Signaler :
Lorsque vous changez de direction 44
Lorsque vous ralentissez ou que vous vous arrêtez...43
Se servir des signaux de détresse 44
Signal de passage à niveau 9
Signaux (de circulation) :
Clignotants 8
Contrôle de l'usage de la voie 8
Feux et flèches 7
Feux de circulation en panne 8
Piétons 9
Passage à niveau.....9
Système de comptage des bretelles 8
Zones scolaires 9

THÈME PAGE

Sourds / malentendants, interprètes pour les ….....91
Stationnement 52
Stationnement en parallèle 6, 52, 53
Zones pour personnes handicapées….....92
Substances contrôlées :
Conduire sous l'influence (DUI) 81
Suspensions et révocations
des privilèges de chauffeur 79
Système de numérotation des autoroutes
interétatiques 20
Système de points, de la Pennsylvanie 79
Urgences au volant, les gérer :
Accélérateur se bloque 62
Aquaplanage 41
Chaussées humides 40
Déraper 61
Explosion de pneus 62
Freiner ….....58
Freiner brusquement 61
Klaxon, s'en servir 44
Manœuvrer 60
Neige et verglas 41
Panne de freins 62
Routes inondées 61
S'égarer de la chaussée 63
Signaux, s'en servir 44
Surfaces glissantes — Conditions de la route 40
Véhicule s'approche de face 64
Véhicules d'urgence 59
Véhicules tirés par des chevaux et des cavaliers 59
Vérifications de véhicules, se préparer à conduire….....31
Vitesse :
Gérer…….38
Limite affichée..... 38
Virage 57
Virages, négocier 51
Vision 3, 33
Zone de travaux 18, 54
Dispositifs de canalisation 19
Panneaux de zones de travaux ……18

Cette fête chez les Thompsons, ils ne l'oublieraient jamais.

Et les Thompsons eux, non plus.

Car la loi stipule qu'un adulte qui donne ou vend de la bière, du vin, des caves à vin ou de la liqueur à une personne de moins de 21 ans peut faire l'objet d'une peine de prison allant jusqu'à un an, d'une amende minimum de 1 000 USD pour le premier jeune qu'elle a servi, et de 2 500 USD pour chaque mineur supplémentaire.

Donner de l'alcool à votre propre fils ou fille est également illégal. Avant de commettre une erreur, appelez ou écrivez pour obtenir notre brochure gratuite intitulée : « Les parents responsables » et lisez-la.

Un PDF téléchargeable est également disponible en ligne au site Web: http://www.lcb.state.pa.us/webapp/Education/Materials/Materials_Order_form.asp

Nous garantissons que c'est là quelque chose dont vous vous souviendrez pendant longtemps, et même très longtemps.

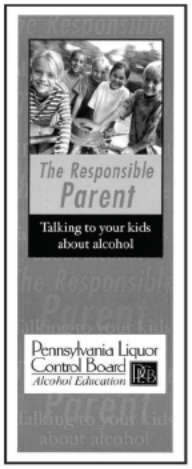

Pennsylvania Liquor Control Board
Northwest Office Building
Harrisburg, PA 17124

Pennsylvania Chapter
American Academy of Pediatrics

Commonwealth of Pennsylvania
Department of Transportation

MOTS IMPORTANTS À RETENIR

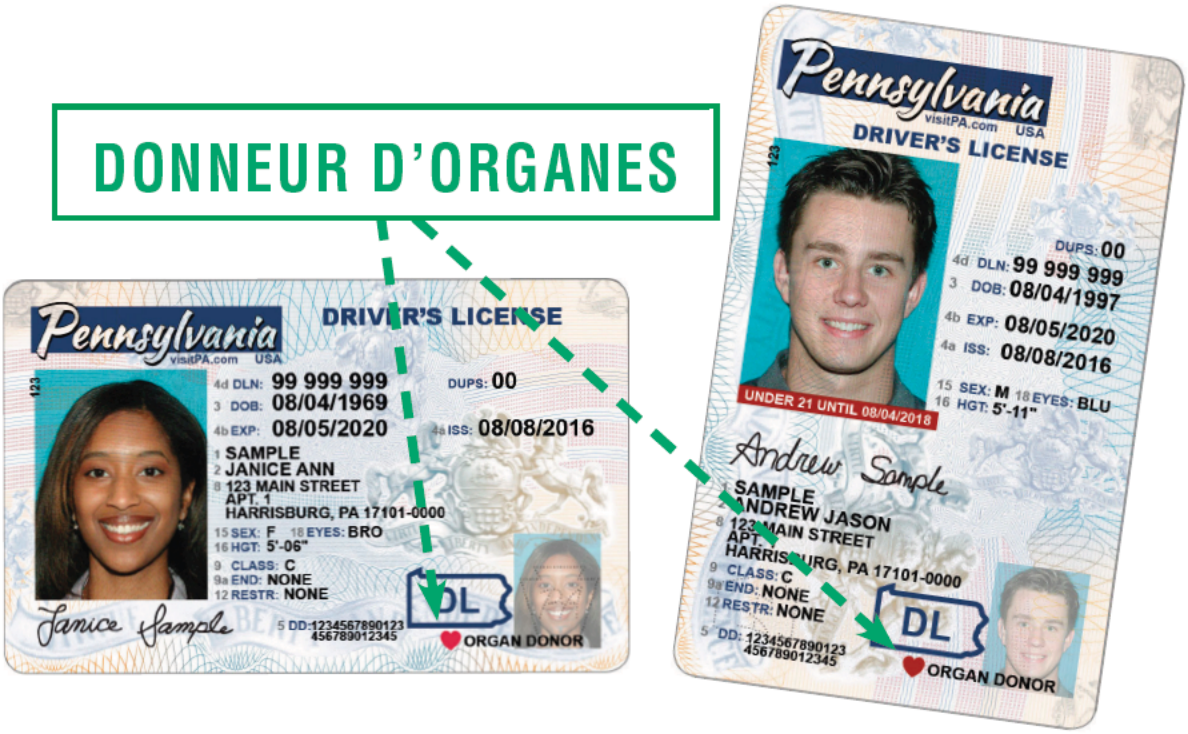

LORSQUE VOUS OBTENEZ VOTRE PERMIS DE CONDUIRE, SOUVENEZ-VOUS DES MOTS IMPORTANTS SUIVANTS

Il s'agit de mots importants pour ces milliers qui attendent un organe ou des greffes de tissus qui pourraient leur sauver la vie. Des mots qui pourraient en aider d'autres à recouvrer la vue grâce à des greffes de cornée, à guérir de brûlures plus rapidement avec de la peau léguée, ou à marcher dans avoir mal avec des greffes osseuses.

Les personnes qui choisissent de sauver une vie en disant « oui » au don d'organes et de tissus doivent faire figurer la classification de donneur sur leur permis de conduire, et signer une carte de donneur. Le choix de faire ce genre de don doit également être partagé avec la famille et les amis de la personne, pour qu'ils connaissant la décision importante qui a été prise pour venir en aide à autrui.

QUELQUES FAITS RAPIDES CONCERNANT LES DONS D'ORGANES ET DE TISSUS

- Un donneur d'organes et de tissus est capable de sauver jusqu'à 8 vies, et d'aider plus de 75 personnes.
- N'importe qui, quels que soient son âge ou ses antécédents médicaux, peut devenir un donneur.
- Toutes les grandes religions des États-Unis soutiennent les dons d'organes et de tissus et considèrent ce don comme un acte final d'amour et de générosité envers autrui.
- Il n'y a aucun coût pour les donneurs et leurs familles pour le don d'organes et de tissus.

— Pour de plus amples informations, veuillez visiter donatelifepa.org

POUR OBTENIR UNE CARTE DE DONNEUR D'ORGANES ET DE TISSUS, APPELEZ :

Pennsylvanie de l'Est :
Programme de donneur du don de la vie
.....1-888-DONORS-1

En Pennsylvanie de l'Ouest :
Centre de récupération d'organes et d'enseignement
[Center for Organ Recovery& Education (CORE).
.....1-800-DONORS-7

Pour de plus amples informations concernant les ressources dans le domaine de dons d'organes et de tissus, appelez :
Le Département de la Santé de Pennsylvanie
..... 1-877-PAHEALTH